

Nouvelle série - N° 163

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NÎMES

*Année 2022*

ACADÉMIE DE NÎMES  
16 rue Dorée  
Nîmes  
2023

# COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

*pour l'année 2022*

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

**Président d'honneur :** Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard

**Président :** Bernard CAVALIER

**Vice-président :** Anne HENAULT

**Secrétaire perpétuel :** Alain AVENTURIER

**Secrétaire adjoint :** Bernard SIMON

**Trésorier :** Michel BELIN

**Trésorier adjoint :** Alain PENCHINAT

**Bibliothécaire :** Didier TRAVIER

**Archiviste :** Frédéric ABAUZIT

## **Adresses utiles :**

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : [academiedenimes@wanadoo.fr](mailto:academiedenimes@wanadoo.fr)

---

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---

**TABLE DES MATIÈRES**

|   |     |
|---|-----|
| <b>Vendredi 7 janvier. Réception de Mme Théa Picquet,</b><br>en qualité de membre non résidant au fauteuil de M. Robert Chalavet,<br>membre honoraire .....                       | 9   |
| <b>Vendredi 21 janvier. M. Alain Penchinat,</b> membre résidant.<br><i>Petite théorie de la complexité qui n'est peut-être pas complètement<br/>folle</i> .....                   | 29  |
| <b>Vendredi 18 février. M. Nicolas Cadene,</b> membre résidant.<br><i>Louis Nathaniel Rossel, un Nîmois dans La Commune</i> .....   | 37  |
| <b>Vendredi 11 mars.</b> Séance administrative .....  | 45  |
| <b>Vendredi 25 mars. Gabriel Audisio,</b> membre résidant.<br><i>Réflexions sur les expressions françaises</i> .....  | 53  |
| <b>Vendredi 8 avril. M. Michel Jas,</b> membre correspondant.<br><i>Un nîmois du XVII<sup>e</sup> siècle, François Graverol et la recherche<br/>concernant les Cathares</i> ..... | 61  |
| <b>Vendredi 22 avril. M. Olivier Abel,</b> membre résidant.<br><i>Faits et méfaits de l'humiliation</i> .....   | 67  |
| <b>Vendredi 13 mai.</b> Accueil de la promotion 2022 des membres<br>correspondants. ....  | 75  |
| <b>Mercredi 18 mai. Réception de M. Luc Simula,</b> en qualité de<br>membre résidant au fauteuil de M. Jean Matouk, décédé.....   | 117 |

|   |     |
|---|-----|
| <b>Vendredi 27 mai. M. Gabriel Audisio</b> , membre résident,<br><i>Vers la fin du débat ?</i> .....  | 139 |
| <b>Vendredi 1<sup>er</sup> juillet. M. Mohamed el mahdi Krabch</b> , membre<br>correspondant. <i>Penser et repenser l'Islam dans la République</i> .....  | 147 |
| <b>Vendredi 30 septembre. M. Romain Daudé</b> , membre correspondant.<br><i>« Dieu, notre pays et Roi », Les druides rétablis de l'Angleterre<br/>géorgienne, essor et déclin d'une sociabilité (1781-2021)</i> ..... | 153 |
| <b>Vendredi 7 octobre. Réception de M. Xavier Guthertz</b> ,<br>en qualité de membre non résident au fauteuil de M. Robert Sauzet,<br>membre honoraire .....  | 161 |
| <b>Vendredi 21 octobre. M. Michel Christol</b> , membre non résident.<br><i>La « naissance » de Nemausus au XVIII<sup>e</sup> siècle.</i> .....   | 189 |
| <b>Vendredi 4 novembre. Mme Catherine Marès</b> , membre résident.<br><i>Augustin de Carthage et d'Hippone, un palimpseste de cultures</i> .....  | 197 |
| <b>Jeudi 18 novembre. Mme Francine Cabane</b> , membre résident.<br><i>Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, un Nîmois engagé dans l'histoire<br/>universelle</i> .....   | 205 |
| <b>Vendredi 2 décembre.</b> Séance administrative. ....   | 213 |
| <b>Vendredi 16 décembre. M. Pierre Mutin</b> , membre résident.<br><i>Le monde arabe fractionné depuis son indépendance</i> .....   | 221 |

## FAITS ACADÉMIQUES

- Anne Brousmiche, membre correspondante, a reçu le premier prix de poésie décerné par le Concours Europoesie 2021 pour le thème : « Poème court et haïku »..... 11
- Election de Luc Simula en qualité de membre résidant au fauteuil de Jean Matouk, décédé.....30
- La publication *Carmen Abroad* (Cambridge Press, 2021) dont celle « *Carmen in the Midi Amphitheatres* » de notre consœur Sabine Teulon-Lardic vient d'être élue parmi les 3 meilleurs livres sur la musique par la BBC.....31
- Le prochain Festival de la Biographie de Nîmes se tiendra les 28, 29 et 30 janvier 2022. Le thème de ce 20<sup>e</sup> salon est dédié aux « génies ».....32
- Disparition de Mme Engrace Capdepon à l'âge de 105 ans, mère de notre consœur vice-présidente Anne Hénault. ....38
- Démission de Charles Balty, membre non résidant, Conservateur (H) aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. ....38
- Vendredi 18 février. Jean-Michel Ott, membre correspondant présente l'état d'avancement des travaux de la collection des cartes postales anciennes, dénommée Fonds Filleron- Lorin.....39
- Décès de M. Jean-Marie de Bermond de Vaulx, membre correspondant, chevalier des Palmes académiques. ....54
- L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier a élu correspondante notre consœur Michèle Pallier. ....54
- Daniel J. Valade, membre résidant, a été invité samedi 5 mars à la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Féria de Nîmes.....54

|   |     |
|---|-----|
| Démissions de Guilhem Fabre, membre résidant et de Vanessa Ritter, membre résidant.....   | 68  |
| Vendredi 13 mai. Accueil de la promotion 2022 des membres correspondants : Yann Cruvellier, Alain Delage, Jean Ribstein, Christophe Teissier..... | 76  |
| Mercredi 18 mai. Réception de Luc Simula en qualité de membre résidant au fauteuil de Jean Matouk, décédé. ....                                   | 117 |
| Vendredi 27 mai. Vanessa Ritter et Guilhem Fabre sont élus à l'honorariat .....   | 139 |
| Démission de Charles Puech, membre résidant et vote pour son élection à l'honorariat.....   | 153 |
| Décès de Denyse Jallatte, épouse de notre regretté confrère, le docteur Charly Sam Jallatte. ....   | 154 |
| Décès de René Domergue, membre correspondant.....   | 155 |
| Pierre-Yves Kirschleger, membre non résidant, vient de soutenir son HDR mardi 6 septembre à l'Ecole pratique des hautes études à Paris.....       | 155 |
| Journées Européennes du Patrimoine samedi 17 et dimanche 18 septembre. Organisation des visites de l'Hôtel de l'Académie. ....                    | 155 |
| Vendredi 30 septembre. L'ouvrage collectif « <i>Nîmes vue par les Académiciens</i> » .....  | 155 |
| Vendredi 7 octobre. Validation par le Bureau du nouveau processus d'élection des membres ordinaires.....  | 162 |
| Vendredi 7 octobre. Réception de Xavier Guthertz en qualité de membre non résidant au fauteuil de Robert Sauzet devenu membre honoraire.....      | 162 |

Décès de Simone Torreilles née Sauramps, décédée le 19 octobre à l'âge de 95 ans à Montpellier, belle-mère de notre consœur Claire Torreilles. .... 198

Sortie annuelle organisée samedi 22 octobre au Musée Fabre. .... 198

Vendredi 16 décembre. Elections pour la présidence et la vice-présidence pour l'année 2023.

- Anne Hénault est élue présidente

-Alain Penchinat est élu vice-président. ....222

Elections de trois membres ordinaires :

Sylvie Franchet d'Espèrey est élue membre résidant au fauteuil de Brigitte Maurin-Farelle.

Michel Jas est élu membre résidant au fauteuil de Jean-Pierre Gardelle.

Laurent Stéfanini est élu membre non résidant au fauteuil de Jacques Boissonnas. ....222

Décès d'Alain Gaudemer, membre correspondant .....223

Compte rendu du second colloque international organisé par l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts Beït al-Hikma et les Académies de Marseille, de Nîmes et du Var qui a eu lieu autour de la thématique « *Méditerranée occidentale : des liens millénaires à réinventer* » qui s'est déroulé à Carthage les 10, 11 et 12 novembre.....223





## Séance du vendredi 7 janvier 2022

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Michel Belin.**

**Sont présents** : Mmes Cabane, Pallier, Picquet, Poujoulat, Teulon-Lardic. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Desplan, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Valade.

**Excusés** : Mmes Deronne, Hénault, Herrmann, Catherine Marès. MM. Cadène, Contestin, Firoud, Fougères, Girard, Iancu, Kirschleger, Meine, Meunier, Stephan, Daniel Travier et Didier Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Feller, Odilon.

**Correspondants excusés** : Mmes Blanc-Bijon, Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Marechal, Mercier, Ott, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

M. Le Président souhaite la bienvenue en ces termes :

*« Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,*

*Je suis très heureux de vous accueillir à nouveau dans cette belle salle des séances qui nous a tant fait défaut. Je vous présente évidemment tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année en espérant que ce virus dévastateur soit définitivement derrière nous. Il est encore trop tôt et ce n'est pas en outre le lieu, de dresser un bilan des deux années écoulées mais je voudrais tout de même à celles et ceux qui ont permis à l'Académie de survivre d'adresser mes plus vifs remerciements,*

*à commencer par notre secrétaire perpétuel Alain Aventurier qui, contre vents et marées, a su tenir le cap. Il vous a régulièrement tenu informés de l'évolution de la situation, a pris les décisions qui s'imposaient, a accompli de nombreuses démarches, organisé avec le concours précieux de notre confrère Bernard Simon les communications filmées, tenu à jour le site internet. Il mérite, je crois, vos applaudissements nourris.*

*J'associe à ces remerciements mes consœurs et confrères, membres du Bureau qui ont toujours répondu présents et su prendre les décisions nécessaires pour assurer la continuité malgré tout d'une vie académique.*

*Je remercie tout autant Monsieur le Maire de Nîmes qui a mis gracieusement à notre disposition autant que nous le voulions l'auditorium du carré d'Art ainsi que le proviseur du lycée Daudet qui nous a permis d'occuper la salle Jacques Terrisse et d'organiser ainsi dans d'excellentes conditions les réceptions de nos confrères Michel Desplan et Marc Firoud.*

*Mes remerciements vont également à celles et ceux de nos confrères qui ont parfois dans des conditions improvisées tenu la réunion de nos commissions ; je pense en particulier à la commission de l'arc méditerranée et à celle du patrimoine et à toutes les autres. Je n'oublie pas l'atelier des cartes postales qui a continué à fonctionner autant qu'il le pouvait.*

*Bref, vous l'avez compris, j'ai voulu faire comme si, comme si l'épidémie était derrière nous pour conjurer le sort en quelque sorte.*

*Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'Académie a non seulement survécu mais a su s'adapter à un contexte hostile montrant sa force et sa résistance. Ce n'est pas un minuscule virus invisible, aussi méchant soit-il, qui mettra en péril une vieille dame de plus de 300 ans qui a connu et su surmonter bien d'autres attaques. Elle est largement vaccinée.*

*Il est temps à présent d'aborder l'ordre du jour de notre première séance de 2022. »*

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 26 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations**

Les deux dernières séances consacrées aux réceptions de nos deux confrères Michel Desplan et Marc Firoud feront l'objet de deux comptes rendus spécifiques qui seront intégrés dans le prochain bulletin. Ces réceptions ayant été organisées salle Jacques Terrisse du lycée Alphonse Daudet, il n'a pas été possible d'effectuer l'enregistrement des membres présents et donc de proposer un compte rendu de séance en respectant sa forme habituelle.

Nous avons reçu un courrier de Mme la Préfète qui confirme sa présence pour présider la séance solennelle publique du dimanche 6 février au Musée de la Romanité. Concernant le repas que nous organisons traditionnellement avant la séance au Moulin Gazay, il est reporté au vendredi 10 juin. Ce choix a été dicté du fait du contexte sanitaire et des dates disponibles au Moulin Gazay.

Nous avons appris avec plaisir la promotion de notre ami Christian Feller appartenant à la classe des correspondants, au grade de chevalier de la légion d'honneur sur la liste du JO du 14 juillet 2021. La décoration lui a été remise le 30 octobre dernier. Nous lui adressons nos plus sincères et plus vives félicitations. Je souhaite rappeler que Christian Feller est membre titulaire de l'Académie d'Agriculture de France depuis 2005. Il est directeur de recherche de classe exceptionnelle de l'IRD, spécialiste des sols tropicaux, ses recherches étant centrées sur les propriétés et la dynamique de la matière organique des sols.

Nous adressons également nos plus vives félicitations à notre amie Anne Brousmishe, également correspondante, qui vient de recevoir le premier prix de poésie décerné par le Concours Europoesie 2021 pour le thème : « Poème court et haïku ».

Concernant le projet de publication « Nîmes vu par les Académiciens », le Bureau a demandé au groupe de coordination : Robert Chalavet, Bernard Simon et Pierre Chillet-Pijac de finaliser la dernière étape, celle de l'impression de cet ouvrage. Il s'agira par conséquent de rechercher des maisons d'éditions susceptibles de réaliser maquette et impression.

### **Ouvrages.**

Nous remercions notre confrère Michel Christol qui offre à l'Académie son dernier livre « Histoire Romaine. Tome II. D'Auguste à Constantin » édité chez Fayard. Septembre 2021. Nous rappelons que le tome 1 s'intitulait : « Histoire romaine : Des origines à Auguste », toujours édité chez Fayard.

Nous avons reçu :

- Les Mémoires de l'Académie de Stanislas. Tome XXXI. Année 2016-2017.
- Les Mémoires de l'Académie d'Angers. Année 2020.
- Les Mémoires de l'Académie d'Arles. Volume III. Année 2019
- Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. 4<sup>e</sup> série. Tome 20. Année 2020

L'ordre du jour prévoit la réception de Madame Théa Picquet en qualité de membre non résidante au fauteuil de Monsieur Robert Chalavet devenu membre honoraire.

A la demande du président, Mme Théa Picquet est introduite dans la salle des séances accompagnée par le secrétaire perpétuel et de ses deux parrains Gabriel Audisio et René Chabert.

M. le Président accueille notre nouvelle consœur en ces termes :

Madame,

Présentée par Brigitte Maurin, Gabriel Audisio et René Chabert, vous avez été élue à l'unanimité le 28 mai 2021, membre non résidant de l'Académie de Nîmes au fauteuil de Robert Chalavet, fauteuil prestigieux s'il en est puisqu'il a été occupé par Emmanuel Le Roy Ladurie et André Chamson.

C'est pour moi un immense honneur et un réel plaisir de vous accueillir. Pour tout vous dire, ces séances de réception sont pour le président un moment très agréable et le plus gratifiant. Certes, parfois, il peut survenir que cette joie soit ternie par la disparition de celle ou de celui qui cède son fauteuil mais aujourd'hui, fort heureusement, tel n'est pas le cas. Robert Chalavet, est bien présent tout au moins par la pensée. Je ne sais pas combien l'Académie lui manque mais je sais combien il manque à l'Académie.

Mon but est de faire en sorte que cette cérémonie ne soit pas simplement protocolaire mais qu'elle vous permette d'intégrer notre cercle et de faciliter l'existence de nouveaux liens. Il s'agit moins à proprement parler de vous faire connaître- nous aurons pour cela tout le loisir au cours de nos séances- que de dessiner ou simplement esquisser quelques traits suffisants pour éveiller la curiosité et inviter tout un chacun à se rapprocher de vous. Un nouveau membre signifie un enrichissement intellectuel, un élargissement de notre savoir, une perspective de nouveaux échanges fructueux. Votre parcours universitaire et d'enseignante ne laisse aucun doute à cet égard sur la chance que possède à présent l'Académie de vous compter en son sein.

Vous êtes née à Freyming, en Lorraine près de la frontière allemande, en plein pays minier, où votre famille s'était réfugiée après avoir fui l'Italie fasciste.

Votre père rêvait d'être architecte mais votre grand-père n'avait pas les moyens de lui payer ses études. Il deviendra chef de chantier dans le bâtiment. Votre maman, issue d'une famille bourgeoise vénète, élèvera cinq enfants dont vous êtes l'aînée. Votre mère à la maison parle italien et, dans la cour de récréation comme dans la rue, vous entendez l'allemand si bien que vous devenez trilingue.

Très vite une vocation naît : vous voulez enseigner, transmettre le savoir ; elle se concrétise lorsque vous réussissez le concours d'entrée à l'École normale de Metz dès la classe de seconde comme c'était l'usage à l'époque. Après votre baccalauréat en mathématiques élémentaires, vous poursuivez votre formation professionnelle en enseignant dans différentes écoles de Metz au cours préparatoire, aux cours élémentaires et aux cours moyens. Seule, l'école maternelle manquera.

Vous êtes titularisée institutrice et immédiatement détachée à l'École normale de Metz, ce qui vous permet de préparer la licence d'italien à l'université de Nancy.

A la suite de quoi vous obtenez une bourse du consulat italien pour une année universitaire à Florence. Vous travaillez sur un manuscrit inédit de la bibliothèque de Laurent le Magnifique.

Vous obtenez un diplôme de maîtrise en italien et votre professeur, Christian Bec qui sera professeur de langue et civilisation italiennes à Paris-Sorbonne, a tout de suite repéré vos qualités et vous incite à présenter l'agrégation mais, m'avez-vous confié, comme on n'est jamais certain de réussir un concours, vous vous inscrivez également au CAPES et vous obtenez les deux en 1973.

Vous soutenez avec la mention « très bien » votre thèse à la Sorbonne - grand palais - portant sur la Renaissance italienne, sous la direction de Christian Bec et obtenez une habilitation à diriger les recherches le 17 décembre 1998 à l'École Pratique des Hautes Études en Sciences Sociales portant sur la pensée politique des Républicains florentins de la Renaissance.

Votre parcours d'enseignante qui vous vaudra d'être honorée du grade de commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques, sans être totalement inédit, est particulièrement remarquable puisque vous enseignerez en classes primaires, au lycée, en classe préparatoire et en BTS avant de rejoindre l'université de Provence en septembre 1987. Cinquante années au service d'une passion plus que d'un métier. Vous terminerez votre carrière comme professeur des universités de classe exceptionnelle. Obtenant l'éméritat, vous poursuivez le suivi des doctorants ainsi que vos travaux de recherche sur votre période de prédilection.

Vous avez donc croisé des publics très différents et vous avez su adapter votre pédagogie. Ainsi vos collègues du lycée Jean Perrin à Marseille, en vous voyant arriver en jupe et talons hauts, étaient très sceptiques sur votre capacité à dominer une classe de BTS en mécanique-auto qui vous avait été confiée avec des élèves plus habitués à avoir les mains dans le cambouis qu'à tenir un stylo, mais cela n'a pas la moindre connotation péjorative dans ma bouche. Vous vous êtes très vite aperçue qu'il était vain de s'adresser à eux avec des textes de Boccace ou de L'Arioste. Vous êtes donc un jour arrivée avec une revue décrivant en italien le moteur d'une Ferrari et son fonctionnement. Vous les avez évidemment captivés. Vous m'avez dit que vous vous étiez bien amusée cette année-là.

Vos études théoriques font de vous une spécialiste incontestée de la littérature et de la civilisation de la Renaissance italienne et vos travaux sont orientés vers l'histoire des mentalités au XVI<sup>e</sup> siècle.

Vous avez organisé moult colloques, conférences et journées d'études. Entre 1997 et 2020, vous avez organisé, dirigé quelque 34 colloques, ou conférences auxquels vous avez aussi participé. Entre 2012 et 2015, vous avez organisé 13 journées d'études, par exemple sur le débat politique à la Renaissance ou encore sur le langage de Machiavel, vu de l'Hexagone.

Une de vos toutes dernières interventions s'est tenue à Marseille dans le cadre de la 3<sup>e</sup> semaine internationale du théâtre d'Aix-Marseille Université, ayant pour thème « Le jeu de l'acteur ». Elle avait pour titre : « Entre texte et scène, le jeu de l'acteur dans la comédie italienne de la Renaissance ».

Bien entendu, vous êtes l'auteur de nombreux articles portant sur des textes rares et inédits. Vous avez notamment publié « L'humanisme italien de la Renaissance et l'Europe » en 2010, « Les mots du politique » en 2011, « Florence, berceau de la Renaissance » en 2015, « Le peuple, théories, discours et représentations » en 2017, « La comédie italienne de la Renaissance, miroir de la société » en 2018.

Vous effectuez de nombreuses expertises pour le Centre National du livre et vous écrivez régulièrement des articles dans « Italies » et dans les « Cahiers d'Etudes Romanes ».

Votre cursus ne cesse d'impressionner et nous rend très humbles devant tant de connaissances.

Vous ne vous êtes pas contentée de transmettre votre savoir, vous avez également pris des responsabilités dans la vie de l'université en devenant directrice d'unité de formation et de recherche, directrice du service universitaire d'information et d'orientation, membre du Conseil scientifique de la Maison du théâtre d'Aix-Marseille, chargée de mission pour l'aide à la réussite en licence, chargée de mission pour la recherche en langues, chargée de mission Europe pour l'université de Provence qui deviendra plus tard l'Université Aix-Marseille. Vous avez été élue au conseil scientifique d'Aix-Marseille Université et vous avez été l'un des cinq membres français du conseil scientifique de l'université Franco-Italienne, ce dont vous êtes particulièrement fière, à juste titre.

En vous accueillant, nous recevons une très grande italianiste, unanimement reconnue et internationalement respectée.



J'ai beau cherché, je ne trouve pas trace du moindre grain de sable, de la plus petite poussière qui pourrait entacher ce cursus en tout point parfait et qui vous prédestinait à venir nous rejoindre. Mais en vous écoutant, j'ai découvert, certainement pas un défaut, ni une quelconque lacune, simplement une caractéristique, un trait dans votre biographie que je me dois de souligner. Vous n'êtes pas nîmoise et, non seulement vous n'êtes pas nîmoise, mais apparemment rien ni personne ne pourrait vous rattacher à la cité des Antonins, ce qui ne sera plus le cas désormais.

Vos pérégrinations vous ont conduite à effectuer un demi-tour de France : Grand Est, Région Lyonnaise, Savoie, Bouches-du-Rhône, Pyrénées et même Guéret dans la Creuse. Cette mobilité géographique est essentiellement due au métier de votre mari qui, ingénieur de son état, a dirigé plusieurs usines de pâte à papier dans l'Hexagone comme à l'Étranger. Il a été directeur technique du groupe papetier international AR dont le siège est à Malmö en Suède et qui comprend 19 usines dans la Grande Europe.

Au cours de sa carrière, votre mari a été amené à diriger la Cellulose à Tarascon, usine de pâte à papier bien connue dans la région. Ces responsabilités vous ont permis d'apprécier cette belle Provence au point de vous installer, à la retraite, dans le charmant village de Saint-Pierre-de-Mézoargues à quelques encablures de Tarascon.

Vous êtes sans difficulté acceptés par la population si bien que l'on confie à votre époux les clés de la mairie. Vous deviendrez d'ailleurs vous-même conseillère municipale.

J'ajoute que votre unique fille, pour sa part, est installée dans la région parisienne avec ses deux enfants et travaille au sein du groupe Voxaly où elle est directrice du Project Management Office.

Votre éclectisme culturel vous ont conduite à devenir membre de l'association « Art et Voyages » d'Avignon, celle des « Amis du musée Réattu » d'Arles ou encore celle des « Amis du musée Calvet » d'Avignon.

Point de Nîmes dans tout cela. Le Rhône restait donc jusqu'à aujourd'hui une frontière décidément infranchissable.

Mais soyez rassurée, cette absence de lien avec notre ville n'est en rien un handicap pour être admise parmi nous. Nos statuts ont d'ailleurs tout prévu puisqu'ils portent création d'une classe particulière d'académiciens non résidants avec le pouvoir de participer aux séances administratives, le droit de vote ainsi que la possibilité de participer aux travaux des commissions et d'être élu au bureau c'est-à-dire au conseil d'administration.

En tout cas, l'important est de vous permettre de vous associer à nos échanges ce qui ne fait aucun doute puisque des dispositions réglementaires invitent les académiciens ordinaires à concourir aux travaux de l'Académie en proposant des œuvres de leur composition. C'est là, la spécificité de notre compagnie, un lieu de communications scientifiques, historiques, artistiques, littéraires et d'autres encore. Un bénévolat, une gratuité pour le seul plaisir de faire partager un savoir.

A cet égard, il existe à n'en pas douter, un prolongement et une parenté entre l'académie savante que nous revendiquons et l'université dont vous êtes issue. En votre qualité d'universitaire, vous vous sentirez à l'aise dans cet exercice qui consiste à présenter une communication sur un thème de votre choix et à susciter ensuite discussion et débat ; un exercice que Montaigne appelait « l'art de conférer » et qu'il qualifiait de « plus fructueux et naturel exercice de notre esprit ». Certes, il ne s'agissait pas pour Montaigne d'envisager des conférences au sens moderne de ce terme mais bien plutôt de faire naître des controverses, des échanges argumentés. « Quand on me contrarie, on éveille mon attention, non pas ma colère », disait ce grand écrivain. Nous attendons, Madame, que vous nous offriez cet espace de parole sur des sujets qu'il vous plaira de nous soumettre. « La conversation », pour employer cette fois un mot de La Rochefoucauld, sied à notre compagnie même si nous regrettons parfois sinon son absence du moins un faible écho. Nous comptons beaucoup sur vos talents de pédagogue pour susciter cet

échange qui fait la richesse de nos séances au-delà de la communication qui en elle-même est source d'enrichissement.

Prenez la parole mais n'oubliez pas de nous la donner. « Laisser toujours aux autres quelque chose à penser et à dire ». Je cite toujours La Rochefoucauld. Ainsi celui qui a écouté est à son tour écouté et devient lui-même orateur. Il est mis en valeur autant que celui à l'origine de la communication : luxe suprême, exquise délicatesse et infinie politesse. Autant de finesse et de raffinement dont notre académie peut témoigner. A n'en pas douter, vous serez ici chez vous quelles que soient vos origines, gardoises ou pas.

Je vous laisse à présent la parole pour un exercice inédit qui consiste à faire l'éloge de votre prédécesseur. Il ne sera suivi cette fois d'aucune discussion ou débat. Nous allons par conséquent très librement vous écouter mais avec une attention toujours aussi aiguisée.

A son tour, Madame Théa Picquet prend la parole :

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Permettez-moi de vous remercier pour votre aimable accueil au sein de l'Académie et pour votre bienveillance à mon égard.

Je tiens également à vous témoigner ma reconnaissance, Mesdames et Messieurs les Académiciens, pour m'avoir acceptée au sein de votre prestigieuse institution.

Comme vous le savez, je ne suis ni nîmoise ni provençale, mais « une étrangère pas d'ici », comme l'on dit au village.

Je suis née en Alsace-Moselle, au cœur du pays minier, où mon grand-père paternel, que je n'ai pas connu, a trouvé asile, fuyant l'Italie fasciste. Dans une famille aimante, j'ai appris la valeur du respect de soi et du

respect des autres, le goût du travail bien fait et, au sein de la fratrie, l'esprit de solidarité.

Mon projet de vie était de devenir institutrice, professeur des écoles, comme l'on dit aujourd'hui. Je suis entrée à l'École Normale d'Institutrices de Metz et, à 18 ans, j'avais atteint mon objectif. Que faire alors ?

C'est ici que je cite

**La comédie, *La Calandria*, de Bernardo Dovizi da Bibbiena, représentée pour la première fois le 6 février 1513, qui s'ouvre par ces mots du valet démiurge Fessenio :**

**Bene è vero che l'uomo mai un disegno non fa che la Fortuna  
un altro non ne faccia**

### **Traduction**

**Il est bien vrai que l'homme ne forme jamais un dessein sans  
que la Fortune n'en nourrisse un autre.**

C'est ainsi que d'institutrice en Moselle, je me retrouve Professeur dans le Sud de la France.

Mon itinéraire est émaillé de **rencontres**

– Nous étions autorisées à « aller prendre l'air de la Fac » dès la 4<sup>e</sup> année d'École Normale. Je me suis inscrite alors au Collège universitaire de Metz, en qualité d'auditrice libre. Je savais parler, lire et écrire l'Italien, mais n'avais aucune notion de la culture italienne. Le Professeur, **Monsieur Bétemps** m'a demandé malgré tout si je voulais faire un exposé pendant son cours. Je lui ai proposé le Théâtre de Pirandello. Sa remarque a été des plus encourageantes : « Mademoiselle, je vous ai suivie, mais je ne sais pas s'il en va de même pour vos camarades ». L'année d'après, je me suis donc inscrite en Italien à l'Université de Nancy.

– Ma rencontre avec le Professeur **Christian Bec** a été déterminante ; je lui dois tout :

\*mon engagement dans l'Italianisme, lorsqu'au 1<sup>er</sup> oral de 1<sup>ère</sup> année il a déclaré : « Mademoiselle, vous allez passer l'Agrégation ! » Pour moi, c'était une montagne plus éloignée que l'Himalaya.

\*puis, en vue de la Maîtrise, il m'a proposé une bourse du Consulat d'Italie, pour une année universitaire à Florence, où j'ai eu la chance inouïe de travailler sur un manuscrit inédit à La Laurenziana, la bibliothèque de Laurent le Magnifique,

\*point de départ de la thèse et de l'HDR (Habilitation à Diriger des Recherches).

Je lui dois mon intérêt pour la Renaissance et pour l'Humanisme, illustré notamment par l'homme de Vitruve de Léonard de Vinci,

**Cet idéal de vie dont l'homme est le motif idéal, le centre du monde. L'admiration que vouaient les Humanistes aux Anciens n'est pas seulement littéraire mais aussi idéologique. La glorification de la vie terrestre, de l'action, de l'engagement dans la cité va de pair avec le désir de perfection qu'il pensait atteindre grâce à l'étude des Humanités,**

comme l'écrit à juste titre Christian Bec.

– Cela dit, après une expérience en collège, lycée, BTS et classes préparatoires, dans une bonne moitié de la France, sur les traces de mon époux, c'est à l'Université de Provence, devenue **Aix-Marseille Université**, que j'ai poursuivi mon chemin. Et d'autres rencontres ont été significatives.

### ***I- au département d'Études Italiennes***

+ **Georges Ulysse**, dont j'avais appris la grammaire par cœur, le « père » d'*Italies*, revue qu'il a fondée pour permettre aux collègues de publier leurs travaux.

+ **Georges Virlogeux**, qui m'a intéressée aux Relations Internationales et j'ai un souvenir épique de notre 1<sup>er</sup> voyage à l'Université de Trieste :

\*une directrice des RI, véritable dragon que tout le monde craignait. Nous avons fait antichambre un certain temps. Puis, dès qu'elle a aperçu Virlogeux elle s'est exclamé : « Ma che bell'omo ! » et les relations interuniversitaires en ont été facilitées.

\*un Conseil d'Administration qui nous a écoutés avec suspicion, nous considérant « le clan des Marseillais », vu de l'extrême Nord-Est de la péninsule. Je pensais que nous étions venus pour rien mais Virlogeux continuait implacablement à argumenter.

Et finalement, nous avons signé le 1<sup>er</sup> des 15 accords Erasmus !

### ***II- à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche)***

**Guy Hazaël-Massieux**, au langage aussi courtois que fleuri.

\*il m'a remercié d'avoir saisi la « patate chaude », lorsque j'ai accepté de candidater à sa succession au poste de Doyen,

\*et m'a conseillée de mettre le couvercle sur la marmite le jour où l'eau bout. Ce que j'ai fait.

### ***III- à l'Université***

**Le président Gérard Dufour**

\*qui m'a appris beaucoup, surtout à être moins idéaliste,

\*qui m'a donné sa confiance et le plus beau cadeau qu'il m'ait offert sont ces mots : « Vous avez carte blanche ! » lorsque nous avons monté le dispositif d'Aide à la Réussite (2000-2005).

**Toutes ces personnalités m'ont permis de progresser et de m'épanouir.**

**IV- Pour l'Académie de Nîmes**, ma rencontre avec **Gabriel Audisio** a été décisive.

Nous étions collègues à l'Université, mais nous ne nous connaissons pas, jusqu'au jour où, par un beau matin, nos pas nous ont conduits devant les Offices à Florence. Il était arrivé en Toscane pour un colloque et moi pour une mission Erasmus. C'est là que nous avons découvert que nous travaillions tous les deux sur le XVI<sup>e</sup> siècle. J'ai donc intégré son séminaire de recherche « Aix-XVI », qui réunissait les différents spécialistes de ce siècle. Et c'est grâce à lui que je suis devant vous aujourd'hui et je l'en remercie de tout cœur, comme je remercie mes deux autres parrains, Brigitte Maurin et René Chabert.

### **Éloge de Robert Chalavet**

Il est temps maintenant de rendre hommage à mon prédécesseur, qui a eu la gentillesse de m'accueillir dans sa belle demeure de Saturargues, en compagnie de Gabriel Audisio, le 15 juin 2021.

Robert Chalavet a été reçu le 15 avril 2005 à l'Académie de Nîmes, dans la classe des Correspondants, puis élu le 7 novembre 2008 membre non résidant au fauteuil d'Emmanuel Leroy-Ladurie. Il a été un membre actif de la commission des finances.

Né à Nîmes, comme ses aïeux, il a été élève du Lycée Alphonse Daudet, avant d'intégrer la faculté de Droit de Montpellier. Il exerce tout d'abord la profession d'avocat dans sa ville (1951-1959), avant de se tourner vers les questions sociales, par la mise en place notamment des caisses de retraites pour les artisans. Il devient ensuite contrôleur départemental

de l'Aide sociale (1959-1961). Il se présente alors au concours d'entrée de l'École Nationale de la Santé Publique, de concert avec son épouse Suzy. Cette nouvelle étape le conduit en Alsace, à Sainte-Marie-aux-Mines, puis dans la région parisienne, à Montreuil. En 1979, il revient au pays en qualité de directeur du CHU de Nîmes, rejoint par son épouse, qui prend la direction du CHU de Montpellier, l'année suivante.

À noter qu'il a occupé la prestigieuse fonction de Conseiller technique du ministre de la Santé Robert Boulin (1971-1972), celle de Chargé de mission auprès du ministre de la Santé publique Jean Foyer (1972), puis a été détaché en vue de l'organisation de la formation du personnel hospitalier. Il a également participé au Conseil des Prudhommes, travaillé avec la Communauté européenne, le Conseil d'état et enseigné le Droit hospitalier à l'Université.

Ses passions agrémentent sa vie. Esthète du vin, il est aussi fêru de musique, joue de la trompette, et a tenu la rubrique musicale du Midi Libre.

La publication de ses communications dans les *Mémoires de l'Académie* témoigne en outre de son érudition. Et je remercie ici le Secrétaire Perpétuel, **Alain Aventurier**, de m'en avoir fait parvenir sept. Notre rencontre, en plein épisode cévenol, restera gravée dans les Annales...

Ces communications sont en rapport avec la ville de Nîmes, sauf une.

### **- Le Citoyen, le Fonctionnaire et le Juge administratif. Amorce de réflexion sur la Responsabilité**

Dans cette communication de spécialiste, qui s'ouvre sur la fable *Les animaux malades de la peste*, avec l'idée qu'il existe deux justices, Robert Chalavet signale la différence entre une institution juridique, très ancienne, et une institution administrative, récente. Il note l'évolution de la responsabilité de l'administration en relation avec la responsabilité du fonctionnaire et des intérêts privés des citoyens, en soulignant le chemin parcouru depuis l'irresponsabilité de l'État jusqu'à sa responsabilité



presque totale, en une cinquantaine d'années à peine. De même, les trois notions de faute, de responsabilité et de pardon sont devenues un risque, une fonction et une posture politique. Et il termine en citant Beaumarchais et *Le Barbier de Séville*.

### **Deux sont plutôt des témoignages historiques**

#### **- Le Bombardement de Nîmes du 27 MAI 1944**

Robert Chalavet entend remémorer cet événement crucial de l'histoire de Nîmes et je le cite :

Mais le temps a passé, la poussière de l'oubli est retombée sur ces souvenirs comme la poussière des immeubles bombardés sur leurs décombres.

#### **- Le noble Jeu de Mail**

Robert Chalavet prend pour point de départ la rue du Mail à Nîmes. Il explique ensuite le principe du jeu, puis en fait l'historique, en décrit les instruments et les terrains. Il date sa disparition, avant la grande guerre et évoque son héritage : le billard, le golf, le croquet, la « chole », pour s'interroger sur le devenir des terrains de jeu ; par exemple, à Nîmes, un marché aux bestiaux, puis un centre culturel et sportif, à Montpellier une voie publique, des jardins ouvriers, enfin le Collège du Mail.

### **Quatre se consacrent à d'éminentes personnalités nîmoises.**

#### **- Jacques Favre de Thierrens, un Nîmois flamboyant (Nîmes 1895-Paris 1973).**

Robert Chalavet souligne la carrière militaire de celui-ci qui a connu les deux guerres mondiales, révèle ses activités d'agent secret du renseignement intérieur, mais aussi sa passion de grand collectionneur d'œuvres d'art, son activité de peintre : peintre mondain à Paris, peintre du terroir dans le Midi, avec notamment 86 tableaux dédiés à l'olivier.

**- Jean-Pierre de Claris De Florian. Fabuliste et Poète bien oublié**  
(Sauve 1755-Sceaux 1794)

Robert Chalavet montre comment cet écrivain, qui n'a passé qu'un tiers de sa vie sur les bords du Vidourle, reste fidèle à son pays natal. Il met en exergue la rencontre avec Voltaire à Ferney, présente les différents aspects d'un œuvre littéraire abondante et variée : pièces de théâtre, nouvelles, fables en particulier, indique comment ce personnage, épris de justice, a traversé les remous de la révolution française et a apprécié autant la vie des salons parisiens que la vie paisible à la campagne.

**- Un illustre inconnu : Le Sâr Péladan**

Robert Chalavet rappelle Joséphin Péladan, cet écrivain, critique d'art et occultiste (Lyon 1858-Neuilly-sur-Seine 1918). Il précise l'origine cévenole de sa famille, installée à Nîmes, 10 rue de la Vierge, en 1871. Il souligne son caractère rebelle et ses idées pacifistes, dévoile sa haine pour la Province, qui lui fait préférer les milieux artistiques parisiens, son mysticisme qui l'amène à fonder l'ordre de la Rose-Croix du Temple et du Graal. Son activité littéraire et celle de critique d'art sont également mises en lumière et de noter que sa pièce de théâtre *Sémiramis* a été jouée aux arènes de Nîmes en juillet 1904.

**- Une grande voix nîmoise. Régine Crespin et ses liens avec la famille Carrière**

Robert Chalavet brosse le portrait de cette cantatrice (Marseille 1927-Clichy 2007) en relation avec le musicien Edmond Carrière et le poète Jean Carrière, son fils. Il relève les rapports avec la ville de Nîmes : née rue Paradis à Marseille, elle s'installe à Nîmes en 1932, où se révèle son talent pour le chant. C'est encore là qu'elle rencontre Edmond Carrière, là où elle obtient un grand succès avec le personnage de Desdémone dans l'*Otello* de Verdi, où elle chante *La Tosca* de Puccini. Robert Chalavet montre encore comment, à travers son extraordinaire carrière, Régine Crespin a défendu la musique française au plan international.

Dans l'ensemble de ses communications, le contexte historique est toujours précisé et les propos bien argumentés. La mise en lumière de personnages et d'événements souvent oubliés confèrent à ces écrits une grande valeur et en font une référence, pour les Nîmois en particulier.

Ainsi, je succède à un éminent Académicien et vous m'en voyez très honorée.

### **Conclusion**

Au terme de mon intervention, se posent les questions de ce que je peux apporter à l'Académie et de ce que j'attends d'elle.

Des accords existent déjà entre Nîmes et Vérone et entre les barreaux des deux villes, sans oublier la fidèle amitié qui lia Jean-François Séguier (1703-1784) et Scipione Maffei (1675-1755). Je pourrais, de mon côté, participer aux échanges entre les deux villes et peut-être renouer les liens entre leurs deux Académies.

L'Académie est l'un des rares endroits où l'on peut côtoyer des personnes d'horizons différents et s'enrichir à propos de sujets qu'on n'aurait jamais eu l'occasion d'aborder.

Aussi, je tiens à vous signifier, Mesdames, Messieurs les membres de l'Académie, toute ma reconnaissance pour m'avoir accueillie, au sein de cette assemblée de « personnes d'esprit et de savoir », comme l'écrivait Léon Ménard au XVIII<sup>e</sup> siècle. J'espère m'en montrer digne.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le Président invite notre nouvelle consœur à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

M. le Président lève la séance à 17 heures 15.



## **Séance du vendredi 21 janvier 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Michel Belin.**

**Sont présents** : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Contestin, Desplan, Emmery, Fougères, Girard, Pierre Marès, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Valade.

**Excusés** : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Leroy, Mazauric, Plouvier. MM. Abauzit, Blanchet, Cadène, Chabert, Iancu, Kirschleger, Meine, Trarieux, Didier Travier et Daniel Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brandts, Giacomoni. MM. Chalvidan, Jas, Maréchal, Ott, Pey, Ventura.

**Excusés** : Mme Torrelles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Daudé, Feller, Mercier, Pontvieux, Rouanet de Lavit, Simula.

Monsieur le président Michel Belin ouvre la séance en saluant la présence de Madame la ministre Georgina Dufoix et de Madame Sylvie Franchet d'Espèrey, présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes. Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

**Election.**

L'ordre du jour appelle au vote sur la proposition d'élection de Luc Simula en qualité de membre résidant au fauteuil de Jean Matouk, décédé.

Inscrits : 49. Nombre de votants 25. Bulletins exprimés : 25  
Luc Simula : 25 oui

Le président déclare élu Luc Simula en qualité de membre résidant et l'assemblée applaudit chaleureusement.

**Annonces :**

Nous avons reçu les vœux de :

- Madame la ministre Georgina Dufoix,
- Madame la députée Françoise Dumas,
- Monsieur le sénateur Laurent Burgoa,
- M. le maire Jean-Paul Fournier,
- Monsieur Antoine Roger, directeur de cabinet de M. le maire Jean-Paul Fournier.
- Mme la présidente Françoise Laurent-Perrigot du Conseil départemental du Gard.
- M. Michel Allaix, Premier président de la cour d'appel de Nîmes.
- Mme Françoise Pieri-Gauthier, procureure générale près la cour d'appel de Nîmes.
- Mme Béatrice Almendros, présidente du tribunal judiciaire de Nîmes.

- De Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes.
- De Mme Sylvie Franchet d'Espèrey, présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante Unie de Nîmes.
- Du général Chuberre commandant le groupement de gendarmerie départementale du Gard.
- Du général Éric Ozanne commandant la 6<sup>e</sup> Brigade légère blindée.
- Notre consœur Jacqueline Leroy, présidente de la fondation Louis Jou.
- Notre consœur Michèle Pallier, présidente de l'association « Sur les pas de saint Louis en baie d'Aigues-Mortes ».
- Notre confrère Bernard Simon, président du Comité de Quartier « La Placette ».
- Des présidents et secrétaire perpétuels de l'Académie des Hauts-Cantons, l'Académie cévenole, de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, de l'Académie d'Arles, de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille.
- De Mme Jacqueline Chauvet, notre secrétaire administrative qui a pris sa retraite à Alès.

Nous sommes heureux d'apprendre que la publication *Carmen Abroad* (Cambridge Press, 2021) dont celle «*Carmen in the Midi Amphitheatres*» de notre consœur Sabine Teulon-Lardic vient d'être élue parmi les 3 meilleurs livres sur la musique par la BBC. Nous lui avons adressé nos félicitations les plus sincères. <https://www.premiereloge-opera.com/mediatheque/livres/2022/01/07/carmen-abroad-prime-par-la-bbc/>

## **Invitations**

La Société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard invite notre ami correspondant le pasteur Jas à prononcer la conférence intitulée : « Cathares et Protestants » dans l'auditorium de Carré d'Art Jean Bousquet demain samedi 22 janvier à 16 heures.

Le prochain Festival de la Biographie de Nîmes se tiendra les 28, 29 et 30 janvier 2022. Le thème de ce 20<sup>e</sup> salon est dédié aux « génies ». Les présidents d'honneur annoncés sont l'acteur et metteur en scène Francis Huster, le diplomate Gérard Araud qui vient de publier une biographie sur Henry Kissinger, le diplomate du siècle. Nous sommes invités à l'inauguration du salon par M. le maire Jean-Paul Fournier et notre confrère Daniel J. Valade qui devrait avoir lieu vendredi 28 janvier à 18 heures.

Le président prend la parole pour introduire la communication de notre confrère Alain Penchinat, intitulée : « *Petite théorie de la complexité qui n'est peut-être pas complètement folle.* ».

Cher confrère,

Vous avez été élu membre correspondant le 19 mars 2010 et reçu le 14 mai de la même année par le président Jean-Marc Roger.

Lors de cette réception vous nous aviez donné un aperçu surprenant de votre personnalité en nous livrant une première réflexion sur la notion de valeur et en particulier sur celle de l'Argent avec un A majuscule.

Vous mettiez ainsi en avant combien l'argent pouvait être un bien précieux et infiniment estimable, ce que nous étions nombreux dans cet aréopage d'intellectuels à ne pas partager.

Vous alliez un peu plus tard préciser votre pensée dans une communication que vous prononciez le 18 mars 2011 et intitulée « Petite théorie de l'argent qui n'est pas fou ». Votre ambition était de nous faire



partager votre intérêt pour l'Argent ; un intérêt qui se limite au concept intellectuel qu'il représente et non pas naturellement à sa possession voire à sa jouissance. En somme, ce rapport à l'Argent était le contraire de celui qu'entretenait Harpagon. Si l'argent n'était pas fou, il pouvait rendre fou.

Votre habileté à rendre acceptable de parler chez nous, sinon argent, du moins de l'Argent, méritait d'être soulignée.

Le président Chabert le 16 novembre 2012 déclarait, non sans ironie, en introduction de son discours de réception suite à votre élection comme membre résidant le 15 juin 2012 après avoir été parrainé par Daniel-Jean Valade, Bernard Fontaine et Henri Hugues : « Un homme de finance vient s'installer dans un hôtel de la rue Dorée ».

Bien entendu, vous ne reniez pas votre formation particulièrement étendue en finance et en économie puisque vous êtes un ancien élève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, diplômé de cette école en option finances et vous avez en outre un diplôme d'étude comptable supérieure.

Les Nîmois vous connaissent pour avoir dirigé l'entreprise de promotion immobilière « Les Villégiales » mais vous mettez vos compétences aux services de bien d'autres institutions. Vous êtes ainsi membre de la commission nationale des finances de l'Eglise Réformée de France, membre du Conseil d'Administration de la banque Populaire du Sud. Il allait de soi que vous ayez des responsabilités dans ce domaine au sein de l'Académie. Vous êtes ainsi membre du bureau en qualité de trésorier adjoint et vos conseils toujours pertinents sont recherchés.

Dans le blog (on n'arrête pas le progrès ! ) de la Banque Populaire du Sud intitulé : « Alain Penchinat, un philosophe entrepreneur », vous indiquiez que, pour vous découvrir, il fallait consulter vos productions littéraires.

Vos communications à L'Académie en témoignent : une plume, une écriture alerte au service d'une pensée profonde toujours en mouvement ; j'en veux pour preuve la communication que vous avez faite le 20 mars 2015 sur « Liberté, égalité (fraternité), petite théorie sur une grande devise qui flotte » au cours de laquelle vous ambitionnez « de mettre en discussion la portée actuelle de la devise de la république » et « encouragez tout un chacun à réfléchir sur tout, même sur les plus profondes certitudes fichées en nous ».

Bref une personnalité riche qui ne peut se découvrir aux seules apparences.

Vous avez aujourd'hui choisi d'évoquer à nouveau un thème philosophique ou littéraire, comme on voudra, en tout cas au titre énigmatique : « Petite théorie de la complexité qui n'est peut-être pas complètement folle ».

Le monde est complexe, chacun en conviendra et malheureusement laisse sur le côté bon nombre de nos concitoyens ; la complexité est-elle indispensable, consubstantielle de la notion de progrès ? Nous écoutons vos réponses.

### **Résumé**

Ken Loach, avec son Mr Blake qui en finit presque, enfin, avec l'interminable questionnaire digital de Pôle Emploi et qui lit sur l'écran : « Time is over, try again (pour les oreilles chatouilleuses « temps imparti terminé, essayez de nouveau »), Ken Loach l'a bien illustré : le paradoxe du siècle est que le progrès entraîne la complexité. Tout se passe comme si une main invisible (pas celle d'Adam Smith) s'évertuait à semer les cailloux de la complexité sur les chemins du progrès.

« Tout se complique », comme disait Sempé alors que le progrès est pourtant synonyme de plus de facilité et de simplicité.

Y a-t-il une loi d'airain qui ferait que chaque progrès se paye directement ou indirectement par le pauvre humain qui en est, en principe, le bénéficiaire par une difficulté ou une complexité ?

Aussi vrai qu'à un moment il était interdit d'interdire, il faudrait interdire un progrès qui génère de la complexité. Ou trouver un instrument de mesure du rapport avantage / inconvénient pour mesurer justement l'intérêt de chaque progrès face à la complexité sous-jacente générée.

Il faut se demander si cette complexité, contre laquelle nous pestons tous les jours, n'est pas une conséquence inévitable et naturelle du progrès, une conséquence qui, finalement, sauve le système.

Après les questions d'usage, il est procédé à la passation des pouvoirs entre le président Michel Belin et le nouveau président Bernard Cavalier.

Le nouveau président lève la séance à 17h30 et invite l'assemblée à venir partager la galette des Rois dans les salons du premier étage.



## **Séance du vendredi 18 février 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Catherine Marès, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Cadène, Cavalier, Emmery, Pierre Marès, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Mazauric, Pallier, Picquet, Plouvier, Pujoulat. MM. Abel, Belin, Chabert, Contestin, Desplan, Fougères, Iancu, Kirschleger, Daniel Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénel, Brandts, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Jacques Cadène, Chalvidan, Jas, Gutherz, Mercier, Odilon, Ott, Pey, Polge, Pontvieux, Simula, Ventura.

**Excusés :** MM. Artus, Chillet-Pijac, Daudé, Feller, Maréchal, Rouanet de Lavit.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 21 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

**Annonces.**

Nous avons appris la disparition de Mme Engrace Capdepon à l'âge de 105 ans, mère de notre consœur vice-présidente Anne Hénault. Les obsèques se sont déroulées jeudi 17 février en l'église Saint-Paul dans un contexte de contraintes sanitaires. L'Académie de Nîmes s'associe à la peine d'Anne Hénault et de sa famille.

Nous avons reçu la lettre de démission de notre confrère Charles Balty, Conservateur (H) aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Il avait été élu membre non résidant en 1988. La lettre est retranscrite en fin de ce compte-rendu.

Les messages adressés par l'Académie arrivent parfois dans les « Spam », c'est-à-dire indésirables. Ce sont en fait les envois groupés – suspectés de transmettre de la publicité gratuite – qui sont détectés par les serveurs. Plusieurs mesures sont envisagées pour remédier à ces désagréments. Nous allons en particulier fractionner nos envois.

Il est toutefois recommandé de penser à consulter les dossiers où sont stockés les fichiers classés « Spam » ou indésirables.

**Ouvrages.**

Notre confrère Didier Travier offre à l'Académie son dernier ouvrage : « L'Homme précaire ou l'esprit de prière », paru dans les éditions Ampelos.

Nous avons reçu le livre paru également dans les éditions Ampelos : « Chemins de mémoire. Mélanges cévenols, en l'honneur de Daniel Travier » sous la direction de Philippe Joutard, Olivier Poujol et Patrick Cabanel. Ces trois historiens ont souhaité rendre hommage à notre confrère Daniel Travier pour le remercier d'avoir consacré plus d'un demi-siècle de passion et de travail au service des Cévennes, à travers les livres, les activités associatives, le Club Cévenol, ses nombreux engagements au sein du conseil municipal de Saint-Jean-du-Gard et

pour couronner l'ensemble : le Musée des Vallées cévenoles, devenu Maison Rouge.

L'ordre du jour prévoit l'intervention de M. Jean-Michel Ott, membre correspondant qui présente l'état d'avancement des travaux de la collection des cartes postales anciennes, dénommée Fonds Filleron-Lorin. L'intervention de notre confrère et le power point associé ont été mis en ligne sur le site web.

Le président prend la parole pour introduire la présentation du conférencier Nicolas Cadène, membre résident. Il s'exprime en ces termes :

Mon cher Nicolas,

L'un des pères fondateurs de la discipline pédiatrique en France, le professeur Robert Debré avait fait le choix de vouvoyer les enfants et adolescents qui séjournaient dans son service. À cette époque déjà lointaine, la place qui leur était accordée n'était pas celle qu'ils ont maintenant. Le professeur Debré voulait signifier par là l'importance qu'ils revêtaient à ses yeux et le respect avec lequel il convenait de s'adresser à eux.

Bien que l'un de mes maîtres en pédiatrie ait été l'un de ses élèves, je n'ai jamais pu me plier à cette discipline. C'est pourquoi depuis les 40 ans et quelque 6 mois de plus que nous nous connaissons, je ne me suis jamais adressé à vous de cette façon. Pourtant, une fois n'est pas coutume, je vais le faire aujourd'hui, car c'est l'usage dans notre compagnie en de telles circonstances et cela me donnera en outre l'occasion de suivre enfin l'exemple donné par cet illustre aîné.

Depuis le temps où tous, « tintinophiles », nous faisons des concours d'érudition autour du héros de Hergé, à l'occasion de l'un des multiples voyages que nous effectuions avec vos parents lorsque vous étiez enfant, vous avez bien grandi.

Je ne vais pas revenir sur votre parcours universitaire puisque Madame Simone Mazauric, alors présidente de notre compagnie, à l'occasion du discours d'accueil qu'elle avait prononcé lors de votre réception le 14 juin 2019, l'avait exposé mieux que je ne saurais le faire moi-même. Je vais donc me contenter de faire quelques brefs rappels pour introduire votre communication.

Dès sa création en 2013 et pendant plusieurs années, vous avez été le Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, placé auprès du Premier ministre. Ce fut, sans aucun doute une mission exaltante, mais extrêmement délicate. Vous avez eu, avec les autres membres de l'Observatoire, à rappeler à tous et à chacun que la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 était, et je cite notre présidente d'alors, « une loi de liberté destinée à défendre les droits des minorités religieuses et non pas, ainsi que certains l'ont interprétée, une loi antireligieuse ou anticléricale et plus précisément une loi anticatholique ». La tâche n'était pas évidente car, comme le disait encore Madame Mazauric, la question était bien « de défendre l'idéal laïque contre les fanatismes religieux et les dérives communautaristes sans faire le jeu de l'intolérance », mais également, me permettrai-je d'ajouter, de rappeler aux fanatiques de la laïcité que la loi de 1905 n'a pas pour objectif de réduire l'expression du religieux à la seule sphère privée. Comme le rappelait un jour Olivier Abel, si tel avait été le cas, l'État aurait alors renoué avec la politique mise en place par le roi Louis XIV à l'encontre des protestants peu avant la révocation de l'édit de Nantes... Les dragonnades en moins, du moins espérons-le !

Élevé dans la religion Réformée, vous avez fait vôtre cette pensée du pasteur Edmond de Pressensé que vous citez le jour de votre réception : « L'honneur d'une religion c'est qu'on puisse ne pas la pratiquer ». Avec l'Observatoire de la laïcité, la politique que vous avez conduite pendant toutes ces années a consisté à rester fidèle à ce principe ainsi qu'à celui que vous rappeliez le même jour : « La république laïque est impartiale, neutre et objective, elle se refuse à tout parti-pris et à toute action fondée sur la seule émotion ».



Nous savons tous ce qu'il en a été. Rien ne vous fut épargné. Du légitime débat démocratique à l'attaque perfide qui ne vise qu'à détruire, en passant par la déformation des propos, vous avez tout connu. Votre statut au sein de l'Observatoire de la laïcité faisait de vous une cible désignée. Par votre action, vous avez su rester fidèle à l'esprit qui était celui des pères fondateurs de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Il ne serait pas surprenant dans ces conditions, qu'aux soirs de lassitude, vous ayez repensé à ces vers tirés du poème de Kipling « Pour être un homme » que tout huguenot enfant a entendu récité de nombreuses fois : « Si tu peux supporter d'entendre tes paroles travesties par des gueux pour exciter des sots et d'entendre sur toi mentir leurs bouches folles sans mentir toi-même d'un seul mot, alors... »

Vous avez su rester fidèle. Fidélité, c'est bien l'un des substantifs qui caractérise votre action.

Fidélité à un idéal laïque, fait d'ouverture et de tolérance, que vous continuez au sein du groupe dénommé « La vigie de laïcité » qui poursuit l'œuvre de l'Observatoire de la laïcité depuis sa dissolution et dans lequel, outre Jean-Louis Bianco et vous-même, se trouvent des personnalités, tel notre confrère le philosophe Olivier Abel.

Fidélité également à votre ville. Pendant toutes ces années où vous avez vécu « le purgatoire parisien », comme m'avait dit un jour un fonctionnaire de police revenant enfin au pays après 10 années passées dans la capitale, vous êtes resté fidèle à la cité des Antonins, sa vie, ses projets, ses ambitions, ses rêves. Toutes occasions étaient bonnes pour venir vous ressourcer à la lumière de notre ciel. Cela avait fait dire un jour à votre père que, si l'aîné de ses fils habitait à Paris et le second à Nîmes, le troisième, vous, habitait, dans le TGV.

Avec votre épouse et vos deux adorables petites filles, vous êtes finalement revenus « at home » si je peux me permettre cet anglicisme. Actuellement, vous êtes « Directeur adjoint de l'emploi, du Travail et des Solidarités de l'Hérault », fonction où la fibre sociale qui a toujours

été la vôtre peut s'épanouir et s'exprimer pleinement. Voilà, là encore, une autre de vos fidélités.

Aujourd'hui vous avez choisi de nous présenter un personnage qui, un peu grâce à vous, commence à être mieux connu. Je veux parler de Louis Nathaniel Rossel. Il y a longtemps que vous vous intéressez à lui. Sa vie, ses engagements, les combats qu'il a menés jusqu'au sacrifice suprême vous fascinent. Vous avez dit à son propos : « Je vous en parle parce qu'il fait partie des références qui vous transforment ». Je ne sais comment, mais sa famille et la vôtre sont alliées. Votre frère Thomas a même trouvé un jour dans un vieux coffre qui dormait depuis de nombreuses décennies au domicile familial, des lettres écrites par lui ainsi qu'une mèche de ses cheveux, coupée au matin même de son exécution.

J'ai le sentiment que par vos recherches sur Louis Nathaniel Rossel, vous souhaitez approfondir et comprendre les ressorts d'une histoire et d'une culture familiale à laquelle vous êtes resté fidèle et puiser à l'une des racines qui vous ont nourri pour être l'homme que vous êtes devenu.

C'est donc avec un grand plaisir que nous allons vous écouter.

Résumé de la communication intitulée : Louis Nathaniel Rossel, un Nimois dans La Commune

De toutes les grandes figures de la Commune de Paris, dont on marque cette année le 150<sup>e</sup> anniversaire, celle de Louis-Nathaniel Rossel est assurément l'une des plus atypiques et des plus attachantes.

« *Ennemi des révolutions, les circonstances m'avaient jeté dans une révolution ; haïssant la guerre civile, je m'étais engagé dans la guerre civile* ». Cette phrase de Rossel traduit le caractère a priori paradoxal du ralliement de ce jeune officier protestant rigoureux à *La Commune*. Peut-être est-ce son caractère républicain et sa sensibilité pour les classes dominées et la liberté qui l'y conduiront.

Patriote ulcéré par la capitulation, Rossel fut le seul officier supérieur à rejoindre l'insurrection, avec l'espoir de poursuivre la guerre contre les Prussiens.

Homme d'ordre, il lutta en vain, dans son éphémère fonction de Délégué à la guerre, contre la paralysie des instances dirigeantes de la Commune et l'indiscipline de la Garde nationale.

Républicain convaincu, attaché à l'émancipation du peuple, il s'est trouvé engagé aux côtés de militants socialistes dont il ne partageait pas les utopies.

Rossel fut avant tout un esprit libre, d'une intelligence supérieure et d'une haute moralité, ne craignant pas, en bon descendant de camisard, d'élever sa conscience au-dessus d'ordres indignes. Cela lui valut la haine des deux camps et son exécution par les Versaillais à l'âge de 27 ans.

Ce destin tragique renforça la dévotion entretenue par sa famille pour ce fils adoré.

Après de nombreuses questions d'usage, le président lève la séance à 17h 30.

### **Lettre de démission de M. Charles Balty, membre non résident.**

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Cher Confrère,

Trop de charges de publications sans cesse retardées au cours de ma carrière et, malgré tout, la distance qui me sépare de vous ne m'ont pas permis de venir à Nîmes pour assister aux séances de l'Académie comme je l'avais espéré au moment où, à la retraite, je me suis installé dans le Sud-Ouest. L'âge est aujourd'hui venu se greffer là-dessus... Je ne suis donc qu'un membre passif qui suit, de loin, grâce au site de l'Académie et aux Mémoires qu'il lit toujours avec le plus vif intérêt, les

travaux de ses confrères mais ne peut que de moins en moins envisager d'être présent rue Dorée. Je crois donc le moment venu — et j'aurais déjà dû le faire plus tôt, excusez-moi — de vous demander d'accéder à l'honorariat.

J'ose espérer que vous ne verrez pas dans cette demande le signe d'un quelconque désintérêt pour l'Académie ; j'y reste, malgré mon absence, très attaché, comme je le suis à cette ville à laquelle me lient bien des membres de ma famille et où m'accueillirent Christiane et Victor Lassalle pour mes tout premiers travaux, voilà plus de soixante-cinq ans. Je ne puis l'oublier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, cher Confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les meilleurs,

Jean-Charles Balty

Conservateur (H) aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

## **Séance administrative – Assemblée générale**

**Vendredi 11 mars 2022, 15 heures – Salle des séances.**

**Présents** : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazaucic, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Belin, Cavalier, Chabert, Desplan, Meunier, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Didier Travier, Valade.

**Excusés** : Mmes Bertrand-Fabre, Henault, Herrmann, Leroy, Pallier, Plouvier. MM. Abel, Aventurier, Blanchet, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Emmery, Fougères, Iancu, Kirschleger, Meine, Pierre Marès, Mutin, Trarieux, Daniel Travier,

La séance est présidée par Bernard Cavalier.

Après avoir ouvert la séance le président fait état de l'absence du Secrétaire Perpétuel, Alain Aventurier. Bernard Simon, secrétaire adjoint, assurera la fonction pour la présente séance.

### **RELEVÉ DE DÉCISIONS**

#### **1 . Relations avec l'Académie de Vérone**

Gabriel Audisio se propose de reprendre le projet de prise de contact avec l'Académie de Vérone qu'il avait envisagé lors de sa présidence mais auquel aucune suite n'avait été donnée.

Il rappelle que Vérone est jumelée avec Nîmes. Il demande à être officiellement chargé de la coordination de ce projet avec la participation de Théa Picquet qui a déjà pris des contacts à titre personnel avec l'Académie de Vérone.

Les interventions des membres de l'Académie soulignent l'objectif de déboucher sur des projets communs.

**A l'unanimité, les membres présents donnent mandat à Gabriel Audisio pour engager le projet de rapprochement avec l'Académie de Vérone.**

## **2 . Validation du compte rendu de la séance administrative du 16 novembre 2021.**

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

## **3 . Gestion**

La présentation des comptes de résultat fait apparaître un résultat bénéficiaire de 11 202 euros. Si les ressources provenant de la location de l'hôtel Davé sont revenues à leur niveau habituel après le défaut sur six mois en 2020 d'un des locataires, les charges ont été contenues en raison d'une faible activité dans l'Hôtel de la rue Dorée et de travaux en réduction sur l'exercice.

La situation est saine, et permet de faire face notamment aux travaux nécessités par l'entretien du patrimoine immobilier.

**Quitus est donné à l'unanimité pour la gestion de l'exercice 2021**

#### 4 . Élection des membres ordinaires

Le président donne la parole à notre consœur Hélène Deronne qui s'exprime au nom du groupe catholique.

*Monsieur Le président,*

*Monsieur le Secrétaire perpétuel,*

*Mesdames, Messieurs les académiciennes et académiciens,*

*Chères consœurs, chers confrères,*

*C'est en tant que doyenne du groupe catholique de l'Académie de Nîmes et sur la demande de celui-ci que je me permets de prendre la parole. Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à notre souhait : quelques minutes de temps de parole pour vous exposer en deux parties, dans le cadre de cette séance administrative, ce que vient de vivre le groupe catholique et ce que ses membres souhaitent :*

##### **- Bref rappel des faits :**

*Le groupe catholique s'est réuni à deux reprises pour réfléchir, puis proposer à l'élection deux candidatures à la suite du décès de deux de nos confrères.*

*Un premier candidat a été élu lors de la séance ordinaire de vendredi 21 janvier 2022 après avoir respecté les étapes prévues par les statuts.*

*La seconde candidature a fait vivre aux membres du groupe des moments difficiles.*

*A l'unanimité des présents, le 16 octobre 2021, un candidat avait été retenu par les membres du groupe catholique.*

*Suivant la procédure statutaire, la candidature fut présentée aux anciens présidents et aux membres présents du Bureau, lundi 8 novembre. Un nouveau vote a eu lieu. À l'unanimité des présents, moins une voix, le*

*candidat du groupe catholique a été retenu pour la seconde fois. Or, au cours de la séance administrative du 16 novembre, le président en exercice a présenté cette candidature comme problématique. Un long débat en avait découlé.*

*Quelques jours plus tard, cette seconde candidature a été définitivement écartée par le groupe catholique de l'Académie en raison de faits nouveaux portés à sa connaissance. Entre temps un article avait paru dans un hebdomadaire nîmois que nous connaissons tous. Les éléments dont le journaliste faisait état n'avaient pu être donnés que par un membre de l'Académie très au courant de cette candidature. **Ces pressions et ces indiscretions sont très dommageables à la liberté de choix des groupes et à l'image de notre compagnie et ne doivent pas se renouveler.***

***- Remarques et souhaits du groupe catholique***

***En aucun cas, ce rappel des faits ne veut donner naissance à une polémique autour de personnes.***

***En aucun cas, cette prise de parole ne veut donner lieu à un débat.***

*Nous voulons seulement souligner que nous formons une compagnie, attentive et courtoise, qui est depuis sa création en 1682, invitée à toujours vivre en bonne intelligence. Il peut naître des différends. C'est tout simplement humain. L'Académie, au cours des siècles, s'est structurée autour de cette volonté de confiance et de respect partagée dans une démarche qu'elle souhaite exemplaire au sein d'une société souvent tourmentée.*

*Soyons très attentifs, chacun d'entre nous, à maintenir cet état d'esprit, cette manière de travailler dans la défense des valeurs morales qui font partie de la richesse et de l'histoire de l'Académie de Nîmes. Nous sommes heureux toutes et tous autour de cette table, de nous retrouver, de lier des liens d'amitié et de véritable confiance. Que cette confiance qui doit être nôtre, puisse s'exprimer dans le respect des choix de chacun.*



*Nous sommes contents d'avoir été élus un jour, de porter au sein de certaines réunions, au nom de notre Académie, une forme de connaissance, de sagesse et d'audace pour l'avenir. De travailler pour son rayonnement afin qu'elle continue à s'inscrire dans la cité et rejoigne les autres académies grâce à sa pertinence.*

*Et quand l'un de nous nous quitte, nous en sommes très affligés, nous sommes en deuil.*

*Afin que ce type de distorsion que nous venons de vivre ne se reproduise plus, le groupe catholique demande au Bureau de réfléchir sur un avenant au règlement intérieur afin qu'aucun écart ne puisse être permis désormais lors de la proposition par un groupe d'un candidat à l'élection.*

*Je vous remercie de votre attention.*

*Groupe catholique,*

*11 mars 2022.*

Proposition du Bureau de modifier la procédure d'élection pour être inscrite au registre des décisions. Il est tenu compte de la proposition de modification du paragraphe 3a intervenue au cours de la discussion :

### ***PROCESSUS D'ÉLECTION DES MEMBRES RÉSIDANTS***

Rappel :

*Nul ne peut faire acte de candidature pour siéger à l'Académie de Nîmes*

Processus d'élection :

*1 - Chacun des 3 groupes constitutifs des membres résidents de l'Académie de Nîmes peut présenter le candidat de son choix à l'élection comme membre résident de l'Académie de Nîmes chaque fois que l'un des fauteuils de ce groupe est à pourvoir.*

2 - Le doyen de ce groupe soumet dans un premier temps cette candidature à un collège comprenant les membres du Bureau élargi à l'ensemble des anciens présidents de l'Académie. Ils ont UN mois pour statuer sur la recevabilité de cette candidature.

3 - Si la proposition est retenue, cette candidature pourra être soumise au vote des Membres résidants et non résidants de l'Académie dans les conditions précisées ci-après :

a) Suite à la décision de recevabilité du Bureau et de l'assemblée des anciens présidents le nom des candidats est communiqué par courrier à l'ensemble de membres ordinaires. Pendant le mois qui suit, tous les membres ordinaires sont invités à donner au doyen du groupe concerné toutes informations en leur possession pour affiner les éléments de présentation du candidat au vote définitif de l'assemblée.

A l'issue de ce délai, et après consultation du doyen du groupe concerné, une présentation formalisée de la candidature proposée sera adressée aux membres ordinaires pour déterminer la date de réunion à laquelle il sera procédé au vote.

b) Pendant ce laps de temps, tout académicien pourra contacter le président du groupe proposant cette candidature pour demander tout éclaircissement ou fournir toutes informations qu'il jugera utiles.

c) À tout moment de cette période, le groupe peut retirer sa proposition de candidature s'il le juge nécessaire. Le doyen du groupe doit alors en informer le bureau de l'Académie.

d) Lors de la réunion électorale, seuls les membres résidants et non résidants pourront être présents.

- e) *Un débat contradictoire pourra être alors engagé pour toute demandes de précisions utiles susceptibles d'éclairer le discernement des académiciens.*
- f) *Un vote à bulletin secret aura lieu à l'issue de cette rencontre.*
- g) *Les phases 1, 2 et 3 sont strictement confidentielles et ne doivent en aucun cas être diffusées en dehors du cercle étroit des membres résidants et non résidants de l'Académie.*

*4 - Seuls les noms des candidats ayant été élus comme membres résidants de l'Académie de Nîmes pourront être diffusés dans les médias.*

*5 - Tout manquement au respect des règles de confidentialité pourra faire l'objet d'un rappel à l'ordre.*

Les différentes interventions soulignent la nécessité d'une connaissance approfondie des candidatures proposées, non seulement en termes de compétence, mais également en termes de représentativité, de disponibilité et de respect des équilibres entre les différents domaines de compétences. A cet effet la procédure doit favoriser le débat entre les académiciens.

La discrétion dans le processus de nomination est également un élément à respecter strictement.

**La modification de la procédure est adoptée à l'unanimité pour être reportée dans le registre des décisions**

### **5 . Modalités de travail des commissions**

En accord avec le Bureau de l'Académie, chaque commission peut solliciter l'avis de personnes ressources reconnues pour leurs compétences techniques ou leur investissement particulier dans le champ de compétence de ladite commission.

Ces personnes ressources pourront être sollicitées soit ponctuellement, soit intégrées à la vie de la commission pour la durée d'une année académique. Leur mandat est renouvelable.

**La présence de personnes compétentes non membres de l'Académie pour aider les commissions dans leurs travaux est votée à l'unanimité.**

#### **6 . Dénomination de « membre correspondant »**

Le Bureau propose que le titre de « Membre correspondant » soit généralisé dans toutes les communications et tous les travaux de l'Académie. Cette disposition qui n'est pas incompatible avec les statuts et le règlement intérieur reprend une tradition antérieure.

**La généralisation du titre de « membre correspondant » dans toutes les communications académiques est votée à l'unanimité.**

La séance est levée à 18 heures.

## Séance du 25 mars 2022

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents** : Mmes Deronne, Catherine Marès, Pallier, Picquet, Poujoulat. MM. Abauzit, Audisio, Belin, Cavalier, Chabert, Emmery, Pierre Marès, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux.

**Excusés** : Mmes Cabane, Herrmann, Leroy, Plouvier, Prat. MM. Aventurier, Blanchet, Desplan, Fougères, Iancu, Mutin, Didier Travier, Daniel Travier, Valade.

**Correspondants présents** : Mmes Bénéel, Giacomoni, Reboul. MM. Galligani, Mercier, Ott, Pey, Simula.

**Excusés** : Mmes Brandts, Torreilles. MM. Artus, Feller, Gutherz, Polge, Rouanet de Lavit.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il présente les excuses de Mohamed El Mahdi Krabch, indisponible, qui devait assurer la communication de ce jour. Puis il donne la parole à Pascal Trarieux pour la déclaration suivante :

*« Chères consœurs, chers confrères,*

*Avec beaucoup de modestie et dans un geste très symbolique, je suis venu disposer, sur la table de nos assemblées, ces rameaux d'olivier croisés à une branche de laurier, illustrant notre Société : Aemula Lauri*

*en référence à Apollon, divinité protectrice des Lettres des Arts et des sciences.*

*Ces deux végétaux accompagnent ma pensée depuis quelques jours : l'Humanité a toujours su comment déclencher une guerre, saurons-nous à présent trouver le moyen d'enclencher la Paix. »*

En l'absence d'Alain Aventurier, indisponible pour raison de santé, le président donne la parole à Bernard Simon pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 18 février qui est mis aux voix puis adopté.

### **Annonces**

Nous venons d'apprendre la disparition de M. Jean-Marie de Bermond de Vaultx, membre correspondant, chevalier des Palmes académiques, qui est décédé le 15 mars 2022. Juriste de formation, il avait été élu en 2014. Ses obsèques religieuses se sont déroulées jeudi 24 mars en l'église Notre-Dame de Châteauroux. Nous avons adressé à son épouse nos plus sincères condoléances.

Nous avons appris l'élection de notre consœur Michèle Pallier en qualité de correspondante de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Toute nos plus vives félicitations. Nous rappelons que Michèle Pallier représente également notre compagnie auprès de la C.N.A. (Conférence nationale des Académies des Sciences et Lettres).

### **Autres informations :**

Samedi 5 mars, notre confrère Daniel J. Valade a été invité à la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Féria de Nîmes. Celle-ci avait été créée par un comité présidé par le docteur Jean Lauret. Daniel J. Valade a rappelé sous forme de brindis - qui est intégralement retranscrit dans le compte rendu écrit - le parcours du docteur Jean Lauret, médecin urologue, chirurgien et qui a été président de notre compagnie en 1986.

Ce soir, vendredi 25 mars, à 18 heures30, à la Maison diocésaine, rue Salomon Reinach, notre consœur Hélène Deronne nous invite à la conférence intitulée : « Dieu Trinité, expression iconographique et artistique », organisée par le CREC.

Nous vous demandons de noter que l'installation de notre confrère Luc Simula en qualité d'académicien résidant au fauteuil de Jean Matouk aura lieu mercredi 18 mai à 16 heures, ici même, salle des séances.

Notre consœur, Théa Picquet, offre à l'Académie trois de ses livres :

- « *La Comédie italienne de la Renaissance Miroir de la société* », Rome, Aracne, 2018, 500 pages.
- « *Florence berceau de la Renaissance* », Aix-en-Provence, PUP, 2015, 170 pages.
- « *Donato Giannotti, Della Repubblica Fiorentina, édition critique et commentée* », Rome, Aracne, 2011, 260 pages.

Nous la remercions vivement.

### **Election des membres correspondants**

Nombre de votants : 18

Résultat du vote :

Yann Cuvellier : oui 16, abstentions 2.

Alain Delage : oui 16, abstentions 2.

Jean Ribstein : oui 16, abstentions 2.

Christophe Teissier : oui 17, abstentions 1.

Tous les membres correspondants présentés sont élus.

La promotion 2022 des correspondants sera reçue vendredi 13 mai.

Le président donne la parole à Gabriel Audisio pour une communication impromptue.

La langue française évolue et notre confrère, Gabriel Audisio, nous a déjà fait partager ses réflexions sur la question il y a belle lurette.

Aujourd'hui, nous disons quatre mots qui font de l'expression « *au jour d'aujourd'hui* » un pléonasme et trois mots « *à brûle pourpoint* » un anachonisme puisque ce vêtement n'est plus en usage. Il y a ainsi quantité d'expressions, certes compréhensibles, mais dont les termes sont hérités d'un autre âge et relèvent du vieux ou du moyen français. Quasiment « *de but en blanc* », (trajectoire la plus courte entre la butte sur laquelle le canon était placé jusqu'au « *blanc* » la cible), notre confrère, en un court laps de temps, dressa la table d'une chair culturelle et d'un florilège d'expressions de bon aloi qui ont toutes eu « *l'heur* » - la chance - de nous ravir.

Le président propose à l'assemblée de s'exprimer sur les questions relatives à l'amélioration du fonctionnement de l'Académie.

Une proposition d'actualité concerne le remplacement d'un conférencier défaillant. L'ensemble des propositions émises seront examinées prochainement par le Bureau.

La séance est levée à 17h30.

**1952 - 2022...**

**LA FERIA DE NIMES A 70 ANS**

**Daniel Jean Valade**

*Sept décennies ! Excellent chiffre. Pour les 80 ans, ce sera le signe de l'infini... En attendant le centenaire, M. Jean-Claude Coulet, copropriétaire du célèbre « Napoléon », a eu l'excellente et généreuse idée de rassembler l'aficion afin de marquer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la réunion qui créa la Féria. Il y eut foule. Un sénateur, deux députés, un vaste cartel d'élus et beaucoup d'enthousiasme, à l'orée de la*



*temporada qui nous fera oublier le covid. Plusieurs interventions, dont celle de Frédéric Pastor au nom de Jean-Paul Fournier. Voici notre contribution, à la mémoire et en l'honneur du docteur Jean Lauret, membre et président de l'Académie de Nîmes, qui fut le chef de lidia de la Féria.*

Voici quelques semaines, nous avons commémoré et célébré la « *Levée des Tridents* » qui, le 17 novembre 1921, affirma la passion et la cohésion du peuple du cheval et du taureau pour les différentes formes de tauromachie.

Il s'agissait, voici un siècle et il s'agit toujours et plus que jamais aujourd'hui, de revendiquer et de défendre nos libertés et notre culture.

Ce soir, grâce à l'heureuse initiative de M. Jean-Claude Coulet, copropriétaire de l'Impérial « Napoléon », nous commémorons et célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Féria de Nîmes.

Elle est née à l'étage de ce qui était alors le Café de Paris.

Mon très regretté confrère à l'Académie de Nîmes, M. le docteur Jean Lauret, de chère mémoire, a rappelé, dans la communication qu'il a faite lors d'une séance publique et solennelle de l'Académie, les circonstances de la réunion fondamentale que nous évoquons.

Nous sommes le 5 Mars 1952. Le futur « Napoléon » est le siège du Cercle taurin, animé par le docteur Lauret. Quelques mois auparavant, lors du 36<sup>e</sup> congrès de la Fédération des sociétés taurines de France, il fut annoncé que la récente loi 51-461, votée le 24 Avril 1951 et publiée au Journal officiel de la République française dès le lendemain disposait, en son article unique, que la loi, dite Grammont, « n'est pas applicable aux courses de taureaux lorsqu'une tradition ininterrompue peut être invoquée ».

Cette loi, qui reconnaissait solennellement notre culture, était signée du Président de la République Vincent Auriol, du Président du Conseil et

ministre de l'intérieur Henri Queuille et du Garde des sceaux, ministre de la justice, René Mayer. Rappelons que l'étape suivante sera l'avis fondamental du Conseil constitutionnel, présidé par Jean-Louis Debré, qui affirmera de façon définitive l'absolue légalité de la corrida en France et cela, le 21 Septembre 2012, jour anniversaire-même de la proclamation de la Première République !

Magnifique symbole !

La voie devenait libre pour l'organisation de la Féria de Nîmes. Pour ce faire, un comité présidé par le docteur Lauret se forma, composé de son propre club, le Cercle taurin, de l'Union taurine nîmoise, de l'Aficion cheminote nîmoise, du club de Saint-Césaire et des Amis de Toros, autant de sociétés qui, depuis, poursuivent activement leur mission. Etaient également présents à l'étage du « Napoléon » : la Chambre de commerce, l'Union des commerçants, industriels et artisans, le Syndicat d'initiatives, le Comité des fêtes, le Syndicat des hôteliers, restaurateurs et cafetiers, les délégués de la Semaine commerciale, ceux aussi de l'Automobile club, de l'Aéroclub, des Comités de quartiers et de la Presse.

Le docteur Jean Lauret rappelle que ce fut M. Pierre Gamel, futur député, président de la Chambre de commerce, qui trouva le nom de cette fête : «*Ce sera, dit-il, la première Féria de Nîmes et de France*».

Ainsi, 70 ans plus tard, la Féria de Pentecôte, prolongée grâce à Simon Casas par celle des Vendanges, s'affirme-t-elle, chaque année, comme l'événement taumachique, économique et culturel majeur de la Rome française.

Saluons la mémoire des pionniers audacieux qui donnèrent une ampleur incomparable à nos arènes.

Saluons leur initiative qui fait des Férias de Nîmes le forum des générations et des aficions.

Voici 20 ans, avec Jean-Paul Fournier, maire aficionado et aficionado maire, dans le souvenir d'Edgar Tailhades, Claude Baillet et les membres du Conseil municipal de l'époque dont Jean Ménard qui fut aussi secrétaire perpétuel de l'Académie et le sénateur-maire Edgar Tailhades qui, lui, en était membre et président, nous avons célébré le demi-siècle de la Féria.

Rendez-vous nous est donné afin que, dans trois décennies, nous célébrions le centenaire de ce moment intense et incomparable qu'est la Féria de Nîmes, née ici !

---

#### BRINDIS AU DOCTEUR JEAN LAURET

Le 27 Octobre 1978, Jean Lauret fut reçu à l'Académie de Nîmes par le Président, M. Joachim Durand. Il succédait au Pasteur Paul Brunel. Jean Lauret est né en 1909. Latin-sciences au lycée. Doctorat en médecine. Interne à l'hôpital Ruffi. Il se spécialise en urologie. Chirurgien militaire durant la seconde guerre mondiale. Il pratique en pionnier la transfusion sanguine. Il crée le service d'urologie de l'hôpital de Nîmes avec son confrère le docteur Jean Paradis, académicien nîmois. Il enseigne à l'antenne nîmoise de la faculté de médecine. Il préside des associations à caractère social, ainsi que le Rotary. Jean Lauret est président du Cercle Taurin. Il prononce des conférences sur les blessures de toreros dont celles du fameux El Cordobès ou encore sur « L'Église et les courses de taureaux ». Une rue au sud de Nîmes porte son nom.

Le 20 Juin 2000, M. Le Bâtonnier Jean Goujon, président de l'Académie, prononce son éloge funèbre. Il souligne notamment : « Jean Lauret est l'apôtre de la Féria... Sur les bancs des arènes, ce fin connaisseur affirmait son clacissisme avec une discrétion de seigneur, bien différent des ayatollahs farouches et bruyants. Il savait que, dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, c'est souvent le silence qui est grand. »

Le 8 Juin 2001, le président de l'Académie, le docteur Charly-Sam Jallatte, recevait le préfet Henri Hugues, successeur de Jean Lauret. M. Hugues rappela le portrait que Christian Liger, membre et ancien président de l'Académie, brossa de Jean Lauret dans « Nîmes sans visa ». Il fut également fait mémoire de la réception par Jean Lauret en sa qualité de président de l'Académie, en 1986, de Léopold Sédar Senghor que nous avions invité à Nîmes.

## Séance du 8 avril 2022

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Cabane, Catherine Marès, Mazauric, Pallier, Poujoulat, MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

**Excusés :** Mmes Deronne, Hénault, Herrmann, Leroy, Picquet, Plouvier, Prat. MM. Blanchet, Cadène, Chabert, Emmery, Firoud, Iancu, Mutin, Puech, Daniel Travier, Didier Travier.

**Membres Correspondants présents :** Mmes Béné, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Feller, Fournier, Maréchal, Mercier, Ott, Pey, Polge, Rouanet de Lavit.

**Excusés :** Mme Brandts. MM. Artus, Gutherz, Pontvieux.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 25 mars qui est mis aux voix puis adopté.

### **Invitations**

- Jeudi 14 avril, à 19 heures, au Musée de la Romanité, M. le maire Jean-Paul Fournier et Sophie Roulle, maire-adjointe déléguée à la

Culture, nous invitent au vernissage de l'exposition « Etrusques », une civilisation de la Méditerranée.

- Mardi 19 avril, à 18h30 à l'auditorium Christian Liger du centre Pablo Neruda, notre consœur Francine Cabane est invitée par l'association le Collège des consuls de Nîmes pour une conférence intitulée : «Le culte impérial à Nîmes à l'époque d'Auguste ».

## **Ouvrages**

Nous avons reçu :

- les Bulletins et Mémoires 2021 de la Société archéologique et historique de la Charente.
- le Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne Année 2018.
- le Bulletin de la Diana. Société archéologique et historique du Forez . 1er trimestre 2022.
- la Revue de la Société archéologique de Bordeaux. Année 2020.
- les Mémoires de l'Académie de Vaucluse. Années 2013-2014.
- Causses & Cévennes. Revue du club cévenol. 2022 N°1.

Le président accueille notre conférencier le pasteur Michel Jas, membre correspondant en ces termes :

Cher confrère,

Vous êtes sans doute l'un des plus anciens membres correspondants de notre Académie. Vous y avez été reçu le 17 avril 1998 par Madame Janine Reinaud, alors présidente de notre compagnie. Rappel d'un moment émouvant pour certains d'entre nous, c'était en effet, pour elle, sa dernière apparition rue Dorée en raison de la maladie qui devait la frapper peu après. Le bulletin de notre Académie étant alors peu disert

sur la réception des correspondants, je n'ai pas trouvé trace des paroles qui ont été prononcées à cette occasion pour vous accueillir. Nous savons simplement que vous y étiez admis en bonne compagnie, puisque votre promotion était également celle de notre consoeur, Madame Michèle Pallier, qui fit une intervention, ce jour-là, où elle nous présenta « Les Gasparin, cinq portraits de femmes » et de notre secrétaire perpétuel, Alain Aventurier qui donna son éclairage sur « La science à la rencontre de l'art et de l'Histoire ». Rien ne vous concernant. Je vais donc faire un bref survol du parcours qui vous a conduit parmi nous.

Vous êtes né à Nîmes en 1953 à la Maison de santé protestante, comme il se devait alors pour le fils d'un couple d'instituteurs qui, sans être très pratiquants, étaient des membres reconnus de l'Église Réformée de Fons-outré-Gardon, village où ils exerçaient et résidaient. Reconnus, ils devaient l'être en effet, puisque le Conseil presbytéral de cette paroisse avait donné à votre père l'autorisation d'y conduire des cultes en tant que prédicateur laïque. Il vous semble cependant que vos parents étaient plus préoccupés par l'action sociale que par le spirituel.

Vous êtes leur seul enfant survivant. Un jeune frère est décédé, peu après sa naissance, lorsque vous aviez 12 ans, frère que finalement vous n'avez pas connu et peut-être même jamais vu, d'où ce sentiment que vous avez d'avoir été l'enfant unique de vos parents.

Très jeune, vous avez été sensibilisé à l'Histoire au travers du regard de ceux qui en ont été les acteurs le plus souvent bien involontaires. Vous m'avez dit avoir été marqué dès votre enfance par la lecture des lettres qu'écrivait votre grand-père Michel Jas mort sur le front en 1918, deux ans après son frère, décédé dans les mêmes conditions en 1916. Ce grand-père rédigeait des poèmes que vous lisiez et faisait des dessins que regardiez avec gourmandise.

Cela vous a durablement imprégné puisque, bien des années plus tard, à la commission des ministères de l'Église Réformée de France, où vous postuliez pour être ministre du culte, lorsqu'on vous a demandé

quel événement vous avait le plus marqué, vous avez répondu sans même y réfléchir : « la Guerre de 14 ».

Les poèmes de votre grand-père, ses dessins, sa mort, celle de votre grand-oncle, ce frère si tôt disparu dont on devait très peu parler comme c'était la coutume en ce temps-là, bref ce sentiment de présence-absence, cette proximité avec des personnes jamais rencontrées et pourtant si présentes vous ont profondément marqué. Voilà sans doute l'une des raisons qui expliquent votre appétence précoce pour l'Histoire.

Adolescent, vous parcouriez sur votre bicyclette les environs de votre village pour aller à la rencontre « des vieux » entre guillemets, les amis de votre grand-père et de votre grand-oncle pour leur faire raconter leur guerre, mais également leur vie, celle de leur village. À l'instar de monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, vous, vous faisiez du « Philippe Joutard » sans le savoir. Comme lui, dont la thèse portait sur une certaine vision de la guerre des Camisards, vous vous attachiez à comprendre l'Histoire au travers de ce qu'en dit la tradition orale.

Votre voie semblait toute tracée, vous auriez dû être historien. Mais c'était sans compter sur la façon dont l'Histoire, la grande, interfère avec la nôtre. Vous aviez 15 ans en 1968 et, dans les suites du mouvement de mai, fleurissaient des lieux de rencontres et d'échanges où les idées bouillonnaient et se confrontaient. À Nîmes, vous êtes attiré par l'un de ces lieux où des jeunes en questionnement dissertaient des heures durant sur le sens de la vie autour d'un verre. Vous avez pris soin de m'expliquer que ces boissons n'étaient jamais alcoolisées. C'est là que vous avez découvert la foi dans une ambiance à la fois œcuménique et très libre, hors du cadre des Églises constituées. Cette expérience vous décide à entreprendre des études de théologie, non pas à Montpellier comme on aurait pu s'y attendre, mais dans une faculté plus évangélique, celle d'Aix-en-Provence. C'est là que vous rencontrez Élisabeth qui allait devenir votre épouse. Elle était catholique, mais avec une amie musulmane, elles avaient décidé de poursuivre des études de



théologie à la faculté d'Aix. Lors de vos études, vous avez travaillé sur les manuscrits de la Mer morte. Comme on le voit, l'Histoire n'est jamais très éloignée de vos préoccupations.

Marié en 1978 avec Élisabeth, vous avez deux enfants, Héloïse, sage-femme à Privas et Alexandre qui, après des études de science politique à Toulouse, travaille dans la gestion des images à Euro new.

Vos différents postes pastoraux vous ont permis de bien connaître notre région : Perpignan, Toulouse, Nîmes, Montpellier, l'Aude et enfin Uzès, tout votre parcours professionnel fut occitan. Sur le plan théologique, vous dites qu'après avoir été pendant 20 ans un « évangélique libéral », votre parcours spirituel vous oriente de plus en plus vers le libéralisme.

À Toulouse, vous avez fait la connaissance de Jean Duvernay. Il faisait un travail historique sur les registres de l'Inquisition. C'est à son initiative que vous avez entrepris des recherches sur les corrélations pouvant exister entre les patronymes cathares et ceux des Protestants et Catholiques de la région après la Réforme. Vous en avez tiré des conclusions qui ont fait l'objet de votre premier ouvrage publié en 1992 : « Braises cathares : filiation secrète à l'heure de la Réforme ». D'autres ouvrages suivront : en 2007 « Incertitudes : les Cathares à Montpellier », en 2011 « Cathares et Protestants : familles rebelles et Histoire du midi » et enfin en 2017 : « Le Saint, le pauvre et l'hérétique : essai critique sur François d'Assise, le 'Saint', le modeste Valdes de Lyon ; le 'pauvre' et le curieux Nicéas, théologien du catharisme presque irréel ». Pour ce dernier ouvrage, je crois que vos références bibliographiques, touchant au modeste Valdes, puisent beaucoup chez un confrère bien connu dans notre compagnie.

Je veux parler, chacun l'aura compris, de Gabriel Audisio historien pour lequel vous avez, je le sais, une grande admiration.

À la réflexion, il me semble trouver un fil conducteur entre votre parcours et celui de vos parents ainsi qu'une grande proximité entre

vosre vocation de pasteur et celle d'historien. Si vos parents par leurs engagements s'intéressaient aux oubliés de la vie, votre travail pastoral, d'une certaine façon, en était souvent assez proche. Comme eux l'ont fait en leur temps, les humbles sont l'objet de vos préoccupations et de votre sollicitude. De la même façon, comme historien, vous vous intéressez également aux petits, aux vaincus, aux oubliés de l'Histoire, ceux dont on ne saurait presque plus rien si des hommes, tels que vous, ne venaient nous rappeler qu'au travers de leurs combats, de leurs défaites même, ils ont encore tant de choses à nous dire et à nous apprendre.

Aujourd'hui, vous allez nous parler d'un Nîmois du XVII<sup>e</sup> siècle, François Graverol et sa recherche concernant les Cathares.

Nous vous écoutons.

Le président lui donne la parole pour sa communication intitulée : *Un nîmois du XVII<sup>e</sup> siècle, François Graverol et la recherche concernant les Cathares.*

Résumé :

Un extrait du célèbre manuscrit de l'Inquisition de Toulouse pour Albi, possédé par François Graverol puis perdu au moment de son abjuration, vient d'être redécouvert. En effet, fin novembre 2020, un jeune historien italien Daniel Toti de Milan publie une étude que notre confrère résume et complète.

Michel Jas profite de cette histoire nîmoise et gardoise pour retrouver des liens avec le Haut-Languedoc tarnais et toulousain et puis nous interroge sur l'identité, démontrée ou fantasmée, de ces premiers hérétiques occitans. Qu'est ce que l'on a dit des cathares aux siècles derniers, dans les débats entre protestants et catholiques et puis aujourd'hui ? En quoi peuvent-ils concerner le Languedoc rhodanien et les Cévennes ?

La séance est levée à 17h30

## **Séance du vendredi 22 avril 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Cabane, Deronne, Catherine Marès, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Abel, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Desplan, Emmery, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Leroy, Picquet, Plouvier. MM. Audisio, Blanchet, Fougères, Nicolas Cadène, Firoud, Iancu, Mutin, Daniel Travier.

**Membres correspondants présents :** Mmes Bénéel, Brandts, Giacomoni, Reboul. MM. Fournier, Maréchal, Mercier, Nicolas, Ott, Pey, Polge.

**Excusés :** Mmes Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Chillet, Feller, Gutherz, Jas, Krebs, Pontvieux, Rouanet de Lavit, Ventura.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 8 avril qui est mis aux voix puis adopté.

## **Informations**

Nous avons reçu la lettre de démission de notre confrère membre résidant Guilhem Fabre. Directeur de recherche au Cnrs, Guilhem Fabre avait été élu en 1997 au fauteuil de Victor Lassalle, devenu membre honoraire. Guilhem Fabre a été président de notre compagnie en 2005.

Notre consœur Vanessa Ritter, membre résidant, très handicapée a téléphoné au secrétaire perpétuel pour lui demander d'accepter sa démission. Vanessa Ritter avait été reçue le 8 février 2013 au fauteuil de Marcelle Viala par le président René Chabert. Docteur en égyptologie, Vanessa Ritter s'est particulièrement investie dans la sauvegarde de la collection des cartes postales du fonds Filleron-Lorin. Très attachée à la vie académique de notre compagnie, nous demanderons au Bureau de la proposer à l'honorariat au cours d'une prochaine séance ordinaire. Nous associerons également notre confrère Guilhem Fabre à cette démarche.

## **Ouvrages**

Nous avons reçu :

- Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Années 2020-2021.
- Les Mémoires de l'Académie d'Angers. Année 2021.
- La revue Argence, à savoir le bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. N°29. Avril 2022.

Le président accueille notre conférencier Olivier Abel, membre résidant, en ces termes :

Mon cher confrère, cher ami,

Est-il encore besoin de vous présenter aux membres de cette Académie, vous qui en faites partie depuis le 22 mars 2019. Vous étiez

déjà bien connu par la plupart d'entre nous en raison des nombreuses publications et ouvrages que vous avez produits.

Lors de son discours de bienvenue, notre présidente d'alors, Madame Simone Mazauric soulignait que, tous deux philosophes de formation, vous aviez un intérêt commun pour Gaston Bachelard, puisqu'elle avait consacré à cet auteur son mémoire de maîtrise et vous-même lui aviez consacré votre thèse, rédigée sous la double direction d'Emmanuel Lévinas et de Paul Ricoeur : « *Le statut phénoménologique de la rêverie poétique selon Gaston Bachelard* ».

Après avoir enseigné la philosophie au Tchad puis à Istanbul, vous êtes devenu professeur de philosophie éthique à la Faculté de théologie protestante de Paris et, depuis 2014, à celle de Montpellier. Madame Mazauric soulignait que vous avez consacré de nombreux travaux à l'œuvre de Paul Ricoeur dont elle pense qu'il n'aurait pas aimé que l'on dise de lui qu'il était votre maître en philosophie, alors qu'il est l'incontestable inspirateur de nombre de vos travaux. Elle rappelait que Ricoeur dans « *Histoire et vérité* » posait la question éthique suivante : comment participer à l'histoire de son temps ?

Votre œuvre reflète cette même interrogation. Dans « *L'Europe et le destin de la démocratie* » que vous avez coécrit avec Jean Matouk et dans « *Le vertige de l'Europe* » qui en est en quelque sorte un prolongement plus personnel, vous montrez à la fois la fragilité et la nécessité de la construction européenne. Fragilité en raison de la remise en cause par certains pays de ses valeurs fondatrices, et nécessité, car, pour les peuples qui la composent, la poursuite de sa construction est de plus en plus nécessaire. Les événements dramatiques que nous traversons montrent, s'il en était besoin, la justesse de votre analyse.

Vos communications au sein de notre compagnie ne font que confirmer votre intérêt pour l'ensemble des questions éthiques que posent à notre société l'évolution galopante des sciences et des techniques. Votre intervention au colloque sur le transhumanisme, conjointement

organisé avec Simone Mazauric et Didier Travier, en est une illustration. Vous référant à plusieurs reprises à Jean-François Lyotard, vous nous avez montré en quoi, entre les entreprises mélioratrices promues par le rêve transhumaniste et « *l'entreprise multiséculaire d'amélioration des conditions de la vie humaine* », objet de la médecine classique, il y a plus qu'une simple différence de degré, mais bien une différence de nature. Vous parlez même de « *sécularisation d'une théologie du salut* ».

Quant à l'autre intervention, introduite par Michel Belin, ayant pour titre « *Nos identités sont-elles racontables ?* », après avoir montré combien actuellement le sujet est passionnel et explosif, vous abordez les différentes approches possibles que l'on peut faire de cette question.

Vous rappelez combien, avec la mondialisation, les identités sont soit dissoutes, soit durcies. Vous prônez alors une approche dépassionnée du débat.

Mais là ne sont pas vos seules contributions philosophiques et éthiques aux débats qui nous agitent. Avec notre confrère Nicolas Cadène, vous êtes un membre actif du groupe de réflexion appelé « *La vigie de la laïcité* ».

Dans notre compagnie, vous succédez au pasteur Jacques Galtier. Vous-même, fils de pasteur, vous succédez à un pasteur. Comme nous l'avons vu, vous avez des liens très forts avec Paul Ricoeur, comme vous, protestant. Enfin vous êtes professeur de philosophie et d'éthique dans une faculté de théologie protestante. Tout cela bien évidemment n'est pas le fait du hasard. Je ne sais pas cependant si vous accepteriez que l'on dise de vous que vous êtes un théologien, encore que, dans un article récent, paru dans le journal « *Réforme* », vous soyez présenté comme tel. Quoi qu'il en soit, nombre des collègues que vous côtoyez le sont. Si vous êtes plus philosophe que théologien, vous connaissez bien la théologie.

En 1989, dans la revue d'histoire et de philosophie religieuses, Paul Ricoeur aborde la question des rapports entre philosophie et théologie dans un article paru sous le titre « *Philosophie et théologie : la règle d'Or en question* ». Il explique que, si la règle d'Or exprime de façon intuitive la conviction morale la plus fondamentale, le philosophe et le théologien lui donnent un prolongement différent. On comprend mieux dès lors la pertinence d'un enseignement de la philosophie dans une faculté de théologie. Luc Ferry écrivait également que le philosophe ne peut pas ignorer l'existence de la théologie dans sa quête de sens. À votre manière, vous êtes un passeur entre ces deux mondes, autrefois très proches, qui semblent actuellement s'éloigner l'un de l'autre.

Dans un petit ouvrage, paru sous le titre de « *Le oui de Ricoeur* » dans la collection « *Les petits Platons* », vous le faites dialoguer avec une chouette, comme il avait lui-même pour habitude de faire dialoguer entre eux des philosophes d'époques différentes. Ce petit fascicule étant écrit pour des jeunes de 9 à 99 ans, mon âge ne m'interdisait pas de le parcourir. Immédiatement, il m'a évoqué « *Le Petit Prince* ». Un petit dialogue entre Paul Ricoeur et la chouette m'a semblé éclairant et je ne peux me priver du plaisir de le lire :

La chouette : « Tu ne vas pas tout de même passer ton temps à expliquer le mal ? »

Paul Ricoeur : « Non, je ferai tout pour l'empêcher et réparer ce qui peut l'être, mais il est des malheurs qui dépassent nos possibilités de comprendre et d'agir, face auxquels il ne nous reste que la plainte. La lumière de Pâques, la grande espérance ouverte par la résurrection, me semble alors si loin, comme un sommet impossible, incompréhensible.

La chouette : « On dirait que tu es un philosophe chrétien !

Paul Ricoeur : « Si tu le dis... mais ce que je viens de formuler, il me semble qu'un bouddhiste pourrait le redire autrement, un juif, un athée aussi. Et pour ma part, je suis d'abord un philosophe, tout court,

et puis, par ailleurs, un chrétien qui parle la langue de la philosophie, comme Rembrandt est peintre, tout court, et un chrétien qui parle la langue de la peinture, car c'est son talent et son métier. Mais il m'arrive d'être perdu et incertain. Et Dieu est tantôt cet Autre, tellement lointain que je ne peux le comprendre, tantôt le Très-Proche que j'aime et qui me bouleverse de l'intérieur ».

L'enfant qui demeure en moi comprend mieux à présent les rapports de Paul Ricoeur à sa foi chrétienne, mais peut-être également cela m'aide-t-il à me faire une meilleure idée... des vôtres ?

Pour ce qui est de votre attachement à la foi réformée, peut-être un petit éclairage nous est donné par cette phrase que vous avez un jour écrite pour expliquer la raison qui vous avait incité à réfléchir et à publier sur la flibuste protestante : « *L'océan est en phase avec la théologie protestante : il n'y a plus ni roi, ni pape, on est seul avec Dieu, on a tout quitté* ».

Aujourd'hui votre communication est intitulée « *Faits et méfaits de l'humiliation* ».

Je me suis intéressé à regarder si ce thème était abordé dans la Bible. Sans prétendre à l'exhaustivité, j'ai trouvé pas moins de 44 références traitant de l'humilité. Si l'on y rajoute celles se référant au verbe humilier, cela en fait 62 de plus. Celles qui concernent l'humiliation d'un ennemi sont au nombre de 11. On ne peut donc pas dire que les auteurs bibliques se soient désintéressés de cette question alors que, si j'en crois ce qu'en a dit Madame Mazauric lors de votre réception, « *ce thème n'a été que rarement philosophiquement interrogé* ».

Nous vous écoutons.

Le président donne la parole à notre confrère pour sa communication intitulée : *Faits et méfaits de l'humiliation*.



## **Résumé de la communication**

L'humiliation est un facteur majeur dans beaucoup de phénomènes de nos existences et de nos sociétés. Mais elle est largement sous-estimée, et nous y sommes souvent très insensibles ; ou parfois, mais c'est peut-être la rançon de ce déni, nous y sommes trop sensibles et comme surexposés.

Une part majeure de notre vie politique semble se décider sur ces sentiments sombres. C'est pourquoi il est urgent de la combattre et, sinon d'y mettre un terme, du moins de la limiter et de la déjouer au mieux, tant dans nos institutions communes que dans nos vies ordinaires. Dans cet exposé, Olivier Abel a tenté de montrer l'amplitude et la profondeur de l'humiliation dans nos sociétés et dans nos vies, et la curieuse insensibilité par laquelle nous dénisons son importance.

Puis notre confrère a voulu en déplier l'analyse sur trois grands registres de notre « vivre ensemble », celui des institutions publiques, celui du monde économique, et celui de nos cultures comprises comme formes de vie. Il montre alors comment nous sommes passés de l'humiliation servitude à l'humiliation exclusion.

Olivier Abel explore ensuite le rôle des guerres comme fabriques d'humiliation, et vice-versa. Face à l'humiliation, nous posons quelques considérations éthiques, sur la double faculté de se montrer et de se retirer, mais librement. Notre confrère revient pour finir sur la scène politique française actuelle et sur le manque d'une scène méta-politique qui la préserverait de la furie des passions.

Cette communication a soulevé de nombreuses questions. Après plus d'une heure de discussions, le président lève la séance à 18 heures.

Lettre de démission de Guilhem FABRE

Guilhem FABRE

Mes le Secrétaire Populaire, Me le Président, Messieurs les collègues,  
L'âge venant, le temps passant et mon activité académique  
baissant, je souhaiterais quitter la classe des membres résidents  
et intégrer celle des honoraires.  
Bonne continuation de vie à toute compagnie  
Avec mes chaleureuses pensées.

A Nîmes le 15.04.2022 // Aux Graines et aux iris //



189, Avenue Joséphin Peladan 30000 NÎMES - Tél. 04.66.26.63.51

0647730800

## **Séance du vendredi 13 mai 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Marès, Pallier, Picquet, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Desplan, Emmery, Fougères, Meine, Michel, Meunier, Mutin, Penchinat, Stephan, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

**Excusés :** Mmes Deronne, Hénault, Herrmann, Plouvier, Prat. MM. Abauzit, Belin, Blanchet, Iancu, Pierre Marès, Puech, Simon.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéel, Brousmiche, Giacomoni, Torreilles. MM. Chapus, Cruvellier, Delage, Feller, Fournier, Mercier, Odilon, Nicolas, Pey, Ribstein, Simula, Teissier, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mmes Blanc-Bijon, MM. Artus, Rouanet de Lavit, Polge, Pontvieux.

**L'Académie est en deuil.**

Le président Bernard Cavalier ouvre la séance en annonçant la disparition de notre confrère Yvon Pradel à l'âge de 96 ans. Notre confrère Daniel J. Valade a prononcé son éloge pendant les obsèques qui se sont déroulées jeudi 5 mai. Celui-ci se trouve en fin de ce compte rendu. Le président invite l'assemblée à observer une minute de silence.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du vendredi 22 avril qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations**

*La Comédie du Livre* à Montpellier écrit une nouvelle page puisqu'elle va se dérouler pendant dix jours à partir de ce vendredi 13 mai.

Dimanche 22 mai après-midi, notre confrère le professeur François-Bernard Michel signera ses deux derniers livres édités chez Domens au sein de l'espace Éditeurs d'Occitanie qui sera sur l'Esplanade.

Ouvrage 1 « La belle Nani », roman inspiré de la peinture de Veronese.

Ouvrage 2 « Conversations dans la bibliothèque » avec Pascal Plat.

Tout le programme est en ligne.

[https://www.10joursenmai.fr/sites/default/files/2022-04/cdl\\_2022-programme-web-v2.pdf](https://www.10joursenmai.fr/sites/default/files/2022-04/cdl_2022-programme-web-v2.pdf)

Mardi 24 mai, à 18 heures à la Maison diocésaine, notre confrère membre correspondant le père André Chapus est invité par la Société d'histoire du diocèse de Nîmes à prononcer une conférence intitulée : *Charles de Foucauld, un bienheureux hasard.*

### **Accueil de la promotion 2022 des membres correspondants**

M. le Président demande à chaque membre correspondant de venir s'asseoir, à tour de rôle, sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

**Yann CRUVELLIER**

Présentation par le président Bernard Cavalier

Cher ami,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui comme membre correspondant de notre compagnie. Un triple plaisir, dirais-je, puisqu'il est toujours agréable d'y voir entrer des « jeunes » encore en pleine activité, plaisir doublé par le fait qu'étant amis avec vos parents, les mêmes liens nous unissent depuis de nombreuses années et qu'enfin, petit clin d'œil à nos parcours, chaque fois que j'ai l'occasion d'ouvrir l'un des nombreux ouvrages que vous avez publiés, j'ai le plaisir de voir que le siège des éditions Alcide se situe toujours dans la maison qui fut mienne pendant de nombreuses années.

Fils d'un pasteur et d'une kinésithérapeute, vous êtes né en 1965 à Montréal où le ministère de votre père l'avait appelé.

Après le retour de vos parents en France, c'est à Chamonix que vous allez passer votre enfance. Plus tard, votre famille s'installe à Paris où vous allez vivre votre adolescence. Après une enfance heureuse dans les montagnes savoyardes, la vie parisienne vous permet de satisfaire pleinement le besoin d'échange et de communication dont on a tant besoin à cette période de la vie.

Votre parcours scolaire fut celui d'un bon élève. Après vos études secondaires, vous intégrez une école supérieure de commerce à Lyon. Ensuite vous retraversez l'Atlantique pour parfaire votre formation à la Northen University de Boston. Vous y obtenez un Bachelor of business Administration. Commence alors pour vous la vie professionnelle. Après quelques années de travail, vous vous inscrivez et obtenez un master dans la célèbre école parisienne des Hautes Études Commerciales, plus connue par son acronyme de H.E.C.

Vous sembliez destiné à faire une carrière internationale, c'est d'ailleurs la direction que vous allez prendre au début de votre activité. Vos pas vous conduiront dans un premier temps en Orient et en Extrême-Orient pour le compte d'une entreprise de matériel de protection. Vous revenez ensuite en France pour prendre la direction d'une entreprise novatrice dans le secteur des nouvelles technologies, mieux connue sous le nom de « start-up ». La vôtre était américaine, spécialisée dans le matériel médical. Les circonstances de la vie ont fait qu'autour de la quarantaine, vous êtes amené à vous poser la question de la suite que vous souhaitez donner à votre carrière. Un peu à l'encontre de ce à quoi vos études vous avaient destiné, vous décidez de rester en France et de vous lancer dans l'édition.

Pourquoi l'édition ? Par pragmatisme, m'avez-vous dit simplement. Sans doute, mais ne croyant pas au simple fait du hasard en la matière, il me semble pouvoir discerner plusieurs raisons qui vous ont incité à choisir cette voie puis à la poursuivre.

Vous avez toujours été un grand lecteur et, de plus, vous êtes issu d'une famille de gens de plume et l'époux d'une journaliste et écrivaine d'investigation.

Votre père était pasteur. Moi qui le connais bien, je sais l'homme qu'il est. Toujours en recherche, se remettant toujours en question. Il est capable d'être parfois provocateur dans le bon sens du terme, c'est-à-dire qu'il ne se contente jamais d'admettre sans un regard critique et lucide ce qui pour beaucoup relève de l'évidence simple. Il n'hésite pas à poser la bonne question, celle qui interpelle et fait avancer dans la réflexion. Il est aussi un homme d'écriture.

Votre jeune frère Thierry est un journaliste reconnu, spécialiste de la justice internationale, grand reporter des procès des crimes contre l'humanité. Il est l'auteur de trois ouvrages importants dans ce domaine. Le premier sur le Rwanda : « Tribunal des vaincus- un Nuremberg pour le Rwanda », paru en 2006, le second sur le procès de l'ancien Khmer

rouge, Douch, intitulé « Le maître des aveux », paru en 2011 et enfin, le troisième « Terre promise », paru en 2018, sur l'épopée tragique du peuple sierra-léonais.

Votre épouse Barbara est, elle aussi, femme de plume. Journaliste d'investigation, sa langue d'écriture est l'anglais. Elle a écrit plusieurs ouvrages. L'un traitant de la rivalité entre Adi et Rudi Dossler, les frères ennemis créateurs des deux grandes marques de sport « Adidas » et « Puma », paru en 2008 en traduction française sous le titre de « Adidas, Puma, la guerre des logos » et un autre plus ancien, paru en 2002 : « The Heineken story ». Elle publie toujours régulièrement dans un journal qu'elle a créé et dirige sur le net.

Il n'est donc pas totalement fortuit que, lorsque vous avez décidé de lancer votre propre entreprise, l'édition vous ait semblé une hypothèse envisageable. D'origine cévenole, vous aimez ce pays. Vous auriez pu le faire connaître en vous lançant dans la promotion immobilière comme vous l'aviez un temps envisagé, mais vous avez finalement préféré y parvenir d'une autre manière : le livre.

C'est ainsi que vont naître les éditions Alcide. Pourquoi Alcide ? Là encore, comme je vous posais la question, vous m'avez répondu parce que c'était le prénom d'un arrière ou arrière-arrière-grand-oncle que vous n'avez pas connu mais dont la photo trônait en bonne place dans la maison de famille et dont la vie faisait partie de l'histoire familiale. Pour qui veut faire connaître et transmettre un patrimoine historique, cela m'a semblé être une bonne raison. Le prénom étant peu courant, je me suis renseigné sur son origine. Il a commencé à être donné en France autour des années 1900 et, bien qu'actuellement rare, il a encore été donné à 7 nouveau-nés en 2019. Prénom d'origine grecque, il signifie « Celui qui passe ». Beau nom pour une maison d'édition dont l'objet est celui que vous poursuivez. Selon le journal «PARENTS» consulté pour la circonstance, « il désigne une personne passionnée, déterminée, audacieuse qui n'a pas peur de se lancer dans des challenges et des objectifs qu'il s'impose ». Chacun sait la valeur qu'il faut accorder à ce

genre d'allégation, mais il m'a semblé amusant de le souligner ici, car se lancer dans la création d'une maison d'édition dont l'objectif, selon le journal MIDI LIBRE qui vous a consacré un article en novembre 2021 était « de faire connaître la beauté des Cévennes, de Nîmes et de sa région » même si notre région est très belle, c'est un véritable challenge qui demande une certaine audace.

Vous avez eu cette audace et relevé ce défi avec succès puisque plus d'une centaine d'ouvrages ont été édités à ce jour par les éditions Alcide. Vous mettez à la réalisation de vos livres beaucoup de soin. Vous vous entourez de gens de qualité tant pour la rédaction des textes que pour le choix des artistes qui réalisent les nombreuses photos et iconographies diverses qui agrémentent vos publications. Enfin vous choisissez également avec beaucoup d'attention l'imprimeur qui les produit. Dans le même article du Midi Libre que je viens de citer, vous disiez que le métier d'éditeur « est un travail de solitaire qui navigue en équipe ». Cette équipe vous avez su la susciter et la fidéliser. Plusieurs membres ou proches de membres de cette Académie collaborent régulièrement avec vous, tous unanimes pour dire le bonheur qu'ils ont à le faire. Grâce à votre maison d'édition, vous faites connaître la beauté de ce pays, mais également son histoire.

Un jour, au cours de l'une de nos conversations, vous m'avez dit que les Cévennes se repeuplaient. Comme je supposais que la plupart de ces néo ruraux ne connaissent rien et ne veulent rien connaître de l'histoire de ce pays, vous m'avez détrompé en me disant qu'ils ne viennent pas là par hasard, mais que l'élément nouveau réside dans le fait qu'il s'agit de la première génération où l'histoire ne se transmet pas par les hommes, mais par les livres. J'ai alors parfaitement compris combien il était important que dans chaque région de France des « éditions Alcide » existent pour que ne s'efface pas la mémoire de ceux qui nous ont précédés, de ce que nous sommes et de ce que fut cette terre, car s'il est vrai que la vie ne regarde pas en arrière, il me semble difficile de pouvoir se projeter dans l'avenir sans avoir une bonne assise. Elle nous est en



grande partie donnée par la connaissance la plus exhaustive possible des racines qui sont les nôtres.

C'est bien la fonction que vous remplissez avec bonheur : faire connaître et transmettre. Je vous souhaite donc la bienvenue et je suis convaincu que le fin connaisseur que vous êtes de notre patrimoine local aura bien des choses intéressantes à nous apprendre.

### **Réponse de Yann CRUVELLIER**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et messieurs les membres de l'Académie,  
Chers amis,

Lorsque j'ai reçu votre lettre, je me suis demandé ce qui pouvait me valoir l'honneur que vous me faites aujourd'hui. Je remercie ma marraine, Francine Cabane et mes parrains, Alain Penchinat, Didier Travier, pour leur confiance. J'imagine que c'est au moins, pour partie, pour mon métier d'éditeur et je prends votre invitation comme une occasion d'essayer d'y trouver un cheminement, notamment à travers un illustre académicien.

Il y a 25 ans, je montais un réseau de distribution pour le compte d'une PME française en Asie et je me suis retrouvé assigné à résidence, à l'hôtel, au fin fond de la Chine. Raison invoquée par les autorités : crise internationale de première importance. Le distributeur nous avait dit de ne pas trop nous inquiéter. Effectivement, 24 heures ou 48 heures plus tard, nous étions de retour à Beijing. Là je découvrais la « crise internationale » : en fait quelques nationalistes japonais qui étaient allés planter un drapeau sur l'un des îlots rocheux de mer de Chine. Je découvrais surtout la presse, avec des expressions de haine et d'appel au meurtre qui étaient presque mot pour mot celles qu'on trouvait dans les presses française et allemande du début du XX<sup>e</sup>. Je me souviens m'être fait la réflexion que le troisième conflit majeur partirait de là.

Comment passe-t-on d'un environnement international à une maison d'édition régionale ?

Par la poursuite, par d'autres moyens, d'une expérimentation du monde.

Par des racines cévenoles et par André Chamson, qui fréquenta ces murs.

Pour ce qui est du questionnement et de l'analyse, c'est Raymond Aron qui m'a le plus marqué. Mais André Chamson, c'est une vue du monde à travers une culture cévenole, faite de tolérance et de responsabilité.

Quand j'ai créé la maison d'édition, j'ai pensé au discours de 1935 de Chamson, à l'assemblée du Désert. Il y décrit ce qui se passe en Allemagne, dit qu'il faut résister et puis, plus tard, il le fait.

C'est ce questionnement constant qui m'a amené à réfléchir, avec des historiens, sur les Cévennes et leur message de tolérance. Une tolérance culturelle, naturelle, sans effort. C'est là l'angle choisi pour l'ensemble de notre production sur le Languedoc, de Montpellier à Nîmes.

Questionnement, analyse, tolérance, trois éléments qui m'ont mené à l'édition. J'imagine que ce sont les mêmes qui ont aussi constamment marqué cette institution, créée il y a 340 ans, trois ans avant la Révocation.

Aujourd'hui, je me réjouis de continuer à partager, avec vous, cette conviction d'Elie Wiesel. Je cite de mémoire, à savoir que la connaissance de l'histoire n'est pas une garantie contre le retour de l'obscurantisme mais que l'ignorance de l'histoire est la garantie d'une répétition tragique de celle-ci.

Je continuerai de partager avec les livres cette autre conviction d'Elie Wiesel :

*« Je continue à m'accrocher aux mots parce qu'il nous appartient de les transformer en instruments de compréhension plutôt que de mépris. A nous de choisir si nous souhaitons nous servir d'eux afin de maudire ou de guérir, pour blesser ou consoler. »*

De la mer de Chine aux votes de l'extrême-droite dans ce pays, comment ne pas y penser aujourd'hui ?

### **Alain DELAGE**

Présentation par le Président Bernard CAVALIER

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous accueillir comme membre correspondant de notre Académie.

Vous êtes né en 1956 à Sérignan dans l'Hérault. Vous êtes donc languedocien et occitan, même si, comme vous me l'avez dit, vous avez également des racines berrichonnes, ariégeoises et catalanes. Petit-fils d'agriculteur et fils de pâtissier, vous avez été enfant l'un des derniers témoins d'une société rurale, maintenant révolue, mais à laquelle vous êtes très attaché. Si vous n'êtes pas né gardois, vous l'êtes devenu par choix. Il y a maintenant de nombreuses années que vous et votre famille êtes fixés dans cette partie de l'Occitanie qui, bien que toujours languedocienne, est déjà un peu provençale. Est-ce pour cela qu'en janvier 2015 vous devenez membre du Félibrige ? Après tout Alphonse Daudet n'est-il pas né tout près d'ici et le village de Mistral n'est qu'à une heure de route de chez vous ?

Après l'obtention d'un baccalauréat de technicien, option construction mécanique, vous vous engagez dans l'aéronavale où vous serez mécanicien navigant. Un marin volant en quelque sorte. Vous exercerez ce métier pendant 20 ans. Tantôt sur les bords de l'Atlantique,

tantôt sur ceux de la Méditerranée, c'est pendant cette période de votre vie que vous découvrez Nîmes et ses environs. Vous tombez amoureux du petit village de Gajan où vous allez vous installer pour ne plus le quitter. Malgré les diverses mutations qui vous feront voyager d'un bout à l'autre de la France, Gajan restera votre port d'attache. Votre fils Nicolas est né à Nîmes ainsi que vos trois petits-enfants, Giulia, Katia et Léandro.

Votre engagement dans l'aéronavale vous vaudra d'être décoré de la Médaille d'or de la Défense nationale, agrafe « Aéronautique navale » en 1993. En 1994, vous quittez la Marine nationale pour intégrer la fonction publique, d'abord à la préfecture de Rouen pendant trois ans puis et, j'allais dire « enfin, à Nîmes ». En effet même lorsque vous exercez à Rouen votre domicile familial demeurait à Gajan. Vous m'avez dit y avoir été très bien accueilli. Votre intégration y a été très rapide et, très tôt, vous devenez un membre actif de la vie associative locale. On dit même que vous seriez à l'origine du jumelage de ce village avec le Gajan du Couserans ariégeois, petit pays cathare, cher à votre cœur.

C'est sans doute de cet attachement à la ruralité, à son histoire, que vous est venu le goût d'écrire sur ces lieux que vous aimez afin que la mémoire de ce qu'ils sont et furent ne se perde pas.

Après avoir publié divers articles dans l'hebdomadaire « Cévennes magazine », vous allez vous lancer dans l'écriture d'ouvrages plus importants.

Votre premier livre « Le canton de Saint Mamert du Gard », publié en 2001, est un recueil de cartes postales anciennes, « glanées dans les quatorze communes du canton ». En 2011, vous publierez un autre ouvrage iconographique, « Nîmes, regards croisés », où vous comparez les illustrations du début du XX<sup>e</sup> siècle avec les actuelles. Vous avez ainsi acquis une expertise dans ce domaine qui va sans doute beaucoup intéresser ceux d'entre nous qui mettent en valeur notre fond de cartes postales anciennes, dit Fillerond-Lorrain.

De nombreux ouvrages vont suivre qui, tous, traitent d'histoires locales, soit sous forme de monographies soit sous forme de romans. Au moins six monographies et pas moins de neuf romans ont déjà été publiés. Un nouveau roman, « L'Étoile de la Providence » va paraître prochainement. Quel rapport entre un retraité de l'aéronautique, décoré de la Légion d'honneur en 1972 et l'Algérie des années 1910 ? C'est ce que nous apprendrons en le lisant.

Votre engagement dans le domaine de la littérature porte essentiellement sur la conservation et la transmission de l'histoire locale.

Cela a été à l'origine d'une rencontre et d'une amitié très importante pour vous. Un jour, lorsque vous étiez en poste à la préfecture de Nîmes, votre chef de service vous annonce que vous étiez convoqué immédiatement dans le bureau du préfet, Monsieur Hugues Bouziges. Inquiet et vous demandant ce que vous aviez bien pu commettre de si grave pour être ainsi convoqué, c'est plein d'appréhension que vous pénétrez dans le bureau de cet important personnage. Tout sourire, il vous a reçu avec une gentillesse que vous n'oublierez jamais. Motif de cette convocation : la découverte grâce à son chauffeur qui était l'un de vos amis, de votre dernier ouvrage du moment : « Nîmes de A à Z ». Ce livre l'a beaucoup intéressé. Passionné, comme vous, d'histoire, il souhaitait faire votre connaissance. Vous avez beaucoup échangé et depuis êtes devenus amis. En 2016, il vous a décoré du grade de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres.

On dit de vous que vous êtes un autodidacte passionné d'histoire locale. Grâce à votre curiosité, votre pugnacité, votre travail et votre talent de conteur, vous œuvrez pour que ne s'oublie pas tous ces moments de vie de nos villes et de nos villages qui donnent sens à notre histoire.

Nous espérons bien profiter de toutes ces richesses que vous allez nous faire partager.

## Réponse d'Alain DELAGE

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes,  
Mesdames et Messieurs.

Je ne vais pas vous cacher plus longtemps l'appréhension qui est la mienne à cet instant précis où je me trouve devant vous en cette journée qui sera à marquer, pour moi, d'une pierre blanche, tant elle représente quelque chose de très important.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour les mots que vous venez de prononcer à mon égard et permettez-moi, avant toute chose, d'associer à ce moment notable de ma vie, Monsieur l'académicien Daniel-Jean Valade ainsi que le membre d'honneur et préfet honoraire, Hugues Bousiges, qui ne sont pas étrangers à ma présence ici, sans omettre une mention toute particulière à Monsieur le secrétaire perpétuel, Alain Aventurier et aux académiciens Messieurs Charles Puech et Michel Belin qui m'ont fait l'extrême honneur de parrainer ma candidature, sans oublier l'ensemble des membres de l'Académie de Nîmes qui ont accepté que j'en devienne correspondant. Que ces personnes trouvent dans ces quelques mots toute ma reconnaissance la plus appuyée.

La réception du courriel m'annonçant cette nouvelle m'a profondément ému et m'a fait revenir bien des années en arrière, à une époque où je ne connaissais de la ville de Nîmes et du Gard en général, que des photographies colorisées des Jardins de la Fontaine qui trônaient en bonne place sur les murs de la salle à manger de mes grands-parents, du côté de Sérignan, dans cette plaine viticole entre la mer Méditerranée et Béziers, où ma famille plonge certaines de ses racines.

Si j'ai bien précisé « *certaines* » de mes racines, c'est parce que, tel que vous me voyez, coulent dans mes veines du sang berrichon, très proche de la fameuse « *Vallée noire* » chère à George Sand, par mon père, du sang ariégeois par mon grand-père maternel, sans oublier le

languedocien et le catalan des deux côtés de la frontière, par ma grand-mère maternelle. Vous avez devant vous le résultat de cet amoncellement d'antériorités qui font ce que je suis aujourd'hui et que le petit-fils d'agriculteurs et le fils de pâtissier est particulièrement fier qu'on ait pensé à lui pour la fonction que vous lui accordez aujourd'hui.

Je ne suis donc pas gardois par héritage, puisque je suis né à Sérignan, dans l'Hérault, à l'époque où disparaissaient, petit à petit, les derniers attelages hippomobiles en même temps qu'une société rurale dont j'ai été un des derniers témoins, il y a maintenant soixante-six ans, mais je le suis devenu par descendance puisque mon fils, Nicolas, et mes petits-enfants, Giulia, Katia et Léandro, ont vu le jour dans cette magnifique cité.

Pur produit de ce que l'école laïque a façonné au fil des années, c'est au sein de celle-ci que j'ai fait l'apprentissage de l'instruction grâce à des instituteurs et des professeurs passionnés qui n'ont pas manqué de parapher mes carnets de notes successifs de beaucoup de « *peut mieux faire* », avec la ferme intention de m'aider à y parvenir.

Je dois vous avouer très franchement que je ne sais pas si j'ai répondu favorablement à leurs attentes, mais je suis sûr qu'ils seraient très fiers de m'avoir inculqué les bases de cette instruction qui a attiré sur mon parcours des personnes de votre qualité.

Je fais partie de cette génération qui a débuté ses études avec des doigts souillés d'encre violette puisque c'est avec la célèbre plume métallique « *sergent major* » que j'ai débuté mon apprentissage à l'écriture et voilà qu'aujourd'hui ils sont ankylosés par ma mauvaise manière de frapper les touches de mon clavier d'ordinateur avec seulement mes deux index.

Je pense qu'aucune autre génération, depuis la nuit des temps, n'a subi autant de changements fondamentaux en un demi-siècle. C'est peut-être ça qui a forgé mes envies de conservations dans cette évolution

rapide d'un monde en éternelle mouvance et qui a attiré rapidement mon attention sur ces transformations et la conservation de leur mémoire !

Durant des années, les différentes fonctions de ma carrière professionnelle que vous avez évoquées, Monsieur le Président, ont accaparé la majorité de mon temps, comme tout un chacun, mais mes heures libres ont toujours été peuplées de recherches, qu'elles soient historiques, généalogiques, patrimoniales ou tout simplement par pure curiosité.

Mon enfance et mon adolescence se sont enrichies de témoignages. Telle une éponge qui n'a aucune limite d'absorption, j'ai accumulé tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais. Puis, petit à petit, ceux qui les exprimaient s'en sont allés vers d'autres cieux où ils ont trouvé la sérénité dans le silence de leur éternité.

C'est ainsi que j'ai pris conscience de ce que le célèbre proverbe exprime avec beaucoup de force à savoir qu'un « *ancien qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* ». Fort de ce constat, l'adulte que je suis devenu a pensé qu'il fallait conserver tous ces témoignages et que j'avais peut-être ma place au sein d'un système de préservation de cette mémoire qui s'enfuit au fil des disparitions.

Voilà comment est née cette volonté qui a fait que le fils de pâtissier, mécanicien de formation et fonctionnaire de substitution, est devenu un auteur afin que la petite histoire, les modes de vie, les coutumes ou les traditions ne s'estompent pas au fil des années et qu'ils aient une vitrine mémorielle au sein de nos vies contemporaines logeant un peu trop, à mon goût, dans le virtuel et l'oubli.

Si je me réfère aux statuts de l'Académie de Nîmes, son premier article stipule que « *Les travaux de l'Académie comprennent les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de l'utilité publique* ». N'est-ce pas une « *utilité publique* » que de conserver et de valoriser la mémoire que l'on possède, si petite soit-elle,



ou celle qu'on nous a léguée et que l'on a accumulée au fil des années de quelques manières que ce soit ?

Pour ma part j'adhère totalement à cette notion de transmission et j'essaie de mettre mes modestes compétences au service des autres.

C'est ainsi que je me suis investi dans la rédaction de monographies sur deux villages, Gajan et Fons-Outre-Gardon, grâce à mes recherches dans diverses archives que j'ai appris à consulter, à traduire et à restituer avec toute la rigueur et l'exigence qu'elles demandent, dans les communes concernées, mais également au sein des archives départementales. J'ai également recueilli beaucoup de témoignages oraux d'habitants qui ne sont plus là, aujourd'hui, pour attester.

Ma plus belle récompense, je l'ai trouvée dans les réactions favorables des habitants de mon village d'adoption, Gajan, qui m'ont dit avoir découvert des histoires locales au sein de la grande histoire nationale. Je ne vous cache pas la fierté qui a été la mienne, moi qui n'ai aucun diplôme universitaire, mais seulement l'enthousiasme de ma passion.

J'ai voulu ensuite poursuivre ma flânerie dans ce partage en étant à l'initiative d'une revue thématique annuelle, publiée pendant quatre années par la défunte communauté de communes de Leins Gardonnenque, avant de faire éditer trois ouvrages sur la ville de Nîmes (*anecdotiques ou photographiques*) et d'en préparer un quatrième qui devrait paraître avant la fin de l'année.

Puis ce fut, dans le même état d'esprit, la recherche d'acteurs méconnus de ce département qui a abouti à « *Ces Gardois qui ont fait l'histoire* », mettant en avant des personnalités dont certaines sont tombées dans l'oubli, loin des sentiers battus et ne font pas partie de parutions récentes.

Fort de mon travail de recherches sur les communes de Gajan et de Fons-Outre-Gardon, qui m'ont offert l'opportunité de parfaire mon

apprentissage de chercheur, je me suis lancé à la conquête mémorielle de toutes les communes du Gard. Pendant cinq années, je me suis attaché à fouiller dans le passé des 353 communes que comptait notre département à la date de la parution du livre, publié en 2015, sous le titre des « *Diversités d'un Gard insolite ou secret* ».

Mon travail a été d'autant plus prenant que je me suis rendu physiquement dans chacune d'elles, sans exception, pour consulter des archives ou rencontrer des habitants. Je dois être un des rares habitants de ce département à l'avoir fait pour exhumer de l'oubli des sujets originaux, ce qui a été un fabuleux challenge, d'autant que j'avais mis la barre un peu haute en désirant trouver 353 sujets différents, ce qui m'a été impossible. Ainsi apparaissent au hasard des pages, des particularités anecdotiques, architecturales, historiques ou autres que j'ai pris plaisir à mettre en avant. J'ai d'ailleurs été agréablement étonné des retours que j'ai eu de personnes qui ne s'intéressent pas obligatoirement à ces sujets et qui ont trouvé beaucoup d'intérêt à découvrir un environnement dont ils n'avaient pas connaissance. Ayant apprécié ma démarche, Monsieur le préfet Hugues Bousiges a signé la préface de cet ouvrage.

Ma volonté la plus ardente a toujours été, et ce livre en est un exemple, loin de toute grande médiatisation sur ma personne, de mettre en avant, comme je l'ai déjà exprimé, le temps qui s'enfuit inexorablement et qu'il nous appartient de retenir par nos travaux de recherche, de moissons de témoignages quels qu'ils soient ou d'échanges entre passionnés et que l'on a le devoir de coucher sur le papier ou sur tout autre support de transmission durable afin qu'ils soient partagés par le maximum de personnes.

Voilà les maîtres mots qui guident mes idéaux et qui me tiennent vraiment à cœur : rechercher, échanger, valoriser, partager et transmettre.

Fort de ce constat, j'ai essayé de trouver la démarche la mieux appropriée pour témoigner, à ma manière, de cette fameuse « *inexorable fuite du temps* » à laquelle je viens de faire allusion, et parce qu'il

fallait attirer un public plus large que celui qui s'intéresse à l'histoire proprement dite quotidiennement. C'est à ce moment-là que j'ai pensé que la transposition de faits réels dans des écrits romancés que l'on qualifie aujourd'hui, plus ou moins péjorativement, « *du terroir* », mais que je caractériserais personnellement de « *populaires* », pourrait être une belle opportunité.

Voilà comment a débuté mon aventure romanesque comme « *L'inconnu de la Saint-Blaise* » ou je fais la part belle au célèbre personnage carnavalesque de Trêves, au pied du mont Aigoual, le « *Pétassou* ». Là aussi, j'ai cherché, avant d'imaginer mon histoire, le pourquoi de cette tradition dans ce lieu reculé des Cévennes, proche du pays caussenard, j'ai fouillé tout ce qui touche à une coutume quasiment unique au monde et je me suis imprégné d'une époque, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a permis à certains lecteurs de découvrir une manière de vivre à laquelle ils ne s'étaient jamais intéressés.

Je me suis propulsé entre les deux guerres mondiales dans « *L'Ombre de la garrigue* » en mettant en avant les traditions locales proches de Frédéric Mistral et du Félibrige, dont j'arbore avec fierté la pervenche d'argent comme « *Membre maintenèire* ».

Je suis revenu au cœur de la garrigue languedocienne avec les rivalités « *laïco-religieuses* » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans « *L'enfant des murmures* » avant de m'intéresser à l'école préparatoire militaire de Saint-Hippolyte du Fort au début du XX<sup>e</sup> siècle, époque où de grands meetings aéronautiques étaient organisés dans la cité cigaloise, comme thème de mon nouveau roman : « *L'Étoile de la providence* ».

Je pense que vous l'aurez compris, la documentation qui précède la rédaction de chacun de mes écrits a pour moi une très grande importance dans ma volonté de transmettre quelque chose et d'en conserver le souvenir.

Chaque jour qui m'est offert de vivre, et comme le fait votre honorable institution depuis 1682, j'essaie de mettre en avant la

possibilité à chacun, quels que soient son sexe, son âge, sa religion ou ses origines de s'intéresser à ce qui nous entoure, au passé ou au présent.

En guise de conclusion, Mesdames et Messieurs, le catholique que je suis va vous citer un protestant, natif de la commune dans laquelle je vis depuis mon arrivée en pays gardois. Je veux parler du pasteur Samuel Vincent, né à Gajan en 1787.

Déjà à son époque, ce pasteur emblématique nîmois disait devoir « *faire confiance à l'homme, à croire en l'homme et donc à ne succomber, ni au doute, ni au découragement, ni à la démission* » et qu'il fallait « *aider les hommes, et en particulier les jeunes, à croire en eux, en leurs possibilités, en leurs capacités, en leurs responsabilités de citoyens* ».

Je ne peux qu'adhérer à cette vision des choses et c'est fort de ces diverses réflexions que je suis honoré que vous ayez pensé à moi et que vous ayez envisagé à joindre à vos travaux les plus prestigieux, ma future humble contribution.

Je peux vous assurer que je mettrai le meilleur de moi-même afin de poursuivre le travail que j'ai déjà accompli, en essayant d'éviter tous les « *peut mieux faire* » de mon enfance.

Enfin, permettez-moi d'associer à toutes ces pensées celle que j'adresse à mon épouse, Chantal, qui est à mes côtés depuis plus de quarante ans. Dans l'ombre d'une personne honorée, comme vous le faites pour moi aujourd'hui, il y en a toujours une autre pour la soutenir et elle ne démérite pas dans cette fonction, quelquefois si ingrate.

Je vous remercie, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Messieurs mes parrains, Mesdames et Messieurs les Académiciens, de votre bienveillant accueil et pour votre écoute si aimable.

**Jean RIBSTEIN**

Présentation par le Président Bernard CAVALIER

Cher Monsieur,

Nous sommes à présent doublement confrères, puisqu'en plus d'être membre correspondant de notre Académie, vous êtes également, comme moi, médecin.

Je dois bien reconnaître que la lecture de votre curriculum vitae m'incite à une certaine humilité en m'adressant à vous. Vous êtes un médecin extrêmement titré et faites partie de l'espèce trop rare des internistes qui, par la polyvalence de leurs compétences, sont probablement les derniers à pouvoir encore prétendre avoir une vision totalisante de la médecine.

Fils d'un Alsacien et d'une Aveyronnaise, vous êtes né à Montpellier en 1950 où votre père était un professeur de psychiatrie réputé et votre mère, professeure de lettres classiques.

Très tôt, avec vos parents, vous quittez cette ville pour aller vivre en Martinique pendant quatre ans puis en Alsace où vous commencez vos études de médecine. Reçu au concours d'internat des hôpitaux de Montpellier, vous y terminerez ce cursus par une médaille d'or en 1979. Malgré la charge importante de travail que cette fonction impose, vous continuez votre formation théorique tout au long de votre internat en passant plusieurs certificats d'études spéciales, en immunologie, hématologie, néphrologie et médecine interne.

Interrompant un temps votre internat, vous faites votre service civil national en qualité de faisant fonction de médecin-chef de l'hôpital de Donenkeng au Cameroun de 1974 à 1976. Il s'agissait d'un hôpital de brousse où vous étiez le seul médecin. Vous allez là-bas acquérir une expérience pratique à nulle autre pareille. Assistant le chirurgien de cet hôpital, vous réalisez avec lui de nombreuses interventions chirurgicales,

en plus de la médecine non chirurgicale qui reposait toute entière sur vos épaules. Vous reviendrez de ce séjour camerounais rompu à toutes les formes possibles d'exercice de la médecine en condition de précarité.

À votre retour, changement d'ambiance s'il m'est permis de parler ainsi. Vous allez travailler dans un service moderne de réanimation respiratoire, celui du professeur Bertrand. Il vous faudra un petit temps d'adaptation pour réapprendre à vous servir de tous les moyens mis à votre disposition pour la prise en charge de vos patients, habitué que vous étiez à vous débrouiller avec vos seules compétences sémiologiques et votre sens clinique. Cela cependant ne vous posera pas de problème, puisque vous allez passer avec bonheur de la médecine de brousse à la recherche en France puis en Californie en 1980 et 1981. Là-bas, vos recherches porteront sur les mécanismes de compensation rénale après néphrectomie ou destruction du rein controlatéral.

À votre retour, une carrière hospitalo-universitaire s'ouvre à vous. Chef de clinique des Universités, assistant des Universités, assistant des hôpitaux, praticien hospitalier, vous deviendrez professeur des Universités en médecine interne dès 1990 pour être responsable de pôle en 2015 et 2016. Depuis septembre 2019, vous êtes professeur émérite.

Une bien belle carrière de médecin en vérité, à laquelle il faut rajouter vos très nombreuses publications, largement reconnues puisque vous êtes cité pas moins de 4 543 fois dans Google Scholar. Vos recherches ont essentiellement porté sur l'hypertension artérielle et la fonction rénale dont, avec le temps, vous vous êtes fait une spécialité.

Là cependant ne s'arrêtent pas vos investissements. Tout au long de votre vie, vous avez pris des engagements qui attestent que votre attention à l'autre dépasse le seul intérêt que vous portez à la guérison de son corps. Je vais essayer d'évoquer à présent cette particularité plus complexe de votre personnalité et dire en quelques mots la façon dont j'ai pu percevoir ce qui en fait l'originalité.

Votre père était psychiatre, spécialité un peu à part dans la médecine. Elle est la seule qui, au-delà du somatique, montre combien par sa psychologie, mais également sa spiritualité l'homme souffrant est un tout qu'il faut savoir prendre en charge dans sa globalité lorsque qu'on souhaite le restaurer dans sa dignité et son humanité.

Votre mère était enseignante, ce merveilleux métier qui, au-delà de la simple transmission d'un savoir, nous apprend, dès les bancs du collège, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et apporte ainsi une pierre importante à l'édification d'une humanité accomplie à laquelle nous aspirons tous.

Enfant et adolescent, vous avez pratiqué le scoutisme, activité dans laquelle, outre une débrouillardise qui a dû vous être bien utile en Afrique, on apprend la solidarité.

Étudiant, logé un temps à la faculté de théologie de Montpellier, vous vous êtes lié avec des étudiants toujours en quête du sens à donner à toutes choses, à toutes vies. Je crois que c'est là que vous avez fait la connaissance de notre confrère Olivier Abel.

Vous êtes marié et père de quatre enfants. Votre épouse, médecin comme vous, est gynécologue et membre de l'Académie de Montpellier. Cela montre combien l'un et l'autre, vous êtes reconnus pour des qualités qui dépassent le seul champ de vos compétences professionnelles.

Il y a dans tout cela une alchimie qui a sans doute opéré chez vous et vous a conduit très tôt à « élargir l'espace de votre tente », comme il est dit dans les Écritures.

Entre 1995 et 2002, vous avez participé à l'Aumônerie Universitaire Protestante de Montpellier, de 1995 à 2010, vous avez été président de l'Association « Accueil-Marginalité-Toxicomanie » dont vous êtes encore président honoraire. Cela vous a conduit à assumer la présidence du Congrès national des Intervenants en toxicomanie en 1999. Dans le cadre de l'Association « La Cordée », vous venez en aide aux anciens

malades de l'alcool. Tout cela vous a, bien entendu, incité à vous poser de nombreuses questions éthiques et c'est tout naturellement que vous faites partie du Groupe de réflexion éthique de Montpellier où vous retrouvez, je crois, nos confrères Didier Travier et Olivier Abel, groupe dont vous avez été le président de 1997 à 2002. Vous avez eu d'autres engagements encore.

Chez vous, il y a le médecin, celui dont récemment le médecin, écrivain et diplomate Jean-Christophe Rufin disait qu'il porte un « regard particulier, qui lui est propre, sur le monde ». Habitué qu'il est sans doute, ajouterais-je, à voir au-dessous du clinquant du tapis de haute laine que notre société cherche à donner à voir, toute la poussière de misère qui s'y trouve cachée. On trouve également chez vous l'humaniste qui ne cesse de chercher un sens à cette vie qui nous est donnée.

C'est de cette double expérience que va bénéficier notre compagnie en vous accueillant. Je suis donc très heureux de vous y souhaiter la bienvenue à vous qui avez accepté de passer outre cette barrière parfois difficile à franchir que constitue le Vidourle pour venir nous rejoindre.

### **Réponse de Jean RIBSTEIN**

Montpellier, ce treize mai deux mille vingt-deux

Monsieur le Secrétaire perpétuel Alain Aventurier,

Votre missive m'est promptement parvenue outre-Vidourle, me prévenant aimablement de la décision de l'Académie de Nîmes de m'admettre en son sein. Pour paraphraser les mots du premier protecteur de votre Compagnie, monseigneur Jacques Séguier, je suis heureux d'apprendre que j'entre « dans un commerce de gloire, d'utilité et de plaisir ... et j'avoue que le beau titre que vous me donnez demande des talents et des qualités que je n'ai point ». Dans mes mots, soyez assurés que votre invitation me réjouit sincèrement, m'honore profondément, m'oblige durablement.



Permettez-moi, avant toutes choses, de vous demander de remercier monsieur le Président Bernard Cavalier, madame Michèle Pallier et messieurs François-Bernard Michel et Olivier Abel, qui ont soutenu cette nomination, ainsi que mesdames et messieurs les membres de l'Académie de Nîmes.

Il fut un temps où la désignation par une société savante d'un membre que l'éloignement de sa résidence empêchait d'assister aux réunions régulières donnait nécessairement lieu à une correspondance épistolaire, une communication en deux temps, écrite avant d'être lue. Ce temps est presque révolu, votre courriel a ignoré la distance et me voici en train de correspondre en présence de votre compagnie – un correspondant présentiel !

Mais alors, à quoi correspond un correspondant, que cette compagnie désigna d'abord comme un membre étranger, puis un membre associé. Une correspondance repose-t-elle sur une coïncidence de point de vue ou de champ de compétence ? Coïncidence, un terme de géométrie qui évoque irrésistiblement l'inscription légendaire sur le portail de la première Académie : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre » ? Ou encore, en faisant appel à quelque esprit de finesse, la question de la correspondance ouvre-t-elle à une interrogation plus large, sur la juste place d'un médecin dans une académie par exemple ? De fait, je suis un « enfant de la balle », élevé dans le métier de mon père, comme dans celui de mon plus ancien ancêtre paternel connu. Et si les statuts de votre Académie ne dédient aucune section à la médecine, je remarque dans le Registre de l'Académie Royale de Nîmes, établie par Lettres patentes de sa Majesté au mois d'aout 1682 la présence d'un médecin, Jacob Spon, parmi les quatre académiciens étrangers de la première fondation, un second, Jaques Formi, coopté parmi les premiers trois ans plus tard et nombre d'autres, au fil des ans, dont un secrétaire perpétuel et, en ce jour, votre président.

Pour sûr, le correspondant s'inscrit dans une relation transversale, avec les membres de la compagnie qui le reçoit, avant de trouver sa

place dans la généalogie de l'institution dont il est invité à occuper un siège. Il ne semble pas y avoir de tradition analogue à celle de l'éloge du précédant occupant d'un fauteuil que la coutume associe à une réception d'académicien. Je ne saurais donc trouver un point d'appui singulier, personnalisé, pour un discours élégiaque et mémoriel. Vous voudrez bien dès lors permettre que je risque une approche quelque peu générale, un propos sur une démarche médicale dont l'héritage pourrait rencontrer celui d'un esprit académique, un éloge des médecins auxquels je succède.

Poser la question de savoir si la médecine est une science ou un art conduit à opposer deux champs de connaissance et deux perspectives de *praxis* incomplètement conciliables. D'un côté, le progrès indiscutable, en grande partie rationnel et raisonné, d'un savoir scientifique, interagissant de façon complexe et, pour partie, imprévisible à terme avec les innovations, plus échevelées et difficilement résistantes, d'un savoir-faire biotechnologique. De l'autre, la tradition d'une pratique du soin qui, dans l'idéal tout au moins, est centrée sur le malade, en « colloque singulier » avec le médecin ; c'est « la rencontre d'une conscience et d'une confiance », selon les termes de Louis Portes, premier président du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Il faut certes noter que, dans les faits, le principe du colloque singulier est drastiquement malmené par plusieurs évolutions récentes comme, par exemple, la réification du corps au travers de l'analyse diagnostique par la biologie et l'imagerie ; ou l'implication des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la santé, qui sont des vecteurs de distension et de distanciation ; ou encore la multiplication des interlocuteurs et des acteurs de soin.

L'École de médecine de Montpellier, devenue Faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, vient de célébrer son huit-centième anniversaire et son statut de plus ancienne université de médecine du monde. Elle s'est proclamée depuis longtemps héritière du « père de la médecine » : « *Olim Cous nunc Monspeliensis Hippocrates* » (« Hippocrate, jadis de Cos, et maintenant de Montpellier »). Le volumineux *Corpus hippocratique*, hétérogène, pour partie apocryphe et d'attribution discutable, conserve quelques enseignements pour le lecteur contemporain, au-delà du célèbre

serment, toujours largement prononcé dans une version remaniée. Le premier aphorisme garde ainsi toute sa pertinence : « La vie (*bios*) est courte, l'art (*tekhnè*) est long, l'occasion (*kairos*) fugitive, l'expérience (*peira*) trompeuse, le jugement (*krisis*) difficile ». Nul doute qu'il ne reste que peu de choses du savoir (*episteme*) et du savoir-faire (*tekhnè*) d'antan, que nous jugeons au mieux rudimentaires. Hippocrate s'appuyait sur des connaissances accumulées pendant plusieurs siècles, par ses prédécesseurs, égyptiens notamment. Mais il savait qu'il ne savait pas grand-chose en matière thérapeutique et il excellait à observer les traces, indices, signes qui lui permettaient d'élaborer un pronostic. Il enseignait que le médecin apprend du malade. A l'inverse de Galien, après lui, il distinguait radicalement la médecine de la philosophie. Il a posé deux bases fondamentales de la démarche médicale, les prémices d'une sémiologie et le cadre d'une éthique. Il n'est pas indifférent que le mot même de médecine, construit sur l'ancienne racine indo-européenne '*med*', renvoie aussi bien à méditer qu'à remédier. Ce n'est pas le progrès technique qui établit la pérennité de la médecine mais l'*ethos* du médecin, sa manière d'être dans la recherche du sens et le souci du soin.

L'observation des signes (*sêmeiôtikê*) permet la reconnaissance de la maladie – la forme sous laquelle elle se présente chez celui qui en souffre, le patient et qu'un diagnostic posera comme malade. Elle permet aussi de proposer, au moins partiellement, un pronostic, ce que sera le cours de la maladie et le devenir du malade. Il a été d'usage, plus tard, de désigner ce que ressent le malade comme un symptôme (du grec *sumptôma* 'tombant ensemble', littéralement 'coïncidant' *cum-incidere*). Introduit en français par Gui de Chauliac, ce terme a servi à la distinction entre les manifestations fonctionnelles, subjectives, et les éléments objectifs accessibles à l'examen physique réalisé par le médecin. Les termes « sémiotique » et « sémiologie » ont été utilisés de façon interchangeable en médecine, jusqu'à leur transfert en philosophie par l'intermédiaire de John Locke, qui vint à la médecine par intérêt pour la philosophie naturelle. Son *Essai sur l'entendement humain* (1690) place la science des « signes dont l'esprit fait usage pour comprendre les choses ou pour transmettre aux autres sa connaissance »

à côté des sciences de la nature des choses (la physique) et de l'action humaine (la pratique). Il fit partie avec son ami Robert Boyle du collège invisible, « an experimental philosophicall clubbe », précurseur de la *Royal Society of London for the Improvement of Natural Knowledge* (1660), fondée peu avant l'Académie des Sciences de Paris (1666).

Au-delà du dix-septième siècle, les médecins ne contribueront guère aux développements de la sémiologie de Ferdinand de Saussure ou de la sémiotique de Charles Sanders Peirce. Dans l'introduction de *Naissance de la clinique* (1963), Michel Foucault ironisera sur la faible compétence réflexive des médecins concernant leur discipline et dans un court texte dédié à *Sémiologie et médecine* (1972) Roland Barthes se demandera si la médecine est encore véritablement sémiologique. A ces réserves et critiques près, il faut admettre que le médecin contemporain se doit d'être, un peu, philosophe, et surtout, artisan de la signification et de l'interprétation, cherchant et établissant du sens. Un mot que François Cheng, poète de bout en bout et académicien, considère comme un diamant du vocabulaire français ; comprimé en une seule syllabe, il donne lieu à trois définitions, sensation, direction et signification, qui marquent trois étages de notre existence. Dans l'absolu comme dans la pratique, le médecin est un interprète qui doit chercher en même temps à expliquer et à comprendre, selon la distinction apportée par Wilhelm Dilthey entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit, qui ont pour objectif d'expliquer pour les premières et de comprendre pour les secondes. « Nous expliquons la nature, nous comprenons la vie psychique » (1883).

Ces dernières années, le champ de la médecine et de la santé a, de toute évidence, été bouleversé par la multiplication des découvertes scientifiques et des innovations biotechnologiques. Nous sommes étonnés, intrigués, voire passionnés par l'identification des mécanismes de la transmission générationnelle (entre déterminisme génétique et variabilité épigénétique) ; ou ceux de la perception et de la mémoire. Mais le mélange de fascination et de vertige inquiète. Nombreux sont ceux qui ressentent une perte de sens dans la dispensation des soins médicaux. Les autorités de santé, préoccupées par le poids financier

grandissant que représente le fonctionnement du système de santé, tentent de promouvoir la pertinence des soins. Les acteurs et les usagers réfléchissent, quant à eux, à ce que soigner veut dire. Une « éthique du care », qui ancre son origine disciplinaire et thématique dans des courants nord-américains de psychologie morale et de philosophie politique féministe, oppose le « prendre soin » au « prodiguer des soins ». « Care », qui n'a pas de traduction littérale en français, désigne tout à la fois le soin, l'attention, la bienveillance, la sollicitude, le souci de l'autre. « Cure », qui désigne la guérison, prend dans ce débat une connotation paternaliste, contre laquelle s'élève une revendication de « démocratie médicale ». Il est intéressant de noter que le mot *cure* (du latin *cura*, qui a donné curatif, curieux, sécurité, sûr) a pour sens originel « soucieux de prendre soin de quelqu'un ou quelque chose, attentif à l'autre ». De fait, le médecin se doit d'être curieux, désireux de savoir, indiscret jusqu'à la limite du nécessaire dans le cadre du secret médical. Car « il n'y a pas de médecine sans confiance, de confiance sans confidence et de confidence sans secret », déclarait Louis Portes à l'Académie des sciences morales et politiques en 1950.

Ainsi se répète le retour aux sources du sens des mots et de la démarche médicale, que je voudrais mettre en parallèle avec les mouvements de l'académie et de l'académisme. Il faut admettre que la connotation du terme est plutôt négative. L'écolier apprend assez tôt que l'organisation administrative dans laquelle il grandit est sous la responsabilité d'un recteur d'académie, à l'intérieur d'un système quelque peu rigide. Et il lui faudra du temps pour comprendre les allées et venues de l'esprit académique dans l'espace et dans le temps.

Les lieux d'abord, où souffle l'esprit. Aristote définit le *topos* par la procédure de substitution des choses qui peuvent y prendre place. L'Académie de Nîmes s'appela brièvement Lycée du Gard au sortir de la Révolution. L'origine du nom se trouve dans le lieu supposé de sépulture du héros Akadêmos, un jardin planté de platanes et d'oliviers, dont Aristote parcourait les allées ombragées. Il trouva un jour que la vérité lui était plus chère que l'amitié et que Platon et il loua un terrain pour promener son école péripatéticienne, le Lycée. Les déambulations

furent aussi d'usage, plus tard, pour les Stoïciens sous le portique peint, ou plus tôt, pour Socrate dans les rues d'Athènes. C'est ainsi que la pensée a pu procéder par sauts et gambades, comme dirait Montaigne (qui n'était pas académicien) avant d'être confinée dans des enceintes closes et de laisser apparaître le terme « académisme » (1876) qui désigne une observation étroite des traditions académiques.

Les moments ensuite, dans le sens physique de forces en action. La Renaissance fut faite d'un retour à l'Antique, autour de savants et d'érudits autant que d'artistes, regroupés de façon plus ou moins formelle dès le XV<sup>e</sup> siècle en Italie ( 1462 : Accademia platonica avec Marsile Ficin à Florence<sup>1</sup> ). Le mouvement académique s'est développé en réaction au règne dogmatique et sclérosant de la scolastique dans l'Université ( Collège des trois langues en 1518 avec Erasme à Louvain, le Collège de France en 1530 avec Guillaume Budé). Une efflorescence de sociétés savantes, académies scientifiques, manifestations publiques (Bureau d'Adresse de Théophraste Renaudot, 1632), cercles et salons privés accompagnent l'éclosion de la période classique et conduisent aux révolutions scientifiques du XVII<sup>e</sup> siècle. Le mouvement de fond qui sous-tend les initiatives multiples et variées des érudits humanistes de l'Europe moderne peut être ramassé sous le nom de République des lettres (1417). Il précède et poursuit (de Pétrarque à Pierre Bayle) le moment académique. C'est l'utopie d'un espace libre, centré sur des écrits, animé par des voyages et des correspondances (Marin Mersenne sera, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le « secrétaire général de l'Europe savante »). A contrario, le pouvoir central, notamment en France, voudra promouvoir des instances normatives. C'est dans ce contexte que les lettres patentes de Louis XIV accordent aux membres de l'Académie royale de Nîmes les mêmes « honneurs, privilèges, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie française, mais leur donnent pour mission l'étude de l'antiquité pour l'intelligence de ce qu'il y a de rare et de plus obscur dans les débris qui... restent des ouvrages des Romains » ainsi que « l'honneur de joindre la pureté du langage français

---

1 - NB : le Consistori del Gay Saber date de 1323 à Toulouse, il est devenu Académie des Jeux Floraux en 1694.

à la connaissance de l'antique histoire » et de parler « le langage de la Cour, de même que leurs ancêtres parlaient le langage de Rome ». L'héritage que votre bienveillance m'invite à partager et à transmettre est donc classique, au sens de Cicéron, revu par Italo Calvino : ce mot ne veut pas dire « ancien » mais désigne celui « qui n'a jamais fini de dire ce qu'il a à dire ».

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament », écrira René Char dans le brouillard de la guerre, le feu encore immaîtrisé de l'homme contre l'homme. Un aphorisme que cite Hannah Arendt dans la préface intitulée *La brèche entre le passé et le futur* du recueil *La crise de la culture* (1954). Le rapprochant d'une citation de Toqueville : « Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres », elle analyse la portée politique de la nécessaire redécouverte par chaque génération de l'activité de penser par soi-même, après que les anciens systèmes se sont effondrés.

Vous me pardonnerez de prendre congé de votre aimable compagnie avec une telle adresse qui interpelle mais correspond à l'intranquillité de l'âme de bien de nos concitoyens.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres,

Votre dévoué correspondant, Jean Ribstein

### **Christophe TEISSIER**

Présentation par le Président Bernard Cavalier

Monsieur,

Pour votre plus grand bonheur sans doute, mais également celui de notre Académie, vous êtes depuis quelques années de retour au pays gardois après une vie professionnelle particulièrement riche et bien remplie. J'ai le plaisir aujourd'hui de vous accueillir dans notre compagnie comme membre correspondant.

Bien que vous soyez né à Lille en 1963, le berceau de votre famille est gardois, Sauve du côté maternel et Alès du côté paternel.

Après l'obtention d'une maîtrise de droit à la faculté de Paris I, vous entrez à l'École nationale de la magistrature à Bordeaux.

Votre carrière professionnelle vous conduira loin de chez vous, d'abord à Châlons-en-Champagne comme juge d'instruction, puis dans la région parisienne : Pontoise, Bobigny, Paris. Vous serez successivement juge d'instruction, substitut du procureur, vice-procureur, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, substitut général de la Cour d'appel de Paris en charge des affaires de terrorisme à la Cour d'assises, vice-président, chargé de l'instruction à la galerie antiterroriste du Tribunal de Grande Instance de Paris en charge notamment en 2015 des affaires des attentats du Talys, du Bataclan et de Charlie Hebdo. Votre carrière se termine à Nîmes où, en 2018-2019, vous êtes Président de la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Nîmes. Ce simple déroulé montre combien à l'évidence il y a là de quoi remplir toute une vie. L'importance des responsabilités qui étaient les vôtres et la pression à laquelle vous deviez être en permanence soumis auraient pu vous inciter à consacrer le peu de liberté que vous laissait cet emploi du temps extrêmement chargé à des loisirs faciles, purement ludiques.

C'était sans compter sur un hobby qui remonte à votre jeunesse. Vous avez toujours été un collectionneur. Cela a commencé par des monnaies romaines lorsque vous étiez enfant. Un second déclic est apparu, lorsqu'une tante vous a offert un livre ancien alors que vous aviez 18 ans. Vous l'avez trouvé intéressant et beau. Une passion naissait, celle des livres anciens. Vous vous êtes mis à les chercher et les collectionner d'abord de façon purement empirique, puis avec le temps de façon plus rationnelle. Vous vous êtes spécialisé dans ceux qui concernent le département du Gard, soit qu'ils traitent de ce département, soit que leurs auteurs en soient originaires. Cela vous a



permis avec le temps de vous constituer une riche collection comportant plus de 4 000 ouvrages patiemment réunis pendant plus de 30 ans. Ils touchent à une période s'étendant de 1559, soit deux ans avant la première assemblée protestante à Nîmes qui a eu lieu en 1561, à 1939. Il s'agit là d'un patrimoine considérable que vous n'avez pas voulu égoïstement conserver, mais au contraire faire connaître. Vous avez donc décidé de rédiger un ouvrage paru en deux tomes de plus de 1 000 pages chacun : Bio-Bibliographie de Nîmes et du département du Gard, paru en 2015. Selon son éditeur, « le propos de cet ouvrage est avant tout d'associer intimement les écrivains et leurs œuvres ». La présentation de chaque livre est précédée d'une biographie de l'auteur. Vous avez mis à l'élaboration de cet ouvrage la même rigueur et les mêmes soins que ceux que vous aviez dans l'exercice de votre profession de magistrat. Selon l'un de vos amis, vous rédigez avec toujours un double souci :

*« Est-ce que ce que je dis est proche de la réalité ? Et, est-ce que ce que je dis permet au lecteur de s'approcher de la réalité ? »*

Il s'agit là d'une œuvre extrêmement fouillée et travaillée, incontournable pour qui veut connaître l'histoire de Nîmes et du Gard.

Lorsque je vous ai demandé comment, avec la charge de travail qui était la vôtre, vous aviez pu consacrer une telle énergie à sa rédaction, vous m'avez clairement expliqué que cela vous permettait de déconnecter avec une réalité professionnelle souvent difficile et prégnante et que finalement c'était une bouffée d'oxygène que vous vous accordiez dans un ciel parfois très lourd.

Vous avez ainsi acquis une connaissance dans l'histoire de notre département et une expertise que chacun se doit de reconnaître. Tous les échos que j'ai pu avoir à propos de votre ouvrage soulignent son caractère absolument remarquable et la grande rigueur qui a présidé à sa rédaction. Vous êtes également l'auteur d'articles intéressants parus dans « La Nouvelle cigale uzégeoise », chère à Christian Feller. Dans

l'un de ces articles parus sous le titre « La question des eaux de Nîmes et l'aqueduc romain », vous montrez combien l'alimentation en eau de la ville de Nîmes a toujours été une question cruciale à laquelle les autorités successives ont été confrontées. Cela a encore augmenté lorsqu'après la fin des guerres des religions, avec la croissance démographique et l'expansion industrielle de la ville, les besoins en eau n'ont fait que croître. Certains ont même envisagé une réutilisation, même partielle de l'ancien aqueduc romain.

Un autre article, paru dans la même revue traite de « La guerre de 1914-1918, le livre et le Gard ». Je vais en rester là, mais la diversité de vos publications permet de comprendre l'éclectisme et l'universalité de vos connaissances dans tout ce qui touche à l'histoire de notre département.

Je ne sais pas si un troisième tome de bio-bibliographie de Nîmes et du département du Gard est en projet ou en cours de rédaction mais, si tel est le cas, je ne doute pas un instant que les écrits de notre nouveau confrère Alain Delage, ainsi que les nombreux livres édités par Yann Cruvellier et les éditions Alcide y trouvent une juste place.

Nous nous réjouissons par avance de tout ce que vous allez pouvoir nous apporter et ainsi améliorer notre connaissance de l'histoire et de la vie de notre beau département.

### **Réponse de Christophe TEISSIER**

Monsieur le Président  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,  
Mesdames et Messieurs,

En tout premier lieu, car rien n'aurait été possible sans eux, je tenais sincèrement et chaleureusement à remercier mes parrains au sein de l'Académie, Michel Belin, Charles Puech et Frédéric Abauzit, qui ont ainsi permis que je sois aujourd'hui parmi vous.

Si beaucoup se posent la question de savoir si un vendredi 13 est source de malchance ou au contraire de chance, je sais désormais, me concernant, que cette date est celle d'une grande fierté et d'un grand bonheur puisque me voilà dans cette salle prestigieuse, assis parmi vous et sous le regard, que j'espère bienveillant, des illustres membres passés de l'Académie.

Mais restons modestes ! Si ce 13 mai 2022 est pour moi particulièrement important, il ne sera sans doute jamais cité dans les livres d'histoire comme peuvent l'être d'autres 13 mai d'élection et en particulier celui de 1931 qui voit l'arrivée à la présidence de la République Paul Doumer, succédant à un de nos compatriotes Gaston Doumergue et qui a pu faire dire à un député de l'époque : « Nous avons eu Doumergue, nous avons à présent Doumer, nous aurons Dou et puis plus rien ».

D'autres 13 mai sont plus dramatiques, à l'exemple de celui de 1981, marquant la tentative d'assassinat de Jean Paul II qui n'a pu qu'émouvoir toutes les sensibilités représentées au sein de l'Académie, traditionnellement divisée, héritage d'un passé restant ancré dans les mémoires, entre catholiques, protestants et « sauvages ».

Le dernier exemple que je citerai est celui du 13 mai 2008, jour de l'attentat commis par des talibans pakistanais dans la ville indienne de Jaïpur, marquant pour la première fois, une attaque coordonnée sur une même ville et sur plusieurs de ses points stratégiques.

Si je fais état de cette date, c'est qu'elle me ramène directement à ce qu'a été durant 17 ans mon travail et parfois ma vie dans la lutte anti-terroriste. En effet, j'ai été successivement, à compter de 2002, membre de la section anti-terroriste du parquet de Paris avant d'en devenir le chef, puis avocat général en charge de l'ensemble des assises anti-terroristes et enfin, juge d'instruction anti-terroriste durant les neuf dernières années avant ma nomination à Nîmes.

A mon arrivée dans le monde de l'anti-terrorisme, ce dernier était dominé par la figure tutélaire de Jean-Louis Bruguière, dit l'Amiral, tout aussi passionné par ses dossiers que par le peintre Soulages, aveyronnais comme lui. Le terrorisme islamiste ne régnait pas alors en maître au moins en France et nos occupations étaient bien plus tournées vers les séparatistes basques de l'ETA et le terrorisme corse, si bien décrit et décortiqué par la bande dessinée et le film éponyme : « L'affaire corse », à l'exception notable du lâche assassinat du préfet Erignac, originaire de Lozère, par Yvan Colonna contre qui j'ai été amené à requérir aux assises à deux reprises.

Nous pensions alors benoîtement que la France, grâce à sa législation adaptée, ses services de police performants, était à l'abri de ce qui commençait à poindre à l'extérieur, l'émergence du terrorisme islamiste et déjà sa kyrielle d'attentats : 11 septembre, Jaipur, Bali, ambassades américaines de Nairobi et Dar Es Salaam.

Malheureusement, en 2012, il y a donc tout juste dix ans, Mohamed Merah nous permettait de nous faire comprendre qu'il n'existait pas de sanctuaires et qu'il ne fallait surtout jamais croire que l'on savait tout, que l'on maîtrisait tout et que l'on avait tout compris.

En 2012, j'étais déjà juge d'instruction anti-terroriste et c'est moi qui eus à instruire ce dossier.

A compter de cette date, il n'y eut plus de pause dans les attaques incessantes, parfois directes, parfois indirectes dont la France fut l'objet de la part de diverses organisations terroristes, qui menaient en quelques sorte une course à l'échalote, pour asseoir leur domination par la terreur la plus extrême et, à ce macabre jeu, *l'état islamique* doit être indéniablement déclaré gagnant.

Si la Syrie retenait l'attention de tous, le danger pouvait venir de partout, y compris d'Afghanistan puisque, à l'époque, sans pouvoir me douter alors du raccourci que l'histoire allait faire en 2022, j'ai instruit un dossier à l'encontre de Franck Elong Abe, taliban Hakkani, meurtrier d'Yvan Colona.

Quoi qu'il en soit, l'enchaînement des événements devait amener à cette année 2015 qui commença et se finit de la même manière, dans le sang. C'est dans ces conditions que je fus chargé d'instruire les attentats de Charlie Hebdo, la tentative d'attentat contre des églises à Evry, l'attentat du Thalys et, en définitive, les attentats du 13 novembre contre le Bataclan, les terrasses de café et le Stade de France.

Tâche lourde, toujours harassante, parfois exaltante, exceptionnellement source de satisfaction comme lors de l'arrestation de Salah Abdeslam, resté en vie.

Dans ces conditions où la pression est omniprésente, il faut, au risque de perdre son âme, rapidement avoir un exutoire. Comme vous pouvez le constater le sport, hormis peut-être le sumo, n'était pas mon premier choix et déjà, à Paris, je fréquentais plus sûrement les pâtisseries que les salles de sport et je n'ai d'ailleurs rien perdu d'une telle habitude, encouragé que je fus par les rencontres subreptices dans ces dites échoppes d'un membre éminent de votre compagnie, ancien président de surcroît dont, sans vouloir trahir l'identité, je peux cependant vous révéler qu'il s'agit de Jean-Louis M.

Je me tournai donc vers ce qui avait été toujours ma passion, la collection. Pour collectionner, j'ai collectionné ! timbres, bien sûr, monnaies de l'Empire romain, pots à moutarde, vieux documents, cartes postales mais surtout des livres. Ainsi, de collectionneur, je devenais bibliophile ce qui, vous l'avouerez, permet de donner un semblant de lustre à la passion tout en ne dispensant pas de rester obnubilé par la vieille reliure poussiéreuse, au fond de la caisse, que vous tentez d'arracher sous les yeux amusés du libraire, aux mains avides et à l'œil concupiscent de votre concurrent qui demeure cependant, bien entendu, votre « très cher ami ».

Bibliophile oui, régionaliste assurément. Mon père, alsésien catholique et ma mère sauvaie protestante avaient dans leur bibliothèque quelques livres sur la région dont je m'emparais en même

temps que le virus de la bibliophilie s'emparait de moi. J'avais alors 17 ans et, quelques années plus tard, j'avais réuni une assez considérable bibliothèque d'environ 5 à 6 000 ouvrages, entièrement consacrée à Nîmes et au Gard mais aussi à ses littérateurs : Florian, Bigot, Reboul, Roumieux et, bien sûr, Daudet dont il m'est permis de saluer en ce 13 mai l'anniversaire de sa naissance en 1840 à Nîmes, non loin d'ici.

Que faire de cette réunion ? Jacques Peslier, libraire des Fleurs du mal me présenta alors Jean-Louis Meunier dont je peux désormais citer le nom, qui m'encouragea dans mon projet d'écrire une bio-bibliographie de Nîmes et du Gard qui vit le jour en 2015 après trois années de travail et qui accepta d'introduire l'ouvrage.

Je dois aussi remercier ici Christian Feller dans la part qu'il a prise dans cette aventure et qui a accueilli également, dans sa revue *La Nouvelle cigale uzégeoise*, deux modestes articles qu'il m'avait demandés sur les travaux et les publications d'Alexandre Delon concernant la reconstitution de l'ensemble du circuit de l'aqueduc amenant, depuis les sources d'Eure, l'eau à Nîmes à l'époque romaine et sur les éditeurs d'Uzès.

Ainsi, grâce à la réalisation de ce livre, c'est ma collection qui prenait vie et se mettait en ordre de bataille autour d'un département à l'histoire tranchée, aux passions affirmées, aux personnalités brillantes. Il me fallut faire d'intenses recherches notamment dans les archives du département pour faire sortir de l'oubli nombre d'auteurs oubliés, inconnus ou à la biographie bien flageolante et établie au XIX<sup>e</sup> avec les erreurs propres aux recherches d'alors.

De 1559, date de la publication du fameux livre de Poldo d'Albenas à 1939, date choisie arbitrairement car il faut bien savoir s'arrêter, que d'événements politiques et religieux ont traversé le département, que l'on veut souvent présentés comme violents et sans mesure, toujours dominés par la passion religieuse, alors que pourtant les Gardois surent raison garder comme lors de l'épisode de la Saint-Barthélemy qui, à

Nîmes, grâce à l'intervention des consuls catholiques, fut presque inexistant, ou surent remettre en cause le pouvoir central qu'il soit royal avec la Guerre des camisards, ou républicain avec l'épisode du fédéralisme, quittes, chaque fois, à payer un lourd tribut à leurs idéaux.

Mais le Gard, à travers les livres, c'est aussi la possibilité de suivre le grand essor de l'industrie en France. Le ver à soie et l'industrie textile, ponctués par l'intervention de Pasteur, le charbon cévenol, second bassin houiller de France, le chemin de fer développé par Paulin Talabot dès 1839, l'aluminium de Salindres, berceau de l'entreprise Péchinay.

C'est encore la chance de côtoyer, depuis les temps anciens, des écrivains d'une renommée ayant dépassé les simples limites départementales : la troubadousse Clara d'Anduze, Jean Nicot, François Traucat, François Graverol, Jean Astruc, le Marquis d'Aubais, Court de Gébelin, Florian, les Rabaut, Rivarol, Guizot, la famille Daudet, Paulhan, Gide, Chamson, Marc Bernard....

Ainsi, je pense vraiment que, si comme le disait Joseph Delteil, l'Aude est la synthèse de la France, pour sa part, Nîmes et le Gard sont un condensé de l'histoire dont finalement l'Académie, par sa date de création, l'édition fournie de ses mémoires dès 1804 et même, antérieurement, si l'on prend en compte le recueil, sa composition tripartite des membres résidants, la diversité professionnelle de son recrutement reste l'un des meilleurs exemples.

Dès lors, vous comprendrez ma joie après les années difficiles dont je vous ai parlé, d'apprendre que j'étais nommé à la Cour d'Appel de Nîmes, emmenant dans mes bagages une petite fleur des champs, Laurence à demi-Italienne par son père, pour paraphraser Reboul et originaire de Noyon, berceau de Calvin : qui peut rêver de mieux pour un protestant nîmois !

J'étais donc aux anges. J'allais pouvoir toucher du doigt le bon livre, j'étais comblé, j'allais enfin pouvoir rencontrer longuement Jean-Louis

Meunier, Jean-Marie Mercier, que je tiens à remercier de sa présence aujourd'hui, tout en me rassurant sur le fait que mon second prénom étant Jean, en cas de nomination à l'Académie, je pourrais me faire appeler Jean-Christophe.....

Car sans y penser en me rasant, je me demandais s'il y avait un espoir qu'un jour peut-être je puisse pénétrer autrement que lors des journées du patrimoine à l'Académie. Vous comprendrez donc aisément la joie et la fierté qui m'étreignent en ce moment et même si je l'ai déjà fait, à la presque fin de cette péroraison, comme disaient les anciens, je tiens particulièrement à nouveau à remercier mes parrains.

Mais, j'en suis conscient, cet honneur que vous me faites ne doit pas être, comme diraient les juristes, unilatéral mais bien synallagmatique. Il est donc tout à fait normal que, dès aujourd'hui, je m'engage dans la vie de l'Académie en me tenant à votre disposition pour vous présenter des communications dont certaines pourraient être d'ordre local. Ainsi l'exploitation d'un carnet inédit de Roumieux, de *l'album amicorum* de sa fille Anaïs ou encore de son album photo de ses conquêtes amoureuses serait de nature à peaufiner la connaissance de ce félibre gardois tout comme un manuscrit inédit du dernier jour de Jean Reboul ou encore une volumineuse documentation, mettant à jour comment la société scientifique et littéraire d'Alès a organisé l'inauguration de la statue de Florian. Une autre, plus générale, fondée sur mon expérience professionnelle antérieure consisterait à envisager l'évolution du terrorisme et à se demander s'il faut lutter contre le terrorisme ou contre les terroristes.

Je vous remercie de votre attention.

Les nouveaux membres correspondants sont chaleureusement applaudis. Le président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.



## **IN MEMORIAM YVON PRADEL**

Daniel J. VALADE

Quel fort symbole que le départ en frères de Michel Bouquet et d'Yvon Pradel !

Le théâtre fut leur passion et leur raison de vivre.

La pédagogie aussi.

Plusieurs centaines de jeunes Nîmoises et Nîmois doivent à Yvon Pradel, professeur de lettres, d'avoir eu un accès privilégié, grâce à leur maître, aux grands textes du patrimoine français et donc mondial.

Que ce soit en classe ou au cœur des lieux de culture où il les conviait, ces jeunes ont rencontré les héros majeurs du monde de la pensée auxquels ils se sont assimilés. Quelle plus authentique formation !

Mais, pour Yvon et Noëlle, accompagnés de leurs filles Agnès, Claire, Laure, le texte devait être vécu et prendre chair. Les actes (à tous les sens du mot) faisaient si intensément partie de l'homme incandescent qu'était le comédien. Les personnages qu'il incarnait devenaient lui-même ou, plutôt, lui-même se métamorphosait en ceux auxquels il donnait si puissamment vie. Rien d'étonnant, alors, qu'il ait réalisé les mises en scène des spectacles offerts par sa Compagnie !

Yvon Pradel, c'est Molière et son Illustre Théâtre, à la tête de sa caravane, arpentant comme Jean Baptiste les routes du Languedoc puis du vaste monde.

Son espace rêvé, ce fut le temple de Diane. Au cœur du jardin inspiré, l'espace romain fut pour lui la plus belle des salles. Dans ce lieu exceptionnel, la Compagnie des Arènes nous fit remonter le temps, y compris à l'orée des férias de Pentecôte qui, alors, admettaient la culture à leur programme... Yvon, Noëlle et leurs amis proposèrent à

toutes les générations soudées par l'intérêt partagé pour la création, de se laisser enrichir et porter par les œuvres majeures qui expliquent les civilisations. Lorsque nous quittions le temple de Diane, nous avions la sensation d'être devenus plus sensibles aux grands mouvements de l'âme.

Si la scène demeura, tout au long du chiffre de ses jours, le lieu sacré de son rapport au monde, le cinéma fut pour Yvon un autre univers. Il en vécut les évolutions tant techniques qu'intellectuelles. Les chroniques que lui inspira le 7<sup>e</sup> art prouvent sa compétence, son ouverture d'esprit et la ferveur que scénaristes, comédiens, réalisateurs...suscitaient en lui. Ses critiques, qu'il a rassemblées en précieux volumes, constituent une authentique encyclopédie du cinéma durant des décennies. Clarté d'esprit, bienveillance, le mordant quand il le fallait, étaient la marque de cet humaniste.

Yvon Pradel était très sensible à la Tauromachie. Rien de surprenant dans le fait que cet être si perméable au beau et au tragique ait si fortement ressenti le pas de deux que l'homme et le fauve dansent, sous le regard inexorable et impitoyable de la Mort. Au dos d'une historique « carte de faveur » pour « L'Assemblée des femmes », il me rappelait, le 19 Septembre 2011, son édition de « Désordres », publiée par « Regain », à Monte-Carlo, où, parmi ses œuvres, figure « Tauromachie », poème superbe de dix strophes. Une édition du texte a été réalisée, illustrée de plus de 50 photos, tant l'aficionado qu'il était avait été conquis par la technique et la grâce d'El Juli lors de la mémorable corrida du 19 Septembre 2008.

Les compétences et l'énergie d'Yvon Pradel furent légitimement reconnues par l'Académie de Nîmes, créée l'année même où les éditeurs parisiens donnèrent son nom définitif à « Dom Juan ou le festin de pierre ». Yvon est patiemment correspondant de la savante Compagnie durant 31 ans, puis passe de la chaise au fauteuil de membre résidant en

1994. Il est reçu par un autre homme de théâtre, lui aussi professeur : Christian Liger. Yvon Pradel est élu président en 2002. Nous ne doutons pas que la fréquentation des Académicien(ne)s lui aura secrètement inspiré quelques scènes encore inédites !... Madame Simone Mazauric, éminente universitaire, aura la chance de succéder à Yvon, bien vivant, le 14 Septembre 2014. Rappelant que son prédécesseur est le fertile auteur de 11 pièces, elle a souligné son importance de créateur de la Compagnie des Arènes en 1954 puis de l'ATP onze ans plus tard, apportant la magie du théâtre tant au fin fond des Cévennes qu'au bord du Golfe persique.

Chantre de la démocratie vécue en, par et pour la culture, Yvon Pradel est bien ce « phénomène sociologique » que décrivait Christian Liger.

A présent que le temps n'a plus de limite pour lui, Yvon Pradel nous invite au partage et à la générosité. Il n'a pas eu à résoudre « le paradoxe du comédien » cher à Diderot : il était à la fois l'homme réel et les personnages auxquels il donnait vie tant son implication était totale et sincère.

Fermions les yeux.

Le rideau est tombé. Mais Yvon, rieur, sous cette auréole frisée qui faisait son charme, tenant Noëlle par la main, nous fait signe et nous exhorte à vivre.

A présent, il est, ils sont, en coulisse et veillent sur nous.

Salut et fraternité, l'Artiste !

\*

\* \*



## **Séance du mercredi 18 mai 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Cabane, Deronne, Herrmann, Catherine Marès, Pallier, Poujoulat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cadène, Cavalier, Chabert, Emmery, Pierre Marès, Meine, Mutin, Puech, Simon, Simula, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Leroy, Picquet, Plouvier. Prat. MM. Blanchet, Desplan, Fougères, Firoud, Iancu, Meunier, Penchinat, Stephan, Daniel Travier, Didier Travier, Trarieux.

**Correspondants présents :** Mmes Brandts, Giacomoni, Torreilles. MM. Polge, Teissier, Ventura.

**Excusés :** Mmes Bénéel, Brousmiche, Reboul. MM. Artus, Chillet, Feller, Galligani, Guthertz, Jas, Krebs, Ott, Maréchal, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en saluant la présence de Madame la ministre (H) Georgina Dufoix, de Madame la préfète (H) Marie-Françoise Haye-Guillaud, Madame Delphine Matouk. Il rappelle l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 15 mai qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Luc Simula en qualité de membre résidant au fauteuil de notre regretté confrère M. Jean Matouk.

A la demande du président, M. Luc Simula est introduit dans la salle des séances, accompagné par le secrétaire perpétuel et de son premier parrain Charles Puech.

Le président Bernard Cavalier accueille notre nouveau confrère en ces termes :

Mon cher confrère,

Vous n'êtes pas un inconnu pour nous. Vous êtes membre correspondant de notre Compagnie depuis le 23 mai 2014, jour où vous avez été reçu par notre président d'alors, Robert Chamboredon. Aujourd'hui j'ai le plaisir et l'honneur de vous y recevoir en tant que membre résidant. Vous succédez au siège de notre regretté confrère Jean Matouk. Le plaisir, parce que cela fait de nombreuses années que nous nous connaissons. Avec votre épouse, vous m'aviez confié la surveillance médicale de vos enfants Claire et Laurent. Vous faisiez alors partie de ces pères, trop peu nombreux, que je connaissais bien, de ceux qui étaient régulièrement présents lors des consultations qui nous réunissaient autour de la santé et du développement de leurs enfants. Les deux vôtres ont fait bonne route depuis ce temps qui commence à être déjà un peu lointain. L'honneur également car, à la lecture de vos « états de service », pour reprendre une expression militaire que vous avez dû maintes fois entendre dans votre enfance, je ne peux que me réjouir et me sentir honoré d'accueillir l'homme que vous êtes dans notre société savante.

Lors de votre réception en tant que membre correspondant, Robert Chamboredon insistait sur vos talents de pédagogue, ainsi que ceux de chercheur. Il notait également votre engagement pour la construction européenne. Votre intervention à cette occasion traita d'ailleurs de « L'Union européenne à la recherche de sa gouvernance ». Vous nous expliquiez les difficultés qu'il y a à passer d'un système de gouvernance vertical tel que l'avait observé Tocqueville dans la jeune démocratie américaine à une gouvernance de plus en plus horizontale, sans rapport

hiérarchique entre les états, dans un monde où l'interdépendance entre eux ne cesse de croître. Vous montriez en particulier combien trouver des solutions à cette épineuse question était le défi que l'Union européenne devait savoir relever si elle voulait rester l'un des acteurs mondiaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Depuis lors, d'autres communications sont venues enrichir votre participation à notre vie académique. L'une en 2015 : « 1980-2020 : Le nouvel âge des inégalités », une autre en 2018 intitulée : « Chômage et chômeurs. Une brève histoire de la pensée économique du chômage ».

Mais là ne sont pas vos seuls apports à notre compagnie. Notre confrère Jacques Meine a pu mesurer la qualité de l'aide que vous lui avez apportée pour la publication des Mémoires. Celle-ci laisse présager de celle que le Bureau peut attendre de vous. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Au-delà de ce que nous savons de vous au travers de vos communications et de cet engagement, qui êtes-vous, Monsieur Luc Simula ?

Né à Mogador, l'actuelle Essaouira au Maroc en 1948, c'est au hasard des mutations de l'officier de carrière qu'était votre père que vous devez d'être né là-bas. Vous étiez le quatrième garçon d'une fratrie de quatre. Le petit dernier, si l'on peut dire, puisque vos frères avaient déjà entre huit et onze ans lorsque vous êtes venu au monde. Votre enfance a été celle de beaucoup d'enfants d'officiers, non pas sans domicile fixe, mais à domiciles mobiles. Essaouira, Brive, Nîmes où vous avez fait vos premiers pas, l'Allemagne, Montpellier, Albi et, bien entendu, Paris comme il se doit pour le polytechnicien et officier supérieur qu'était votre père. Vous étiez souvent seul avec votre mère lorsqu'il était appelé dans des théâtres d'opérations lointains, l'Indochine puis l'Algérie. Treize déménagements et neuf établissements scolaires différents, c'était beaucoup pour l'enfant que vous étiez. Cela vous a imposé de nombreuses ruptures amicales dont vous vous seriez sans doute bien passé. Vos frères envolés du nid et votre père régulièrement absent, dès

l'âge de dix ans vous avez été souvent seul avec votre mère avec laquelle une forte relation de confiance mutuelle vous a toujours lié.

C'est à Nîmes que vous avez rencontré celle avec qui vous partagez votre vie, Angèle, prénom bien méridional, s'il en est. Quoi de plus normal d'ailleurs puisqu'Angèle est Nîmoise. Vous étiez jeunes encore, mais vous ne vous quitterez plus. Avec elle vous avez eu deux enfants : Claire qui a trois enfants et vit au bord du lac Léman où elle gère actuellement l'aide aux personnes âgées et l'accueil scolaire des enfants pour une communauté de communes. Et Laurent qui, après avoir été enseignant chercheur aux États-Unis, à Singapour et en Suède, est actuellement professeur des universités en sciences économiques et directeur du département d'économie de l'École normale supérieure de Lyon. Il a suivi vos traces. Vous avez même publié ensemble deux livres consacrés à la dissertation : « *Vingt dissertations d'économie* » en 2004 et « *La dissertation économique* » en 2014.

Me demandant ce qui pouvait bien se cacher derrière ce terme de « dissertation » en économie, j'ai découvert que son objectif était « l'incitation à la structuration d'une réflexion cohérente, écrite et argumentée, qui réponde à une problématique en fonction de règles prédéfinies », Wikipédia dixit. L'amour de la pédagogie s'est donc transmis du père au fils. Chacun ici pourra imaginer le bonheur que cette collaboration a dû être pour vous. Ce n'est pas la seule passion que vous partagez ensemble, puisque l'un et l'autre, vous êtes des sportifs accomplis.

Depuis 1977, vous êtes fixé à Nîmes, ville où est née celle que vous aimez et où vous avez décidé de faire souche. C'est une ville qui pour vous « conjugue parfaitement le passé et le présent et où l'on peut profiter simultanément de la cité et de la nature ».

Vous avez une autre passion, celle de la lecture, facilitée lorsque vous étiez adolescent par l'absence de télévision au domicile familial. Deux livres vous ont plus particulièrement marqué lorsque vous étiez



adolescent : « *Les raisins de la colère* » de John Steinbeck. Je me demande si les thèmes abordés dans ce roman n'ont pas joué un certain rôle dans la genèse de ce qui sera votre vocation et ensuite le roman « *La peste* » d'Albert Camus. Le docteur Rieux vous est immédiatement apparu comme un modèle. Discret, sensible, simple et pourtant omniprésent, il incarne une forme d'humanité accomplie. Un modèle m'avez-vous dit. Un modèle, on s'en inspire, cela guide la façon que l'on a de conduire sa vie, ses engagements, son orientation professionnelle. Venons-en à cela.

Avec vos antécédents familiaux, du moins du côté paternel, il n'est pas surprenant que, le moment venu, vous ayez opté plutôt pour une discipline scientifique que pour une discipline purement littéraire, alors que, lycéen, votre appétence était plus marquée pour le français et l'histoire que pour les mathématiques et la physique. Dernière concession peut-être de l'adolescent que vous étiez encore à un père d'une incontestable stature, je ne sais ? Vous m'avez parlé de lui comme d'un homme du « premier XX<sup>e</sup> siècle » avec des valeurs qui étaient celles de son temps. Aussi, malgré toute l'affection et l'admiration que vous aviez pour lui, entré dans la résistance dès 1943, il m'a semblé qu'une fois devenu homme, vous avez pris quelques distances avec sa vision de la France et de sa place dans le monde. L'expression qu'avait eue Laurent Fabius, alors Premier ministre du président François Mitterrand pour qualifier les relations, pourtant fortes, qui les liaient l'un à l'autre : « Lui, c'est lui et moi, c'est moi », me semble appropriée pour définir celles qui vous liaient avec votre père, du moins sur le plan des idées.

Influencé par un de vos frères, vous avez décidé de vous inscrire à la faculté de sciences économiques de Montpellier, discipline totalement nouvelle pour vous. Elle n'était pas encore enseignée au lycée. Vous m'avez dit avoir immédiatement compris qu'« à la croisée des sciences exactes et des sciences humaines, elle était faite pour vous ». Les maîtres que vous découvrez alors, de Schumpeter à Keynes en passant par François Perroux, Alfred Sauvy et Jean Fourastié pour ne citer que ceux qui vous ont le plus marqué, vous font comprendre la part fondamentale que joue l'économie, non seulement dans le dynamisme de nos sociétés,

mais également dans le quotidien de nos vies, en résonance peut-être avec ce grand-père que vous n'avez pas connu, mais dont on a dû vous parler. Il était directeur de l'Assistance publique et, comme tel, a eu à gérer bien des conséquences sociales des difficultés économiques de son temps. Je pense plus particulièrement à la crise de 1929 où il devait être en pleine activité. Soucieux de comprendre les origines des diverses crises économiques que nos sociétés ont régulièrement à affronter, vous aviez sans doute comme objectif en les appréhendant le mieux possible, d'être capable de mieux entrevoir des solutions possibles à leur résolution.

Vous avez eu un parcours universitaire brillant et sans faute. Une fois à la croisée des chemins entre une carrière universitaire qui s'ouvre devant vous et celle de professeur de lycée, vous avez choisi la carrière professorale. Après un CAPES de sciences économiques et sociales, un Diplôme d'études supérieures, vous allez devenir professeur agrégé dans cette discipline. De votre parcours professionnel vous dites « qu'il est inséparable de la création et du développement d'une discipline nouvelle dans l'enseignement secondaire français, les sciences économiques et sociales ». Le défi à relever était d'importance. Vous l'avez fait avec un engagement sans faille.

Dès lors votre carrière va avoir deux orientations complémentaires qui vont se nourrir l'une de l'autre : l'enseignement et la recherche pédagogique.

L'enseignement tout d'abord. Vous allez y donner toute la mesure de votre enthousiasme. Lorsque nous nous sommes rencontrés, vous m'avez dit que chaque fois que vous en avez eu la possibilité, c'est-à-dire qu'une salle de classe vous avait été affectée pour y faire votre enseignement, vous en aviez modifié la disposition. Les tables furent placées en U ou en carré, de telle sorte que maître et élèves fussent également répartis autour de ce qui devenait plus un forum qu'une salle de classe, telles celles que nous avons le plus souvent connues.

Vous vouliez par là manifester votre volonté de rompre avec l'habitude ancienne qui veut que, d'un côté se trouve le magistère d'un maître omnipotent et, de l'autre, les élèves. Vous ne concevez l'enseignement de votre spécialité que de façon interactive. Peut-être s'y prête-t-elle plus particulièrement ? Quoi qu'il en soit, cela a marqué durablement vos élèves. J'ai eu la chance de pouvoir m'entretenir avec plusieurs d'entre eux pour préparer ce moment que nous vivons. Tous sont unanimes pour dire que vous avez été, sinon le, du moins l'un des enseignants qui les a le plus marqués dans leur parcours scolaire et universitaire. Les mots qui reviennent le plus souvent sont discrétion, mais aussi efficacité, autorité et exigence, mais également une grande bienveillance. Selon leurs dires, vos élèves vous admiraient et vous respectaient comme vous les respectiez vous-même. Aucun ne m'a dit s'être senti une fois ou l'autre humilié par votre attitude. Vous avez su les élever à la fois à la conscience politique, mais également à une grande tolérance à la différence. Cela les a tous frappés et l'un d'entre eux m'a déclaré que même ceux qui n'appréciaient pas particulièrement les sciences économiques et sociales venaient avec plaisir assister à vos cours.

Il faut dire que vous saviez valoriser leur travail puisque plusieurs manifestations ont eu lieu au sein du lycée où un travail collectif effectué sous votre conduite fut exposé. Je crois même que l'une de ces expositions a eu droit aux honneurs de la presse locale. Un de vos anciens élèves qui m'en a parlé m'a fait part de la grande fierté que tous en ont retiré et surtout de la confiance en eux que cela leur a donné. Pas étonnant dans ces conditions que plusieurs d'entre eux aient décidé de se former pour devenir enseignants dans votre discipline. L'une de vos anciennes élèves que vous reconnaîtrez sans doute est même devenue l'une de vos collègues de travail. Ce qu'elle retient de ce nouveau poste d'observation où elle pouvait plus librement encore échanger avec vous, c'est votre force de travail et l'absence de l'usure du temps sur votre enthousiasme à enseigner. Je sais que votre modestie doit sans doute souffrir des propos que je tiens, mais je ne fais que dire ici ce qui m'a été écrit ou dit par ailleurs. Tous ces propos montrent combien vous avez

su fédérer autour de vous, motiver et rendre attractive une discipline qui, pour le béotien que je suis en la matière, semblerait plutôt, à priori, rébarbative. J'ajouterai pour conclure que ce que vous avez apporté à vos élèves dépasse le simple cadre des sciences économiques et sociales, puisque l'un d'entre eux qui a fait un choix de carrière totalement étranger à ce que vous enseigniez m'a dit qu'il mettait « quotidiennement en pratique vos préceptes ».

Je sais que cette reconnaissance de vos élèves a été également celle de votre hiérarchie. Ce n'est pas sans raison que dès 1993 et jusqu'en 2013 vous a été confiée la classe préparatoire économique et commerciale au lycée Alphonse Daudet après celle de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres où vous avez commencé à enseigner dès 1990. Vous avez su transmettre et, pour cela, votre qualité première était peut-être cette confiance en eux que vous avez su donner aux élèves qui ont bénéficié de votre enseignement.

Mais cette discipline dont l'enseignement était totalement nouveau pour cette classe d'âge avait besoin de s'affirmer, de s'épanouir, d'apprendre à donner tout ce que potentiellement elle pouvait apporter à la formation de nos jeunes. Tout était à faire m'avez-vous dit. Vous ne vous êtes donc pas dérobé lorsqu'il vous a été demandé de participer à des programmes de recherches concernant ce nouvel enseignement.

Très tôt conseiller pédagogique accueillant des professeurs stagiaires dans votre classe, vous êtes rapidement devenu responsable de leur formation au sein du Centre pédagogique Régional. Cela vous a décidé à parfaire votre propre formation en postulant puis en participant en tant que chercheur au groupe de recherche en didactique des sciences économiques et sociales de l'Institut national de recherche pédagogique. Vous ferez plusieurs publications sur ce thème.

C'est ainsi que vous allez côtoyer de grands noms des sciences économiques et sociales : Jean-Marie Albertini, disparu en 2014, et qui eut à cœur de faire partager sa discipline avec le plus grand nombre et

qui, comme vous, fut l'un des pionniers de la recherche en pédagogie de l'économie ; le sociologue Henri Mendras, lui aussi disparu, auteur d'un livre qui fit un temps polémique : « *La fin des paysans* ». Il traitait de la disparition de l'économie de subsistance avec la professionnalisation de l'agriculture selon une organisation capitaliste ; le spécialiste de l'économétrie, l'économiste Edmond Malinvaud qui montra en quoi les progrès économiques observés pendant les Trente Glorieuses étaient liés pour partie aux progrès technologiques ; Antoine d'Autume, un grand pédagogue dont l'approche rigoureuse de l'économie n'a pu que vous séduire. Un beau parterre de théoriciens qui vous apporta beaucoup mais qui, en retour, dut grandement bénéficier de l'expertise de l'homme de terrain que vous étiez. Vous avez alors ensemble affronté la difficulté qu'il y a à construire un bon programme en science économique et sociale assimilable par des lycéens, enseignable par des professeurs, répondant aux objectifs souhaités tant en termes de savoir que de savoir-faire.

J'ajouterai pour conclure que vous étiez l'ami de notre ancien président et confrère Jean-Marc Roger, trop tôt disparu. Connaissant sans doute votre goût pour l'histoire, il vous a demandé de rédiger un article sur « Les notables en Vaunage » dans l'ouvrage paru en 2001 : « *La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle* », vous permettant de mettre un pied dans cette discipline que vous aimiez tant lorsque vous étiez lycéen, l'Histoire.

Tout cela laisse présager une participation encore plus active, féconde et diverse à notre vie académique, ce dont chacun ici se réjouit.

À son tour, Monsieur Luc Simula prend la parole :

« Les événements ne sont que l'écume des choses,  
ce qui m'intéresse, c'est la mer »

Paul Valéry (*Regards sur le monde actuel*)

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
chères consœurs et chers confrères,  
chers amis,

je suis très honoré de me présenter devant vous, qui m'avez élu au fauteuil occupé précédemment par le professeur Jean Matouk. Cette inscription dans la lignée multiséculaire des membres de l'Académie de Nîmes m'honore et simultanément m'engage ; je considère en effet que le respect de la mémoire de ceux qui nous ont précédés nous impose d'entretenir leur héritage.

J'ai rencontré pour la première fois Jean Matouk au début des années 1980, lorsque je suis devenu l'un de ses chargés de travaux dirigés pour les étudiants de l'antenne nîmoise de la faculté de droit de Montpellier. Il a été l'un de mes parrains, avec mes amis et collègues du lycée Alphonse Daudet, Brigitte Maurin et Robert Chamboredon, lorsque j'ai été admis en 2014 à l'Académie de Nîmes en tant que membre correspondant. Enfin, pour notre élection à l'Académie, nous avons eu le même parrain, Monsieur Charles Puech, que je remercie sincèrement pour son soutien, sa gentillesse et son humour, ainsi que mes deux autres parrains, Daniel-Jean Valade, doyen d'élection de notre Académie et Francine Cabane qui me connaît depuis longtemps. Je souhaite également honorer la mémoire de mon ami Jean-Marc Roger, professeur de sciences économiques et sociales mais également archéologue et historien, qui a entraîné toute ma famille dans la découverte de la Vaunage à travers les âges. Il était passionnément dévoué à l'Académie et m'a permis de rencontrer deux amis académiciens, Jacques Meine et Alain Aventurier.

Vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, j'ai écrit avec mon fils Laurent, professeur des Universités, deux livres consacrés à la dissertation économique et je défends son intérêt pour la formation des élèves et des étudiants. J'ai apprécié cet exercice et la discipline qu'il exige dès ma première expérience en classe de seconde, ici à Nîmes au lycée Alphonse Daudet où j'ai été élève avant d'y enseigner. Je me

souviens encore du sujet posé par Monsieur Dauzat mon professeur de lettres : « Ronsard est peut être un pédant, il n'en reste pas moins un poète ». Alors que pour le brevet on m'avait demandé de raconter un repas en famille, j'ai découvert brutalement un exercice intellectuel qui n'a cessé de m'intéresser depuis. Mais aujourd'hui et devant vous, me voici face à une autre gageure : réaliser en quelques minutes l'éloge de Jean Matouk, sans le trahir, sans réduire son activité intellectuelle et sa vie professionnelle à un catalogue de diplômes et de fonctions qui n'en dégagerait pas la « substantifique moelle ». Cette allusion à Rabelais n'est pas fortuite, puisque Jean Matouk possédait un exemplaire de ses œuvres complètes qu'il avait annoté. En outre, dans le paragraphe où figure l'expression célèbre, Rabelais indique à ses lecteurs qu'une lecture attentive et fine de *Gargantua* nous révélera, je cite, les « arcanes » et « mystères » de « la conjoncture politique et [de] la gestion des affaires ». Avec la « gestion des affaires », Rabelais lui-même nous amène à l'économie !

La vie privée de Jean Matouk, appartient à ses amis, nombreux à l'Académie, et à sa famille, enfants et petits-enfants représentés ici par sa fille Delphine que je remercie pour l'aide qu'elle m'a apportée. Il n'est pas pensable de parler de Jean Matouk sans évoquer son épouse Marie-Françoise et leur action culturelle et humanitaire commune en faveur des écoliers haïtiens. Enfin, je n'oublie pas Romain Nadal, un des fils de Marie-Françoise et mon ancien élève au lycée Daudet ; actuellement Ambassadeur de France au Venezuela, il ne peut être parmi nous, mais je l'associe à cet hommage.

Je consacrerai donc mon éloge à la vie publique de Jean Matouk, accueilli à l'Académie en tant que membre correspondant en 2006, puis élu au fauteuil n°15 de cette assemblée le 7 décembre 2012. Madame la Présidente Michèle Pallier, après avoir présenté le parcours exceptionnel de Jean Matouk, précisait alors que l'Académie se félicitait d'accueillir, pour la première fois de son histoire, un « économiste ». Ce fait est d'autant plus surprenant que la ville de Nîmes s'est développée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle autour des activités textiles. Cet essor industriel n'a

donc pas suffi pour asseoir la présence d'économistes dans les fauteuils de cette assemblée. Ce paradoxe me conduit à lier l'éloge de Jean Matouk à l'interrogation sur le rôle et la place de l'économie et de l'économiste dans la société contemporaine et plus particulièrement dans sa vie intellectuelle.

Le premier contact de Jean Matouk avec l'économie fut pragmatique. Alors qu'il suivait des études brillantes en mathématiques à Paris au lycée Louis-le-Grand, jusqu'en classe de mathématiques supérieures, des événements familiaux le contraignirent à devoir gagner sa vie comme ouvrier, aux Pays-Bas puis en Allemagne. Cette expérience involontaire, que Jean Matouk rappelait en soulignant qu'il avait « été heureux dans ces deux postes », s'est révélée fondatrice. Après son service militaire au Maroc, Jean Matouk revient à la vie active comme chef du service commercial d'une conserverie, et s'inscrit en parallèle à la faculté de Casablanca. Il reprend dans un premier temps des études scientifiques en mathématiques et physique, puis se dirige vers les sciences économiques, discipline alors en pleine expansion. Dès lors, l'économie ne fut plus pour Jean Matouk une simple pratique, elle devint un objet d'étude en soi.

Dans une certaine mesure, l'histoire personnelle de Jean Matouk rejoignait ainsi l'histoire multiséculaire de l'économie. En effet, l'économie fut d'abord une pratique, dont on peut considérer qu'elle était présente dès la Haute Antiquité, comme l'attestent certaines écritures figurant sur des tablettes d'argile mésopotamiennes. On considère généralement que Xénophon et surtout Aristote furent les premiers économistes au sens propre du terme, puisqu'ils s'interrogèrent sur cette pratique pour en chercher les règles. Ils fondèrent ainsi l'économie qui selon son étymologie grecque, est l'art de bien administrer la maison, d'en gérer les biens et, par extension, l'art d'administrer la cité. Pour marquer la différence entre l'économie concrète et l'approche raisonnée de l'économie, Antoine de Montchrestien inventera l'expression « économie politique » en 1615. Cent-cinquante ans plus tard, en 1755, Jean-Jacques Rousseau rédigera l'article « Économie politique » de



l'Encyclopédie. J'ai encore sur mes étagères les manuels universitaires d'Henri Guitton et de Raymond Barre, intitulés sobrement « Économie politique ». L'expression « sciences économiques », le plus souvent utilisée au pluriel, s'est imposée dans les années 1970 pour valoriser la dimension « scientifique » de cette science humaine qui demeure par certains côtés un « art ». C'est donc dans cet esprit que le prix Nobel d'économie, créé en 1969 par la Banque centrale de Suède, s'intitule « prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel ». Il me semble utile et nécessaire de distinguer la science économique des opinions partisans. Cependant, la rigueur scientifique doit également inciter les économistes à s'inspirer de la devise de l'hôtel de la rue Dorée, « Rien de trop », et donc à prendre garde aux dérives du scientisme. Plus simplement, l'économie, comme me semble-t-il la médecine, exige une démarche scientifique soumise à la discussion et à l'évaluation, mais les résultats ou conclusions obtenus ne peuvent avoir la précision absolue des sciences dites dures.

Jean Matouk poursuit ses études à Paris à la faculté Panthéon-Assas, tout en exerçant des activités professionnelles de cadre commercial, puis d'ingénieur-conseil et d'ingénieur-économique. A l'université, il se spécialisa d'abord dans les questions de sciences économiques qui utilisent l'instrument mathématique. Il s'intéressa principalement à la macroéconomie, c'est-à-dire au fonctionnement de l'économie prise dans son ensemble et aux relations entre ce que l'on appelle les grands agrégats de la comptabilité nationale, par exemple les relations entre la production et la consommation, ou encore entre l'investissement et l'emploi. Sa thèse, soutenue en 1973, porte d'ailleurs sur la mise en équation de ces relations et la construction d'un modèle macroéconomique mathématique permettant de prévoir les effets à court et moyen termes de certaines décisions ou de certains événements. La formation de Jean Matouk lui permettait non seulement de mobiliser l'instrument mathématique, mais également d'en connaître les limites ; il a toujours considéré l'économie comme une science humaine soumise aux aléas des comportements humains. La même année, il est reçu à l'agrégation universitaire d'économie et est nommé professeur des

universités en sciences économiques à la faculté de droit de Montpellier. Par hasard, mais Jean Matouk aurait dit par chance, il devenait économiste au plein sens du terme, à un moment particulièrement intéressant de l'histoire économique du monde. L'année 1973 marque en effet la fin de la période exceptionnelle que l'on désigne généralement par l'expression « *Les trente glorieuses* » empruntée à Jean Fourastié. En même temps, et dans la logique des cycles économiques, la crise des années 1970 annonce une longue phase de transformations profondes des structures économiques et sociales. En une cinquantaine d'années à cheval sur le XX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle, l'humanité a été confrontée à de nouveaux défis et de nouveaux enjeux, économiques, sociaux, environnementaux, technologiques et géopolitiques, tous étroitement corrélés. Jean Matouk ne fut pas seulement un témoin de ces transformations : économiste passionné, citoyen engagé et humaniste, il fut simultanément un enseignant-chercheur qui chercha à théoriser ces changements, un analyste brillant qui leur consacra de nombreux livres et articles, enfin un acteur de cette nouvelle révolution économique que l'humanité tente de maîtriser pour en réduire les effets délétères.

Des années 1980 à nos jours, ces transformations structurelles ont exigé la remise en cause du paradigme antérieur et l'émergence de nouvelles théories. Des économistes français ont participé à cette révolution scientifique de la pensée économique, notamment Philippe Aghion, professeur au Collège de France, un des concepteurs des nouvelles théories de la croissance et de l'innovation, ou Esther Duflo, Prix Nobel d'économie 2019 pour son approche expérimentale des politiques de lutte contre la pauvreté. Je mentionnerai également Amartya Sen, philosophe d'origine indienne et Prix Nobel d'économie 1998 pour sa contribution aux nouvelles théories de la justice sociale, un thème cher à Jean Matouk. Paradoxalement, en bouleversant la pensée économique, ces nouvelles théories peu connues ou mal comprises par l'opinion publique, ont rapproché les économistes de la réalité tout en élargissant le fossé qui les sépare des citoyens.

Enseignant-chercheur, Jean Matouk assiste à l'effondrement du système monétaire et financier international, pensé et mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au début des années 1980, devant l'explosion des besoins de financements privés et publics, les marchés financiers auparavant nationaux s'internationalisent et les flux financiers se globalisent : les structures du système monétaire et financier sont totalement bouleversées. Jean Matouk réorienta ses travaux universitaires en les consacrant à la nouvelle économie monétaire et financière, plus précisément au système bancaire, aux produits et aux marchés financiers, sujets auxquels il consacra plusieurs livres et articles. Une anecdote permettra de juger de son savoir-faire et de sa clairvoyance en la matière. Rencontrant mes étudiants de classe préparatoire aux Grandes écoles de management au lycée Alphonse Daudet, il constata que certains étaient attirés par les métiers de la finance. Il leur avait alors expliqué que les banques, les sociétés d'investissement financier et les « traders » avaient bénéficié d'une période exceptionnelle de croissance des cours de la bourse, mais que les cycles finissaient toujours par s'inverser ; comme le répètent les économistes, « les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel ! ». Selon lui, l'économie occidentale devait renforcer le contrôle des activités financières et améliorer leur régulation. Nous étions au début des années 2000 ; quelques années plus tard, le monde a été confronté en 2008 à la plus grave crise financière mondiale depuis 1929. Il ne s'était pas trompé !

Le caractère et l'énergie de Jean Matouk le poussaient logiquement à combiner la théorie et la pratique de l'économie. Aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, il est relativement fréquent qu'un économiste couvre les différents champs de l'économie en portant simultanément ou successivement les habits du penseur théoricien spécialiste de son domaine, de l'analyste doté de l'esprit de synthèse, et ceux du praticien engagé dans l'action. C'est par contre très rare en France, peut-être parce que notre culture, à l'inverse de celle du monde anglo-saxon, sépare la recherche et l'enseignement universitaire de l'entrepreneuriat, de la gestion et du management. Au début des années 1980, dans la logique de son engagement politique auprès de François Mitterrand

et de sa formation économique, Jean Matouk est appelé à prendre la présidence de la banque Chaix à la suite de sa nationalisation en 1982, puis de la Caisse nationale de l'énergie (1988-1992) et enfin de la Société marseillaise de crédit (1992-1996). Pendant quatorze années il devient un acteur à part entière de la restructuration du secteur bancaire et financier français, ainsi que de son adaptation à la nouvelle donne internationale et européenne. Par ses activités bancaires, Jean Matouk rejoignait ainsi son prédécesseur au fauteuil n°15, Monsieur André Costabel, ingénieur agronome, promoteur de l'économie sociale à travers le mouvement des caves coopératives, et directeur général de la caisse régionale du Crédit agricole.

Je viens de montrer comment Jean Matouk avait opéré la synthèse entre les deux premières dimensions de l'économie, l'approche théorique et scientifique d'une part, l'exercice d'activités économiques à un haut niveau de responsabilité d'autre part. Cependant, il existe une troisième dimension de l'économie, que l'on peut qualifier de culturelle et citoyenne, dimension essentielle si l'on veut comprendre la place particulière de l'économiste dans la société. Entre économie et culture les relations sont réciproques mais inégales. La culture, qui rassemble au sens anthropologique du terme l'ensemble cohérent de manières de faire et de penser propres à une civilisation, englobe logiquement l'économie. L'anthropologue Karl Polanyi (1886-1964) a ainsi montré, à partir de l'analyse précise de l'histoire économique et sociale européenne au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une société reposant exclusivement sur les lois économiques s'autodétruisait. Dans cette conception de l'économie, aujourd'hui largement partagée, la civilisation, la culture, les valeurs et les normes qui sont l'essence des sociétés délimitent l'espace au sein duquel la pensée et surtout les pratiques économiques s'exercent. Ce sont notamment les valeurs, les normes culturelles et sociales exprimées dans des dispositifs juridiques nationaux et internationaux qui délimitent le champ du marché et de la marchandisation, interdisant par exemple l'esclavage, le travail forcé, le travail des enfants, le commerce des corps et des organes humains, le commerce de produits dangereux pour l'homme ou l'environnement... C'est dans cet esprit que le traité

sur l'Union européenne indique dans son article 49 qu'un État ne peut adhérer à l'Union qu'à condition de respecter ses valeurs : liberté, démocratie, respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'État de droit. Jean Matouk dans son livre le plus important selon moi, *L'humanité à la croisée des chemins*, paru en 2006, s'inscrit totalement dans cette logique. Il met en évidence ce qui constitue un défi que l'humanité tarde à relever : la nécessité de construire au XXI<sup>e</sup> siècle et à l'échelle de la planète un modèle économique durable, assurant la préservation de l'environnement et la qualité de la vie humaine. Ceci exige en premier lieu, et comme nous l'a aussi rappelé la pandémie récente, que les hommes prennent conscience de leur destin commun et que, sur certaines questions, ils ne raisonnent pas à l'échelle individuelle ni à celle de leur nation, mais à celle de la planète et de l'humanité entière.

Réciproquement, l'économie est devenue trop importante dans le monde contemporain pour qu'elle reste en marge de la vie culturelle. C'est grâce à leur compréhension fine de la réalité économique et sociale de leur temps que Balzac et Zola notamment ont pu dresser un tableau fidèle des réalités économiques et de la société de leur temps. On ne peut oublier également le travail cinématographique de Charlie Chaplin dans *Les temps modernes* (1936), ou encore celui des peintres de la modernité industrielle. C'est dans la perspective d'élargir la culture des jeunes au champ économique et social qu'a été institué l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée puis en classes préparatoires. Vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, j'ai eu la chance de participer à la mise en place et au développement de cette nouvelle discipline scolaire. Cet enseignement, en partie inspiré par l'École des Annales et des travaux de Fernand Braudel, a pour finalité d'améliorer la compréhension et l'interprétation des phénomènes économiques et sociaux par les élèves, leur permettant ainsi de mieux exercer leur citoyenneté. Des enquêtes montrent régulièrement la faiblesse des connaissances économiques et sociales des français sur des sujets pourtant très présents dans l'actualité, notamment en période électorale. En économie comme certainement en médecine, par manque

de connaissances fondamentales, il est très souvent difficile d'exposer les enjeux et les conditions d'efficacité d'une politique économique ou d'un traitement médical.

Jean Matouk a cherché à briser les barrières entre l'économie, la culture, le social et la citoyenneté. Sa bibliothèque personnelle comprenait plus de deux cents ouvrages de référence que les enfants de Jean Matouk ont légués à la bibliothèque universitaire de l'École normale supérieure de Lyon (ENS-Lyon). Ils traitaient (des plus nombreux aux moins nombreux) de sociologie et d'anthropologie, d'histoire (y compris économique), de philosophie, de géopolitique, de questions sociétales, d'art...et, pour quelques-uns évidemment, d'économie. Sa curiosité intellectuelle semble insatiable, dans le prolongement contemporain de l'humanisme et des lumières. Jean Matouk était en outre un homme de médias qui concourut à la diffusion des connaissances et à l'animation du débat économique et social. Comme l'indiquait précisément Madame Pallier dans son discours de réception, il a été chroniqueur économique à *Europe 1* et à *France Bleu*, il a publié de très nombreux articles dans le *Nouvel Observateur* et *Libération*. Personnellement, j'ai trouvé plus d'une vingtaine d'articles signés de son nom dans le quotidien *Le Monde*, auxquels il faut ajouter ses chroniques régulières dans le quotidien *Midi-Libre* et dans l'hebdomadaire *La Gazette de Nîmes*. Enfin, ses notes de blog, qu'il rédigeait au moins une fois par semaine, traitaient régulièrement de l'actualité économique et sociale... Au sein de l'Académie, il a présenté six communications consacrées notamment aux questions monétaires et financières, à la mondialisation, aux conséquences du progrès technique et de la robotisation, et nous devons présenter une communication à deux voix sur l'approche mondiale des inégalités au XXI<sup>e</sup> siècle. Chacun se souvient que sa curiosité intellectuelle le conduisait à participer activement aux discussions qui suivent traditionnellement les communications effectuées à l'Académie. Par sa volonté de démocratiser la culture économique et de rendre accessibles les grandes questions économiques et sociales contemporaines, Jean Matouk rejoint donc son confrère Charles Gide, un des tout premiers professeurs agrégés de sciences économiques en France, fondateur en

1887 de la *Revue d'économie politique* et promoteur de l'économie sociale à travers le mouvement coopératif. Jean Matouk a participé avec d'autres membres de l'Académie aux colloques et ouvrages consacrés à l'École d'économie de Nîmes fondée par Charles Gide. C'est donc tout à fait légitimement que le pasteur Roger Grossi lui demandera en 2005 de prendre la présidence de l'association qui deviendra ensuite le Forum nîmois Charles Gide. Il fera de cette association, représentée aujourd'hui par sa présidente, Madame la préfète Marie-Françoise Haye-Guillaud, un vecteur de diffusion de la culture économique et sociale, permettant ainsi aux Nîmois d'accueillir des interlocuteurs aussi renommés qu'Edgar Morin et de s'appropriier les grands débats contemporains.

Tel que j'ai présenté cet éloge, on pourrait croire que Jean Matouk a connu plusieurs vies ! De toute évidence, il a accompli un parcours exceptionnel, honoré par sa nomination au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Une image se dégage de cette vie publique si intense, celle d'un économiste passionné, humaniste et engagé, qui a su penser l'économie, la pratiquer à un haut niveau de responsabilité et mettre son expérience au service des citoyens. Paradoxalement, Jean Matouk fut d'autant plus économiste qu'il n'était pas qu'économiste.

J'ajouterai une dernière touche à cet hommage. Elle concerne la personne publique que je viens d'évoquer comme la personne privée qui manque à ses enfants, petits-enfants et à ses amis. Jean Matouk était une personnalité charismatique, qui attirait l'attention et captivait ses auditoires quels qu'ils soient. Ecrasé par le décès de son épouse Marie-Françoise, hospitalisé et isolé en raison de la pandémie du Covid-19, il a marqué ses soignants. Comme l'a confié une infirmière à sa fille Delphine : « Votre papa on ne l'a vu qu'une semaine, mais c'était un sacré personnage ».

Monsieur le Président, si vous le permettez, je vais revenir rapidement sur le discours de présentation que vous avez prononcé. Certes, la devise de l'Académie « *Aemula Lauri* », proposée en 1683

par François Graverol, fait référence à la couronne de laurier, mais celle que vous m'avez tressée est trop lourde pour mon front et je vais donc la partager. D'abord avec mon épouse Angèle, nos deux enfants Claire et Laurent et nos trois petits-enfants, Mathilde, Alice et Régis ; à eux cinq ils ont ensoleillé notre vie, même si parfois ils nous ont donné aussi quelques insomnies. Enfin, je partagerai ces lauriers avec mes anciens élèves et anciens étudiants, car ce sont eux qui ont réussi aux concours et examens que je les ai aidés à préparer.

Le professeur ou l'enseignant n'est pas destiné à devenir un héros, ou alors ce sera un héros de l'ombre, un héros du quotidien comme nous en avons découvert lors de la pandémie du Covid-19, un héros semblable au Docteur Rieux, le personnage central de *La peste* de Camus, qui fait ce qu'il a à faire à l'endroit où il doit être. D'ailleurs, Camus donne une figure au héros enseignant, celle de Monsieur Germain, l'instituteur qu'il remercie dans la lettre qu'il lui a adressée après l'obtention du Prix Nobel de littérature et qui apparaît au chapitre 6<sup>bis</sup> de son dernier roman inachevé, *Le premier homme*. Dans la classe de Monsieur Germain, je cite Camus, les élèves « *sentaient qu'ils existaient et qu'ils étaient l'objet de la plus haute considération : on les jugeait dignes de découvrir le monde* ». C'est un très bel hommage que l'on devrait inscrire au fronton des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation. En ce qui me concerne, j'ai toujours considéré avec Amartya Sen, ce philosophe Prix Nobel d'économie et théoricien entre autres des inégalités, que l'enseignement doit permettre aux jeunes de s'approprier les savoirs et compétences (désignés par le terme intraduisible « *capabilities* ») qui leur donneront la liberté effective de construire une vie qu'ils souhaitent mener.

Cependant, si l'Académie honore le professeur de Sciences économiques et sociales en m'accueillant, elle attend de moi autre chose. En instaurant la rencontre et l'échange entre les arts, les lettres et les sciences, l'Académie, dans la lignée des humanistes et des encyclopédistes, contribue à la réflexion sur les questions qui se posent à nous et diffuse ses travaux sous la forme notamment de publications



écrites ou audio-visuelles. Je souhaite pouvoir contribuer à ce travail collectif, en apportant le regard des sciences économiques et sociales et mes compétences. La fonction de réflexion que remplit l'Académie me semble d'autant plus nécessaire que l'humanité est aujourd'hui confrontée à des défis multidimensionnels particulièrement complexes et donc difficiles à analyser. Je pense aux défis environnementaux, combinant le réchauffement climatique, la diminution de la biodiversité et l'épuisement de certaines ressources naturelles, aux défis technologiques, sanitaires et géopolitiques, aux tensions et fractures culturelles, sociales et économiques qui traversent la société française et le monde entier... Il me semble que ces questions très largement présentes dans le débat public sont, hélas, tellement mal traitées, que l'on peut se demander si nous ne connaissons pas à nouveau ce que Paul Valéry avait appelé il y a un siècle « une crise de l'esprit » (*La crise de l'esprit*, nrf, 1919) ?

Les défis que l'humanité doit surmonter sont d'autant plus difficiles à relever que nous sommes confrontés à une double incertitude. Incertitude sur les évolutions à court, moyen et long termes d'abord : nul ne peut prévoir ce que seront les situations économiques, sociales, environnementales, géopolitiques ou sanitaires... en 2025, en 2030 et au-delà. Incertitude intellectuelle ensuite : comment « penser » cette crise complexe et envisager des solutions ? Comment éviter que ne s'ajoutent aux dimensions que nous avons déjà évoquées une crise du raisonnement, qui substitue l'affirmation et les polémiques à l'argumentation et à la rigueur conceptuelle, une crise de l'approximation et de la confusion des esprits qui se diffuse dans l'ensemble de la société à partir des nouveaux moyens de communication ? Dans un tel contexte, l'Académie a plus que jamais sa place à tenir et son rôle à jouer. De mes études, j'ai gardé en mémoire la perspicacité de Raymond Aron (1905-1983) qui avait qualifié de tragique la crise de l'esprit qu'il avait découverte lors de son séjour en Allemagne dans les années 1930. Je terminerai donc en reprenant une des conclusions de la *Lettre ouverte d'un jeune français à l'Allemagne*, parce qu'elle me semble parfaitement appropriée à notre situation d'incertitude et de confrontation à des défis multidimensionnels : « La lucidité est bien la première loi de l'esprit ».

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Bernard Cavalier lève la séance à 17 heures 15.

## **Séance du vendredi 27 mai 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Herrmann, Mazauric, Pallier, Picquet, Prat.  
MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan,  
Emmery, Fougères, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon,  
Simula, Stephan, Didier Travier , Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Hénault, Poujoulat. MM.  
Blanchet, Chabert, Firoud, Iancu, Daniel Travier, Trarieux.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Nicolas,  
Pontvieux, Rouanet de Lavit.

**Excusés :** Mme Brandts, MM. Feller, Gutherz, Maréchal, Ventura.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du mercredi 18 mai qui est mis aux voix puis adopté.

### **Elections**

Vanessa Ritter et Guilhem Fabre sont élus à l'unanimité à l'honorariat. L'assemblée applaudit chaleureusement le résultat du vote.

## Modification de l'agenda du second trimestre

Nous avons reçu un courrier de Xavier Guthertz qui a été élu membre non résidant le 28 mai 2021. Sa réception prévue vendredi 1<sup>er</sup> juillet doit être reportée.

En effet, Xavier Guthertz qui est archéologue est engagé dans une action de coopération scientifique et culturelle entre la France et la République de Djibouti sous la tutelle des ministères de l'Europe et des Affaires Étrangères. Ce projet concerne la création d'un Centre de conservation et d'étude des vestiges mobiliers, issus des fouilles archéologiques et paléontologiques réalisées à Djibouti, qui comprendra également une bibliothèque d'archéologie et d'histoire.

La séance du vendredi 1<sup>er</sup> juillet sera consacrée à la communication de Mohamed Krabch, membre correspondant dont la communication, initialement prévue le vendredi 25 mars et intitulée : *Penser et repenser l'Islam dans la République*, avait dû être reportée.

## Ouvrages

- M. Michel Allaix, Premier Président de la Cour d'appel de Nîmes, a offert un exemplaire de l'étude consacrée au *Palais de Justice de Nîmes*.
- Mme Martine Reboul, membre correspondant, a offert à la bibliothèque un exemplaire du *Bulletin du Centre d'études et de recherches de Mende Benjamin Bardy*, n° 40 (année 2021).
- M. François Pugnère a offert à la bibliothèque un exemplaire de la publication qu'il a préfacée et annotée de *Trois ans de guerre - Lettres et carnet de route du capitaine Edmond Genty* (Éditions de la Fenestrelle).

Nous avons reçu « Les Mémoires de l'Académie de Stanislas - Année 2017 2018 ».

Le président accueille notre confrère Gabriel Audisio dans ces termes :

Cher confrère,

On ne présente plus Gabriel Audisio à l'Académie de Nîmes. En effet depuis que le 4 décembre 1998, donc probablement un vendredi comme il se doit, vous y avez fait vos premiers pas, vous avez marqué sa vie de votre empreinte. Par vos publications tout d'abord, pas moins d'une douzaine, mais également par votre forte implication dans la vie académique. Archiviste pendant de nombreuses années, vous avez entamé et impulsé l'inventaire de la masse de publications et de documents divers qu'elle possède. Vous avez également été le vice-président puis le président de notre institution. Chacun vous connaît bien ici. Si l'on rajoute à cela vos nombreuses interventions chaque fois qu'il s'agit de la faire évoluer, vous êtes incontestablement un élément moteur de notre compagnie.

Pourtant, comme le rappelait notre présidente d'alors, Madame Simone Mazaauric, en mai 2019, lors de votre communication « Hostes et logis à Nîmes au XVI<sup>e</sup> siècle », cela doit se faire parce que c'est la règle. Qui suis-je pour me permettre d'aller à l'encontre d'une règle qui régit la vie d'une vieille dame multiséculaire aussi respectable ?

Je vais donc, bien volontiers, faire un bref survol de votre brillante carrière, petit rappel pour tous, mais peut-être également pour l'information des plus récents de nos confrères qui l'ignorerait encore.

D'origine piémontaise, vous êtes un provençal venu vivre à Nîmes à la fin des années quatre-vingts du siècle dernier.

Agrégé d'histoire, vous avez été professeur d'histoire moderne à l'Université de Provence. Vous êtes à la fois spécialiste du XVI<sup>e</sup> siècle, spécialiste d'histoire religieuse et d'histoire rurale. Vous faites autorité dans tout ce qui touche à l'histoire des Vaudois du Luberon mais également de ceux du reste de l'Europe. Au-delà d'eux, Madame Mazaauric soulignait l'attention que vous portez à l'histoire des minorités

comme l'attestent nombre de vos publications. Vous êtes également un paléographe reconnu, cette spécialité des écritures anciennes que vous avez eu le souci de maîtriser pour faciliter votre travail de recherche historique. Pourtant aujourd'hui, c'est sur un autre aspect de votre personnalité que je voudrais m'arrêter quelques instants, je veux parler de l'homme d'action.

Lors de votre réception en 1998, notre président d'alors, Paul Maubon rappelait ce trait d'humour de Pierre Desproges à propos des historiens : « Le passé étant beaucoup moins incertain que le futur, le sage sera fort avisé de se plonger dans l'histoire plutôt que de patauger dans l'avenir ». Il faut croire que vous n'êtes pas un historien très sage puisque, si vous poursuivez votre route avec toujours un œil dans le rétroviseur, c'est bien au loin en avant que porte votre regard. Il me semble qu'il en a toujours été ainsi.

Dès 1968, dans la foulée des événements que l'on sait, avec le philosophe Michel Serres, vous avez été à l'initiative de la convocation des *États généraux des facultés de lettres* dont l'objectif était la mise en commun des idées pour réformer l'enseignement dans ces facultés. On se souvient de votre implication déterminante, lorsque, à l'initiative de notre secrétaire perpétuelle d'alors, Madame Christiane Lassalle, a été créée *La fondation de l'Institut Européen Jean-François Séguier*.

Avec notre confrère et ancien président Michel Belin, vous êtes très actif dans la promotion de la justice restaurative, instaurée par la loi Taubira du 15 août 2014 et qui a encore tant de mal à s'imposer.

Plus récemment, aidé par notre consœur Théa Piquet, vous êtes à l'initiative d'un rapprochement entre notre Académie et celle de Vérone.

Après avoir fait ce survol cursif de votre parcours, il me semble que vous puisez dans le passé les éléments qui vous permettent de comprendre le présent afin d'anticiper l'avenir.

Votre communication de ce jour s'intitule : « Vers la fin du débat ? » avec un point d'interrogation. Pour en faciliter la fluidité, vous avez demandé à notre confrère et philosophe Didier Travier de conduire le débat qui va avoir lieu dans quelques instants. Qu'il en soit remercié.

Dans un monde où l'immédiateté de l'information prime trop souvent sur sa pertinence.

Dans un monde où l'image est omniprésente et omnipotente.

Dans un monde où le pamphlet tient lieu d'argumentaire, quelle place pour un vrai débat, constructif ?

Si le pamphlet cherche à réduire, le plus souvent en l'humiliant, un adversaire, le débat, lui, implique un grand respect réciproque entre les protagonistes. L'un et l'autre doivent sortir indemnes dans leur dignité de cette « disputatio » et, si possible, légèrement transformés par l'argumentation de l'autre. Par la valorisation du débat, c'est un retour en force de la parole qui est promue, parole dont Jacques Ellul disait qu'elle est relative à la vérité alors que l'image ne fait que rendre compte d'un aspect de la réalité.

La polémique, elle, n'a d'autre objet que de réduire l'autre. Trop souvent, malheureusement, les questions qui agitent notre société ne sont envisagées que sous cet angle. Alors, sans doute plus que jamais, il est temps que la polémique cesse pour que renaisse et se fortifie le débat car, à bien y regarder, il en va sans doute à terme de notre liberté.

Nous vous écoutons.

Le président lui donne la parole pour sa communication intitulée : *Vers la fin du débat ?*

### **Résumé :**

Serions-nous à un tournant culturel dans notre société ?

Si nous en croyons tant les media que la littérature, savante ou populaire, nous sommes devenus incapables de réelles discussions.

La pensée générale se présente binaire; la moindre réserve est interprétée comme une attaque; la moindre nuance comme trop complexe voire suspecte. L'émotion a pris le pas sur la raison et notre Académie elle-même est-elle un lieu d'échanges ?

Il est permis de s'interroger et d'envisager, s'il est encore temps, de réagir ou s'il est déjà trop tard...

### **Compte-rendu par Jean-Louis Meunier du débat conduit par Didier Travier**

Didier Travier propose deux directions de réflexion :

- 1 – Un constat : à partir de ce qui se passe en politique, il est nécessaire de revenir à ce qu'est un débat, c'est-à-dire la confrontation d'idées et non une dérive de vocabulaire.
- 2 – Comment organiser des débats au sein de l'Académie ?

\*

- 1 – Par de multiples exemples, les diverses interventions soulignent que ce que l'on appelle débat en politique relève beaucoup plus de suites d'invectives destinées à déstabiliser chacun des participants et d'affirmations qui ont pour but d'attirer des électeurs, d'où :
  - définir et délimiter le champ des idées politiques qui vont structurer le débat, donc ne pas s'en tenir à des arrière-pensées qui détruisent la notion de débat.
  - on doit chercher à établir ce qui relève de la recherche du vrai et d'une vérité commune pour nourrir le débat et en délimiter les suites.



- bien comprendre que, s'il y a un enjeu à la suite du débat, celui-ci doit être conçu comme tel et non comme un simple attrape et fourre-tout.
- une information personnelle est à rechercher préalablement – au sens des arguments à présenter et à défendre – pour qu'il y ait tenue et déroulement d'un vrai débat constructif.
- rejeter fondamentalement l'individualisme qui fausse l'échange nécessaire : il faut se former à débattre (quel que soit l'âge) et non croire que l'on est « le meilleur ».
- le débat en politique ne peut être efficace que si les participant(e)s s'écoutent et se respectent mutuellement, sinon on reste seulement dans l'information.
- l'agressivité trop fréquemment constatée dans les « débats » est une forme d'insécurité, personnelle et collective.
- l'un des participants au présent débat pense qu'il y a trop de débats dans nos sociétés parce que l'on croit que tout est sujet à débats, ce qui pose la question de la liberté d'expression : celle-ci est une réalité intangible mais chacun doit savoir quand les limites de cette liberté sont dépassées et ainsi nuire à autrui.
- les réseaux dits sociaux ne sont qu'un milieu d'opinions sans débat.
- la maîtrise de la langue est une condition à remplir pour qu'il y ait débat. L'un des participants constate que le vocabulaire « guerrier » envahit ce que l'on appelle débat, d'où nécessité de l'écoute mutuelle pour faire surgir des idées et propositions fondées sur la recherche d'une vérité commune, ce qui valorise le débat.

2 – Il ressort de la réflexion menée sur l'organisation de débats à l'Académie :

- appliquer l'article 1 des statuts : ce qui se fait et se dit à l'Académie l'est dans le but de « l'utilité publique ».
- une position définitive de l'Académie ne lui permettrait pas de jouer un rôle moteur et de proposition dans les débats au sein de la Cité, de la vie locale.
- des propositions en ce sens seront faites dans un proche avenir.

La séance est levée à 17 h 30

## Séance du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.

**Sont présents :** Mmes Cabane, Deronne, Pallier, Picquet. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cadène, Cavalier, Emmery, Pierre Marès, Meunier, Penchinat, Simon, Stephan.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Poujoulat, Prat. MM. Abel, Blanchet, Chabert, Desplan, Fougères, Firoud, Iancu, Meine, Mutin, Puech, Simula, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéol, Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Auriol, Jas, Krabch, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Pontvieux.

**Excusés :** Mme Brandts. MM. Feller, Guthertz, Rouanet de Lavit, Ventura.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du mercredi 27 mai qui est mis aux voix puis adopté.

### Information

Notre confrère Jean-Louis Meunier nous informe :

François Pugnière signale qu'après l'abandon du premier site [www.seguier.org](http://www.seguier.org) pour des raisons indépendantes de leur volonté, Emmanuelle

Chapron (professeur d'histoire moderne à l'Université d'Aix-Marseille) et lui-même ont mis en service une nouvelle interface : <https://seguier.nakala.fr>. Elle est moins riche en fonctionnalités pour l'instant, mais elle est fluide et aisée à utiliser.

## **Ouvrages**

Notre confrère Gabriel Audisio offre à l'Académie son dernier ouvrage :

« Massacre en Provence. Le Parlement et les vaudois (1540 – 1545) », édité chez Classiques Garnier.

Nous avons reçu : - Causses et Cévennes. Revue du Club Cévenol. N°2, 2022.

Le président accueille notre conférencier Mohamed el mahdi Krabch, membre correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Il y a quelques années, un groupe de gospel nîmois, les « Denim Singers », a fait une tournée en Afrique du Sud et au Lesotho. Outre l'incontestable attrait touristique d'un tel voyage, il s'agissait pour les participants de favoriser les rencontres entre des communautés qui, au sein du « pays arc-en-ciel », ont encore beaucoup de mal à se côtoyer, se parler, se connaître et se comprendre, mais dans lequel nombreux sont ceux qui ont la volonté de construire ensemble un avenir commun. Ils ont besoin d'être soutenus. Faire tomber les murs de la méfiance réciproque, c'était une belle aventure à vivre pour qui veut faire œuvre de paix. Pour ce voyage dans un pays anglophone, les « Denim Singers » avaient fait imprimer sur les T-shirts qu'ils portaient, l'inscription « building bridges ». Construire des ponts, tel était l'objectif de ce voyage. À la fin de cette belle et riche expérience, chacun est retourné à ses propres occupations. Ce furent pour les choristes des moments intenses, riches de rencontres et d'émotions, mais brefs.

Construire des ponts. Si certains, comme les membres du groupe dont je viens de parler, ne le font que sporadiquement, d'autres en font l'œuvre de toute une vie. Vous êtes assurément l'un d'entre eux.

Construire des ponts entre deux continents, deux pays, deux cultures, deux histoires, plusieurs spiritualités, voilà bien la tâche à laquelle vous vous êtes attelé depuis maintenant de nombreuses années.

Or les ponts, nous le savons bien, qu'ils soient de pierres ou qu'ils soient ponts entre les hommes, sont la porte étroite par où tout passe. La zone qu'il faut impérativement contrôler ou détruire chaque fois que l'on veut séparer, diviser, isoler, que l'on veut dresser l'une contre l'autre deux communautés. Il est des moments de l'histoire où il ne faut pas être dénué d'un certain courage pour accepter de jouer le rôle de pont. Cependant, un pont c'est également solide, c'est conçu pour résister lorsqu'une crue déferle. Vous êtes, à votre manière, l'un de ces ponts.

Malgré les difficultés que présente parfois une telle entreprise, vos origines, votre formation vous prédisposaient à jouer ce rôle.

Lors de votre réception en tant que membre correspondant de notre Académie le 4 mai 2018, Bernard Simon, alors président de notre compagnie, disait de vous que « vous êtes un trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée ». Tel semble bien en effet être une évidence lors que l'on fait une lecture cursive de votre parcours.

Vous êtes franco-marocain, diplômé d'universités marocaines, vous avez été avocat inscrit au barreau de Rabat. Vous êtes également diplômé d'universités françaises dans des disciplines aussi variées que « droit et religion » à l'université de Montpellier, « sciences criminelles » dans la même université et « droit public comparé » dans celle de Perpignan. Vous avez encore bien d'autres diplômes doublés par une riche expérience professionnelle. Cet ensemble atteste, s'il en était besoin, de votre double culture.

Lorsque nous nous sommes connus, cela fait maintenant une dizaine d'années, nous étions l'un et l'autre membres du comité interreligieux

nîmois réunissant des représentants catholiques, musulmans, juifs et protestants de notre ville. Le but de ce comité est de favoriser contacts et échanges entre les membres de ces différentes communautés et de veiller au maintien de relations paisibles entre les membres de toutes ces spiritualités qui se côtoient dans notre ville et sont autant de richesses potentielles pour elle.

En disant cela, j'en viens à ce qui est la source et le moteur de votre engagement, je veux parler de votre spiritualité. Sans être un adepte de la théorie, d'ailleurs très contestée de la mémétique, vous avez sur ce plan une hérédité très riche puisque, étant théologien et imam, actuellement aumônier musulman des hôpitaux de Montpellier, vous m'avez dit un jour que votre père et votre grand-père étaient déjà eux-mêmes également imams.

Lors de votre réception vous déclariez « A ceux qui défendent une interprétation figée et immuable du Coran, j'oppose une approche tout autre que j'appelle « dynamique » arguant, à l'appui de cette thèse, que la tradition musulmane rappelle que « Les secrets du Coran ne seront jamais épuisés ». Vous appuyant sur la pensée d'Averroès, vous insistiez sur les nécessaires rapports entre religion et philosophie ajoutant même que, selon ce grand penseur, « la religion sans philosophie était dangereuse ». Vous faisant le héraut d'un islam des lumières à adopter pour les Français de confession musulmane, vous disiez qu'il peut être proposé au monde arabo-musulman.

Votre double nationalité, vos compétences juridiques, votre formation théologique, votre attachement aux valeurs de la république et à celles de l'Islam vous ont tout naturellement conduit à vous interroger sur la compatibilité entre Islam et République. Le regard croisé que vous portez en tant que théologien musulman et farouche partisan de la loi de 1905 sur la laïcité fait de vous un observateur attentif et un acteur écouté sur tout ce qui touche à ce sujet.

Il n'est donc pas étonnant que le tout jeune Forum pour l'Islam de France se soit intéressé à vous, puisqu'il vous a chargé au sein de ce

groupe, qui a l'oreille des plus hautes autorités de l'Etat, d'étudier les problématiques liées au recrutement et à la professionnalisation des imams en France.

Aujourd'hui vous nous invitez à « Penser et repenser l'Islam dans la République ». C'est avec grand plaisir que nous allons vous écouter.

Le président lui donne la parole pour sa communication intitulée :

*Penser et repenser l'Islam dans la République*

**Résumé :**

*Est-ce que l'Islam est compatible avec la République ?* Cette question qui ne cesse d'être posée dans différents débats montre les difficultés auxquelles se heurte l'opinion publique pour accorder une place entière à l'Islam dans la République. La France entretient avec le monde musulman des relations particulières et passionnelles à partir de l'expédition militaire en Egypte menée par le général Bonaparte (1798-1804) en passant par la conquête de l'Algérie en 1830.

En 1917, la République Française décida de construire la mosquée de Paris pour fidéliser les soldats musulmans qui combattaient pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Je vais essayer d'aborder, dans ma communication, trois éléments à savoir:

- la nature du débat théologique avec les gens du Livre au début de l'Islam.
- le choc de l'occupation française en Égypte en (1798- 1804) et ses conséquences sur la culture arabo-musulmane ( Aljabarti, Al-tahtawi, Taha Hussein...).
- la mosquée de Paris et son intégration dans les valeurs de la République.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 17h30 et souhaite d'excellentes vacances à l'assemblée.





## **Séance du vendredi 30 septembre 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Marès Mazauric, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Stephan, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Hénault, Herrmann, Leroy, Pallier, Picquet. MM. Audisio, Contestin, Desplan, Emmery, Fougères, Iancu, Meunier, Mutin, Puech, Simon, Simula, Daniel Travier, Didier Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéel, Brousmiche, Brandts, Giacomoni. MM. Jacques Cadène, Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Jas, Krabch, Marechal, Odilon, Ott, Teissier.

**Excusés :** Mme Blanc-Bijon, MM. Artus, Gutherz, Nicolas, Polge, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Monsieur le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 1<sup>er</sup> juillet qui est mis aux voix puis adopté.

Le président Bernard Cavalier prend la parole pour lire, non sans émotion, la lettre de démission de notre confrère Charles Puech. A la fin de la lecture, il souhaite procéder immédiatement au vote pour

donner l'honorariat qui est obtenu à l'unanimité. L'assemblée applaudit chaleureusement le résultat de cette élection.

Voici la lettre de notre confrère :

*Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Chères Consœurs, Chers Confrères,*

*A l'aube de ma dixième décennie, le moment est venu de prendre congé de l'Académie, après vingt-quatre ans de présence assidue, dix communications dont une retenue pour la séance publique de 2010, une année de vice-présidence en 2000, la réforme du règlement en 2007 et dix ans de participation au Bureau au poste de Trésorier.*

*Je dois beaucoup à l'Académie. Elle m'a permis de nouer de solides amitiés, de maintenir, à la retraite, une certaine activité intellectuelle et de m'enrichir l'esprit au contact de personnalités issues de professions diverses et appartenant à des courants de pensée différents.*

*Je tiens à souligner la tâche immense que poursuit inlassablement notre Secrétaire Perpétuel, ce Cher Alain Aventurier. A son initiative et sous sa direction, des travaux importants de rénovation et de mise en valeur ont pu être financés et réalisés sur nos deux immeubles. A lui seul, il a mené à bien la nécessaire révolution informatique de notre vénérable institution. L'Académie dispose désormais des moyens financiers et techniques suffisants pour affronter les temps modernes.*

*Avec émotion, je tourne la page et vous exprime ma profonde amitié.*

### **Informations**

- Nous avons appris la disparition de Denyse Jallatte, épouse de notre regretté confrère, le docteur Charly Sam Jallatte. Les obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 16 septembre en la chapelle du cimetière protestant.

- Cette semaine, nous venons d'apprendre la disparition de notre ami René Domergue qui avait élu membre correspondant en 2010 sous la présidence de Jean-Marc Roger. Professeur agrégé de sciences économiques et sociales, il était passionné par la recherche socio-ethnologique du pays nîmois.
- Notre confrère, membre non résidant, Pierre-Yves Kirschleger vient de soutenir avec succès son HDR mardi 6 septembre à l'Ecole pratique des hautes études à Paris. Le mémoire est intitulé : « *La matrice étrangère d'un protestantisme français réinventé au 19<sup>e</sup> siècle les apports internationaux dans la renaissance, la reconstruction et la refondation d'une communauté religieuse* ».
- Nous remercions vivement les confrères qui ont assuré les visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 17 et dimanche 18 septembre. Merci à Jean-Louis Meunier, Bernard Simon Jean-Michel Ott, le secrétaire perpétuel et bien sûr Francine Cabane qui a assuré l'organisation de ces visites.
- Nous sommes invités par notre consœur Sabine Teulon-Lardic jeudi 6 octobre au domaine de Pierresvives à Montpellier pour sa conférence intitulée : *L'opéra dans l'Hérault autour des années 1900 : l'exemple de Déjanire et Parysatis de Camille Saint-Saëns au théâtre des arènes de Béziers*
- Notre consœur membre correspondant Anne Brousmiche offre à l'Académie son dernier livre : *Ruban d'hirondelles. Haïkus entre terre, mer et ciel*.
- L'ouvrage collectif « *Nîmes vue par les Académiciens* » vient de paraître. Le président et les membres du Bureau ont chaleureusement remercié les consœurs et confrères pour leurs contributions. Cet ouvrage n'aurait jamais pu paraître sans l'investissement de Robert Chalavet, Bernard Simon et Pierre Chillet dont l'expérience d'éditeur a été prépondérante.

## **Ouvrages**

Nous avons reçu :

- Atti e memorie dell'Accademia di Agricoltura Scienze e Lettere di Verona  
Vol. CXC An 2017 – 2018

- Gli orologi elettrici con pile zamboni i primi al mondo. Paolo Forlati.  
Verona Settembre 2016

- le Bulletin de la Société Archéologique Historique, Littéraire et  
Scientifique du Gers. N°444 ; Année 2022

- le Bulletin de la Société des Amis de Marcel Coulon. N°23. Année  
2022

Le président accueille notre conférencier Romain Daudé en ces termes :

Monsieur,

Décidément les Cévennes viganaises sont à l'honneur en ce début de saison académique. Aujourd'hui, c'est un membre de l'Académie des Hauts Cantons, dont le siège est au Vigan, qui va nous présenter une communication et la semaine prochaine, c'est un Valleraugois que nous allons recevoir comme Membre non résidant de notre Académie.

Membre de l'Académie des Hauts Cantons depuis sa création en 2006, vous en avez été pendant plusieurs années le secrétaire perpétuel. Vous y avez eu pour confrère Monsieur Francis Cavalier-Bénézet longtemps sénateur-maire de Valleraugue, commune où naquit celui que nous recevrons la semaine prochaine comme nouveau membre non résident de notre compagnie. Vous y côtoyez encore le professeur Alain Dimeglio, chirurgien orthopédique pédiatrique réputé, qui fut l'un de mes maîtres dans cette discipline.

Vous êtes membre correspondant de notre Académie depuis 2007. Vous y avez été reçu par madame Catherine Mares, alors notre présidente.

Vous avez déjà présenté deux communications dans nos murs, l'une en novembre 2016 intitulée : « A l'orient du Vigan : la parfaite Union(1780-1791). Éléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières » et l'autre en 2019 intitulée : « Un été à Tsarkoïé Selo d'après les lettres du Comte Esterhazy (1740-1805).

Je ne vais pas revenir sur votre parcours universitaire et professionnel puisqu'ils ont l'un et l'autre été largement évoqués par Madame Simone Mazauric et Monseigneur Bernard Fougères lors de vos précédentes communications. Vous êtes un historien spécialisé dans l'histoire cévenole, plus particulièrement celle de la région du Vigan. Comme le soulignait Madame Mazauric, « vos nombreux articles et communications, fruits de vos travaux, expriment votre attachement au terroir viganais et cévenol ». Votre communication rapportant le séjour du Comte Esterhazy auprès de Catherine II de Russie en 1792, n'échappe pas à la règle puisqu'elle raconte le séjour dans la lointaine Russie d'un Cévenol viganais par sa mère, le Comte Esterhazy, qui vécut au Vigan les neuf premières années de sa vie. Bernard Fougères soulignait que les nombreuses missions que vous avez accomplies ont toujours eu un rapport avec la terre cévenole, que ce soit lorsqu'il s'est agi pour vous de concevoir l'exposition : « Terres de Résistance : les maquis en Cévennes gardoises. 1942-1945 », que celle effectuée en 2006 pour le parc national des Cévennes. Au total vous avez effectué pas moins de 5 missions ayant en commun la mise en valeur de la culture ou le service de la terre cévenole.

Pourtant aujourd'hui c'est vers d'autres horizons que vous allez nous faire voyager, puisque vous allez nous transporter en Grande-Bretagne, pays qui a peu à voir avec les Cévennes, si ce n'est que le chef camisard, Jean Cavalier y termina ses jours, comme gouverneur de l'île de Jersey et que cette terre fut l'un des pays du refuge où se rendirent nombre de

protestants français dont beaucoup de Cévenols après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Vous avez intitulé votre communication de ce jour : « Dieu, notre pays et Roi », les druides de l'Angleterre géorgienne, essor et déclin d'une sociabilité (1781-2021). Vous allez nous parler, selon vos dires de « sociétés mutuelles, fraternelles et initiatiques qui se revendiquent héritières des Druides ».

Les botanistes qui sont parmi nous vont-ils découvrir de nouvelles vertus au gui, vertus qu'ils ignoreraient encore ? Y aurait-il un quelconque rapport entre ces sociétés et les loges maçonniques que vous semblez bien connaître, si l'on en juge par l'intitulé de l'une de vos communications au sein de notre compagnie ? Quel rôle ces sociétés ont-elles joué au cours des deux siècles qui viennent de s'écouler en Grande-Bretagne ?

Nous en saurons davantage après vous avoir entendu.

Je vous cède la parole.

Le président lui donne la parole pour sa communication intitulée : « Dieu, notre pays et Roi », *Les druides rétablis de l'Angleterre géorgienne, essor et déclin d'une sociabilité (1781-2021)*

## **Résumé**

Dans l'Angleterre de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'émergence de la société industrielle et l'engouement pour la redécouverte du passé celte des îles britanniques voient la création de sociétés mutuelles, fraternelles et initiatiques qui se revendiquent héritières des Druides et en adoptent les symboles à défaut d'en connaître l'histoire ; l'Ordre Ancien des Druides (Ancient Order of Druids – A.O.D) est la plus célèbre d'entre elles. Créée en 1781, totalement distincte de la franc-maçonnerie et des

courants religieux néo-païens dits « druidiques », cette organisation qui prend pour devise *Justice, Philanthropie et Amour fraternel*, s'érige alors comme un espace de sociabilité basé sur l'entraide entre ses membres et la collecte de fonds pour des œuvres charitables à destination de la communauté.

Dès sa fondation, elle connaît une grande vogue auprès des classes populaires : artisans et ouvriers en constituent l'essentiel du recrutement même si la petite noblesse et l'aristocratie (les ducs de Marlborough, le comte de Warwick) n'en sont pas absentes. En 1830, l'A.O.D. compte déjà plus de 200.000 membres pour le seul Royaume-Uni. L'organisation va progressivement s'implanter dans toutes les parties de l'empire britannique: Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Indes... Son histoire ne sera pas exempte de heurts : plusieurs scissions, un déclin dû à la mise en place de l'État-providence après la Seconde Guerre mondiale et la désindustrialisation des années 1970-1980 qui voit disparaître ses milieux traditionnels de recrutement, l'ont affaibli sans pour autant la faire disparaître.

Cette communication se propose de retracer les grandes lignes d'une forme de sociabilité typiquement britannique qui a fortement marqué l'histoire sociale du Royaume-Uni au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 17h30.





## **Séance du vendredi 7 octobre 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Hénault, Marès.  
MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cadène, Cavalier,  
Contestin, Desplan, Gutherz, Meunier, Penchinat, Simon,  
Simula, Didier Travier, Stephan, Valade.

**Excusés :** Mmes Deronne, Herrmann, Leroy, Pallier, Picquet, Poujoulat,  
Prat. MM. Abel, Blanchet, Bruguerolle, Chabert, Emmery,  
Fougères, Iancu, Mutin, Trarieux, Daniel Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brousmiche,  
Giacomoni, Kusel, Torreilles. MM. Faidit, Fournier, Jas,  
Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein.

**Excusés :** MM. Artus, Chillet-Pijac, Feller, Maréchal, Pontvieux,  
Rouanet de Lavit.

Le Président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 30 septembre qui est mis aux voix puis adopté.

## **Information**

Mardi 4 octobre, le Bureau a validé le processus d'élection des membres ordinaires qui se déroulera dorénavant en quatre étapes.

Étape 1. Proposition des candidatures (par les doyens des groupes concernant les membres résidants) au collège des anciens présidents et au Bureau de l'Académie pour examen de leur recevabilité. Les membres de ces instances ont un délai d'un mois pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures.

Étape 2. La recevabilité étant actée, les candidatures sont transmises nominativement à l'ensemble des membres ordinaires pour recueil d'informations.

Étape 3. Après un nouveau délai d'un mois, organisation d'un débat contradictoire en réunion élective, réservé aux membres ordinaires pour éclairer leur discernement.

Étape 4. Organisation en séance ordinaire d'un vote sur proposition d'élection des candidats en présence des membres ordinaires et des membres correspondants comme l'exigent les statuts.

## **Ouvrage**

Nous avons reçu :

- le Bulletin de la société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. N°30. Octobre 2022.

L'ordre du jour prévoit la réception de Xavier Gutherz en qualité d'académicien non résidant au fauteuil de Robert Sauzet devenu membre honoraire.

A la demande du président, notre confrère est introduit dans la salle des séances accompagné par son parrain Frédéric Abauzit et le secrétaire perpétuel.

En prenant la parole, le président salue les invités, en particulier Patrick Sauzet, fils de Robert Sauzet.

Cher Monsieur, cher confrère,

S'il nous arrive parfois dans la vie de découvrir des hommes ou des femmes dont on se demande comment il est possible que nos chemins ne se soient pas croisés plus tôt, vous êtes assurément pour moi l'un de ceux-là.

En préparant ce mot de bienvenue, j'ai trouvé, en effet, de nombreuses raisons qui auraient dû favoriser une rencontre plus précoce.

Nous sommes l'un et l'autre Cévenols, originaires de Valleraugue au pied de l'Aigoual. Depuis le hameau de L'Apieyre, tout proche, où se trouve notre maison de famille, nous allions, avec ma mère, chaque été « faire visite » selon l'expression consacrée là-bas à de vieux cousins, de vieilles cousines. Nos pas nous conduisaient régulièrement au lieu dit « Berthézène », à deux pas de l'ancienne filature des Salles dont vous aviez fait un temps votre demeure. Pourtant, si je me sens Cévenol par mes racines et par le coeur, vous l'êtes bien plus que moi puisque vous êtes né à Valleraugue, chef-lieu de la toute nouvelle commune du Val d'Aigoual, alors que je suis né à Metz en Lorraine où mon père travaillait aux charbonnages de France. Votre père fut le médecin de cette vaste commune de 1946 à 1954. Vous y êtes né en 1949 et avez vécu là-bas jusqu'à l'âge de 5 ans avant de venir vous installer à Nîmes avec vos parents. Vous y êtes ensuite retourné chaque été et y avez noué de solides attaches. Enfants et adolescents nous avons donc dû arpenter les mêmes serres, parcourir les mêmes sentiers, les 4000 marches, la draille d'Aire-de-Côte, franchir les mêmes cols, Le Pas, l'Elze, la Sereyrède, gravir les mêmes sommets la Luzette et bien entendu l'Aigoual, nous être baignés dans les mêmes rivières, l'Hérault bien sûr, mais également les trois

lacs à deux pas de chez vous, pêcher et peut être même un peu braconner la truite et l'écrevisse dans les mêmes ruisseaux, celui des Salles cher à votre cœur, l'Hérault, en un mot fréquenter bien des lieux que les pas d'un illustre prédécesseur avaient marqués de leur empreinte avant nous. Je veux parler d'André Chamson, chacun l'aura compris. La tanière où il aimait venir se ressourcer se trouve aux Bressous. Quelques maisons se blottissent là au bord de l'Hérault, en amont de Valleraugue.

Mais voilà, nous ne nous étions jamais rencontrés et il a fallu pour moi pas moins de trois quarts de siècle pour que cette occasion se produise. Est-ce parce que vous êtes catholique et que je suis protestant, je ne le pense pas, car même si, dans notre enfance, les temps n'étaient pas encore à la pratique d'un œcuménisme actif, les jeunes que nous étions se moquaient bien de ce genre de considérations qui nous semblaient déjà d'un autre âge. Non, je crois plutôt que cela est lié à une petite différence d'âge qui à certaines périodes de la vie constitue une barrière aussi infranchissable que les plus hautes cimes. Nous avons quelques années d'écart et c'est sans doute cela associé au fait qu'une crête sépare votre hameau du mien qui explique que nous n'ayons jamais eu l'occasion de nous rencontrer.

Vous êtes un fils du Docteur Robert Gutherz, bien connu à Nîmes. Il est né en 1918 à Czernowitz, longtemps ville de l'empire austro-hongrois, attribuée à la Roumanie après le démantèlement de l'empire des Habsbourg à la fin de la Première Guerre mondiale. Cette ville est actuellement située en Ukraine. Sa famille était juive, peu pratiquante m'avez-vous dit. Il est donc né Roumain, bien que chez lui on se proclamât avant tout Autrichien. En 1939, il décide de fuir ce pays pour les raisons que l'on connaît. Il vient en France dans le but de poursuivre, à Montpellier, ses études de médecine commencées à Prague. Comme il était issu d'un milieu très cultivé, la langue française ne lui posait aucun problème puisqu'elle était régulièrement pratiquée au domicile familial en plus de l'allemand qui était la langue usuelle. C'est à Montpellier qu'il va rencontrer votre mère. Elle est catholique pratiquante et provençale. Vous m'avez dit que l'un de ses cousins germains a reconstruit l'ermitage

du père de Foucauld à l'Assekrem après son assassinat. En l'épousant, il va également embrasser la religion catholique à laquelle il restera attaché toute sa vie et dont il sera un pratiquant fidèle. S'il est devenu catholique par amour pour une femme, il l'est resté par conviction et adhésion spirituelle. À sa manière, il a réalisé le rêve avorté de l'un de ses anciens compatriotes de l'empire austro-hongrois, Théodor Herzl qui, avant de devenir le père du sionisme que l'on sait, avait longtemps pensé que judaïsme et christianisme pouvaient se fondre dans une même communauté spirituelle tant il trouvait que sinon dans la forme, du moins sur le fond, ces religions étaient proches.

La guerre survenant, entré tôt dans la résistance, votre père devra fuir Montpellier pour se réfugier dans un maquis du Lot, département limitrophe de celui du Tarn où mes propres parents vivaient les mêmes engagements que lui pendant cette sombre période de notre histoire.

Après la guerre et Valleraugue, la famille vient s'installer à Nîmes. Selon ce que votre père a dit à votre sœur Mariette, il serait bien resté là-bas si le souci de scolariser dans les meilleures conditions possibles leurs enfants n'avait incité vos parents à faire ce choix. Sans doute, dans ce lieu à la fois austère et souriant où ils étaient heureux, sentaient-ils une certaine proximité avec ce petit peuple cévenol qui comme ils l'étaient, est peu prompt à courber l'échine ?

Votre père crée la clinique des Bleuets. Il s'intéresse alors très rapidement à la psychoprophylaxie de la douleur de l'accouchement, discipline dont il sera le pionnier sur Nîmes. Très connu et reconnu dans cette spécialité, il a accueilli avec beaucoup d'amabilité et d'empathie mon épouse dans les locaux de sa clinique lorsque pour réaliser son mémoire de maîtrise en psychologie clinique qui portait sur ce thème, elle recherchait des parturientes ayant bénéficié de cette prise en charge. Plus tard il sera également l'un des premiers à s'intéresser à la sexologie et je me souviens que, jeune médecin remplaçant, je lui avais envoyé une patiente souffrant d'une dyspareunie invalidante pour laquelle j'étais bien incapable de l'aider. À son investissement médical s'ajoutaient des préoccupations

sociales importantes puisqu'il a été le créateur du Comité d'éducation pour la santé de Nîmes et en a été un temps le Président national.

La vie et les combats de ce médecin humaniste ont été racontés dans un livre publié aux éditions l'Harmattan par votre soeur Mariette sous le titre de « Je ne suis pas guéri de la médecine » en 2003. Elle y relate ce qu'après bien des années de silence il a accepté de lui raconter sur son parcours au travers de ce siècle poignant.

À sa manière, et sans pour autant s'envoler vers des contrées lointaines, il était lui aussi, comme vous le serez plus tard, un explorateur. Esprit libre, il refusait d'entériner et d'accepter sans les combattre d'antiques malédictions et entre autres celle qui veut que l'on enfante dans la douleur. Avant que la péridurale ne prenne le devant de la scène, la prise en charge des parturientes qu'il proposait lors de la grossesse et de l'accouchement constituait une réelle avancée. Toute sa vie il se lança avec enthousiasme sur les chemins inconnus qui lui semblaient importants et utiles d'explorer. Quel rôle a joué le père de la psychanalyse, son presque compatriote des premières années, l'Autrichien Sigmund Freud, dans la genèse de cette attitude qui fut la sienne ? Même origine culturelle et probablement également mêmes interrogations spirituelles, je ne sais, mais il y a là une proximité qui interroge.

De son côté, votre mère ne restait pas inactive puisqu'elle était, elle-même très engagée dans le mouvement d'Action catholique générale Féminine où elle s'occupait de familles en grande difficulté. Derrière chaque homme qui sait rester debout, cherchez la femme, dit-on. Elle fut, je crois, celle qui lui permit d'entreprendre ce qu'il a réalisé. Vous étiez très proche d'elle et elle a été la confidente de bien de vos pensées.

Si j'ai quelque peu insisté sur la vie de vos parents et plus particulièrement celle de votre père, c'est que, lors de notre première rencontre, j'ai compris à quel point leur exemple avait été pour vous un modèle et combien souvent vous avez dû faire référence à ce qu'ils furent pour devenir celui que vous êtes devenu. Je suis par ailleurs convaincu en

plagiant Khalil Gibran, qu'il est difficile de comprendre la trajectoire de la flèche qui vole au vent si l'on ne sait rien de l'arc qui l'a propulsée dans les airs.

J'ajoute que votre frère Dominique, peintre reconnu, ami de Claude Viallat, a été pendant de nombreuses années Directeur de l'École des Beaux-Arts de Nîmes. Comme peintre, il a su rester libre de l'influence des modes dominantes, poursuivant le chemin qu'il s'était tracé. Comme directeur de l'École des Beaux-arts de Nîmes, le travail qu'il a accompli est reconnu par tous, même par ceux qui avaient émis des réserves au moment de son accession à cette haute responsabilité. Il est malheureusement disparu depuis peu. J'ai une pensée pour lui, car je crois qu'il aurait été heureux de vous entourer aujourd'hui.

De vos sœurs, je ne connais que le livre que Mariette a écrit sur votre père. À Montréal où elle résidait en 2003, elle travaillait et ce n'est sans doute pas un hasard, sur le thème de l'exil et de l'identité. Décidément, dans votre fratrie, l'image et l'influence du père sont toujours très présentes !

Je sais également que la vie n'a pas toujours été tendre avec vous puisque vous avez vécu l'épreuve douloureuse d'accompagner pendant de nombreuses années votre épouse, gravement malade. De celle-ci décédée en 2016, vous avez eu un fils François, informaticien à Orléans.

Mais la vie ne s'arrête pas en arrière et regarde à demain comme il est dit dans les Écritures. Actuellement elle vous entraîne avec votre compagne Myriam que vous avez connue à Vichy, mais qui est originaire de la corne de l'Afrique. Elle est elle-même mère de 3 enfants.

Il est grand temps à présent pour moi de rendre compte de votre propre parcours.

Vous êtes, comme je l'ai déjà dit, un Cévenol valleraugois. Est-ce dans cette nature à la fois si sauvage et si belle, la proximité de l'abîme de Bramabiau qui a fait naître en vous une passion pour la spéléologie ?

Je ne sais ! Toujours est-il que dès les années 60 vous devenez un adepte de cette discipline et c'est la pratique de cette activité sportive qui va vous mettre en contact avec « la préhistoire récente du midi de la France » comme vous l'avez écrit un jour. De là va naître votre vocation. Très tôt, c'est-à-dire dès l'âge de 17 ans vous allez bénéficier de l'enseignement pratique de chercheurs tels Jean-Louis Roudil, Jean Courtin et Jean Guilaine.

Très rapidement sous l'influence d'autres chercheurs tels André Bonnet, Eugène Bonifay et Paul Ambert, vous allez vous intéresser à la paléontologie animale, la paléoclimatologie et la géologie du quaternaire. La maîtrise progressivement croissante de ces disciplines va rapidement vous orienter vers une approche des civilisations préhistoriques largement orientée vers l'étude des interactions entre l'homme et le milieu naturel. Pour ce faire, vous tirez non seulement bénéfice d'un enseignement purement scientifique théorique et pratique mais également de l'enseignement que vous apporte l'expérience de contemporains proches de la nature. Vous citez en particulier Jean Courtin qui, en plus d'être archéologue, était également agriculteur, éleveur, chasseur et pêcheur, sans oublier Lucette Carles qui fut votre nounou et dont le père et les frères étaient agriculteurs au hameau des Salles. Plus tard, vos contacts avec les nomades Afars ou Somalis de Djibouti compléteront vos connaissances sur la réalité du monde paysan et de ses rapports avec la nature. Ce temps-là fut, pour vous, celui des bonnes semailles. Vint ensuite celui des belles récoltes.

Pour vous ce furent d'abord une licence d'histoire en 1971, puis une maîtrise d'histoire mention préhistoire en 1972, complétée par un doctorat de troisième cycle portant sur « les cultures du néolithique récent et final en Languedoc oriental » en 1984, pour se poursuivre par une thèse d'habilitation à diriger des recherches à l'École des hautes Études en Sciences sociales à Paris et Toulouse en 2003 sous le tutorat de Jean Guilaine professeur au Collège de France. Vous vous présentez alors comme un néolithicien languedocien.



Depuis votre nomination en 1973 comme Agent contractuel au service des Fouilles et Antiquités, engagé en qualité d'Assistant auprès du Directeur des Antiquités préhistoriques du Languedoc-Roussillon jusqu'à votre intégration dans le corps des professeurs d'université, nommé professeur de première classe à l'Université Paul Valéry-Montpellier III en 2004, que de chemins parcourus. Vous avez été conservateur régional de l'archéologie en Poitou-Charente, puis en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour terminer par le Languedoc-Roussillon. Du Gard à la Vienne en passant par l'Hérault et bien d'autres lieux encore en France, vous avez arpenté et fouillé bien des sites archéologiques en France. Les importantes fonctions administratives que vous avez endossées n'étaient cependant pas de nature à éteindre chez vous la passion de la recherche et du terrain. C'est pour cela que vous acceptez entre 2001 et 2014 de diriger la mission archéologique française dans la corne de l'Afrique. De la République de Djibouti au Somaliland, sans oublier l'Éthiopie et le Maroc, j'ai compté pas moins de 34 missions de terrains à l'étranger. Cette riche expérience faite de fouilles dans des territoires aussi variés vous a permis de comprendre et je vous cite : « qu'il n'y a pas un seul modèle de néolithisation dans le monde mais de multiples combinaisons possibles, que les éléments constitutifs de ce néolithique n'arrivent pas partout en même temps et dans le même ordre, que, par exemple, la poterie ou les meules dormantes ont accompagné les chasseurs-cueilleurs du nord-est de l'Afrique bien avant qu'ils n'élèvent du bétail ou qu'ils cultivent des céréales ».

L'importance de votre bagage à la fois théorique et de terrain explique que vous ayez été extrêmement sollicité pour être membre de nombreux Conseils scientifiques, du Comité national de la recherche scientifique, mais également comme membre responsable ou participant à de nombreux groupes de recherche. Bien entendu, le ministère de la Culture ne pouvait pas ignorer un tel cursus et a su utiliser vos compétences dans maintes occasions. Cet intense travail ne vous a pas empêché de produire de nombreuses publications puisque Monsieur Michel Belin, alors président de notre compagnie signalait lors de la présentation de votre communication faite ici même que vous êtes l'auteur de pas moins

de 130 articles scientifiques et l'auteur ou codirecteur de plusieurs ouvrages. Cela vous a valu d'être chevalier des arts et des lettres depuis 1992 et chevalier de l'ordre national du mérite depuis 2008.

Je ne peux m'empêcher, avant de conclure de dire quelques mots des réflexions que m'ont inspirées les recherches que vous avez effectuées dans la corne de l'Afrique.

Depuis la plus haute antiquité, des hommes ont essayé d'établir les relations liant comportements humains, organisation sociale et climat. Parfois les théories élaborées, même par les plus grands esprits de leur temps ont de quoi surprendre. Il semblerait qu'Aristote prétendait que les gens habitant les pays froids étaient courageux, mais peu intelligents alors que ceux des pays chauds étaient intelligents, imaginatifs, mais peu entreprenants. Il en aurait conclu que les Grecs, vivants dans un pays tempéré, avaient hérité des qualités des uns et des autres. Ils étaient donc intelligents et entreprenants. Un esprit chagrin et sans doute « un Sacha Guitry » de son temps l'aurait certainement invité à imaginer l'inverse !

Plus sérieusement et proche de nous, Montesquieu dans les *Lettres Persanes* et *l'Esprit des Lois* expliquait que, dans une humanité au départ uniforme, lors de leurs diverses migrations, le climat du pays où ils s'installaient était déterminant pour expliquer le type d'organisation sociale que les groupes humains mettaient en place. C'est cela qui serait la base de leurs différentes organisations politiques.

L'archéologie, du moins celle que vous pratiquez, permet de réelles avancées dans la compréhension de l'organisation économique et sociale des zones de peuplement étudiées, en fonction du climat et donc de la biocénose de l'habitat de ces peuplades.

Lors de vos multiples séjours dans la Corne de l'Afrique, comme diatomites, stromatolites, surfaces d'abrasion lacustre et déversoirs n'ont aucun secret pour vous, vous avez pu faire une étude précise de l'évolution du lac Abhé à travers les âges. Cette connaissance, couplée

à l'étude archéologique de l'habitat des vivants et des morts s'il m'est possible de m'exprimer ainsi, vous a permis de comprendre l'impact des évolutions climatiques sur les sociétés humaines dans cette région. Dans « Djibouti, des paysages et des hommes, Regards sur le patrimoine archéologique du lac Abhé » ouvrage préfacé par Yves Coppens publié en 2021, que vous avez coécrit avec Jessie Cauliez, vous nous apprenez que : « Cette région constitue à ce jour une zone unique au monde pour explorer la notion de stress écologique en tant que levier de l'émergence de nouveaux modèles économiques (passage des chasseurs-cueilleurs aux premiers éleveurs) et en tant que moteur de transformation des sociétés (complexification sociale) ». Non seulement vous supputez ces transformations, mais ce qui est plus satisfaisant encore, vous les démontrez après avoir exhumé les indices archéologiques permettant cette démonstration. Ainsi vos recherches dans cette région viennent opportunément nous aider à mieux appréhender ce qui est en train de se produire sous nos yeux, chez nous. Les modifications climatiques sont à l'origine de révolutions économiques et sociales probablement gérables lorsque le temps est long, c'est-à-dire lorsque les transformations climatiques sont lentes, mais il est à craindre que cette gestion ne soit bien plus délicate à opérer lorsque ces modifications climatiques se produisent dans un temps court comme c'est le cas à travers le monde aujourd'hui. Passer du stade de chasseur-cueilleur à celui d'éleveur-agriculteur comme vous l'avez étudié, constitue à l'évidence une révolution totale en matière de mode de vie. Qu'en sera-t-il pour nous ? Quelles nouvelles habitudes devons-nous adopter ? Aurons-nous la sagesse de tenir le plus grand compte de ce que vos recherches nous enseignent sur ce point ? Je l'espère, car après vous avoir lu et en me projetant un peu dans l'avenir il me semble évident que nous devons nous attendre à des bouleversements économiques et sociétaux que l'évolution climatique brutale que nous traversons va inéluctablement produire. Comment les anticiper, comment les préparer ?

Mais il ne s'agit là que d'un petit exemple de la somme de travail que vous avez accompli dans cette région du monde puisque, comme je l'ai déjà dit, vous avez dirigé une mission de recherche archéologique là-

bas de 2001 à 2014 intitulé « Premières Sociétés de Production dans la Corne de l'Afrique ». Depuis votre retraite en 2014 vous continuez à vous impliquer pleinement dans ce travail aux côtés de Madame Jessie Cauliez qui vous a succédé.

Cette année a été particulièrement riche pour vous puisqu'elle voit se concrétiser la création d'un Centre de conservation et d'étude des vestiges immobiliers issus des fouilles archéologiques et paléontologiques à Djibouti (CCE). Ce centre à la création duquel vous travaillez depuis de nombreuses années, doit être prochainement inauguré en présence du président de la République de Djibouti et de Monsieur François-Xavier Fauvelle, professeur au collège de France. C'est en raison de la préparation de cette importante manifestation que nous avons dû reporter de quelques mois votre réception dans notre compagnie.

Vous êtes membre correspondant de notre Académie depuis 1990. En octobre 2020 vous avez présenté une communication intitulée : « Un Nîmois en Somalie, l'explorateur Georges Révoil (1852-1894). Vous nous avez alors expliqué qu'ayant vous-même œuvré pendant plusieurs années en Somalie, vous avez voulu rendre hommage à cet homme aujourd'hui un peu oublié, qui avait, un siècle avant que vous ne le fassiez vous-même, parcouru et exploré des sites que vous avez trouvés inchangés.

Ce bref survol de votre parcours permettra à chacun de comprendre combien notre compagnie peut se réjouir de vous accueillir aujourd'hui en tant que membre non résident, tant il me semble que vous avez de richesses à nous faire partager.

A son tour, Xavier Gutherz prend la parole :

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Chères consœurs et chers confrères,  
Chers amis,

L'Académie m'a fait l'honneur de m'élire en tant que membre non résidant. Je voudrais tout d'abord adresser mes plus chaleureux remerciements à mes parrains qui ont proposé et appuyé mon élection. Ces remerciements iront donc à Daniel-Jean Valade, vous qui avez été très attentif aux projets culturels des membres de ma famille. Ainsi vous m'avez permis de mener à bien en 1990 l'exposition sur le patrimoine naturel et culturel de Djibouti, inaugurée dans le cloître des Jésuites, en présence d'Yves Coppens et du ministre de la Culture de la République de Djibouti. Ainsi, vous avez courageusement fait appel en 2002 à mon regretté frère Dominique, pour prendre la direction de l'École des Beaux-arts, à un moment où elle semblait sombrer dans l'à-peu-près n'importe quoi. Vous aviez vu juste en faisant le pari de nommer à ce poste cet artiste peintre sans expérience administrative. Je remercie mes deux autres parrains, mes deux amis d'enfance qui sont Frédéric Abauzit et Christian Salençon, le protestant et le catholique, un thème sur lequel nous allons bien sûr revenir. Pour terminer ce préambule, je voudrais, Monsieur le Président, vous dire combien j'ai été sensible à votre propos concernant mes parents, ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont pu apporter à notre ville et à ses habitants.

Je dois donc occuper le fauteuil qui a été attribué le 10 juin 1994 au Professeur Robert Sauzet, devenu membre honoraire en 2019. L'éloignement géographique et son état de santé ne lui permettaient plus depuis quelques années de fréquenter l'hôtel de l'Académie. C'est un honneur pour moi que de devoir évoquer la carrière d'un si grand historien mais aussi un défi, car, bien qu'ayant été éduqué dans la même religion, je ne suis pas familier du domaine de recherche de mon éminent collègue.

Je remercie ses proches, particulièrement son fils aîné, Patrick, qui m'a beaucoup appris lors d'un long entretien téléphonique consacré au parcours de son père. Il m'a aussi confié un document précieux qui m'a été fort utile : la « laudatio » prononcée par Brigitte Maillard, une des collègues de Robert Sauzet à l'université de Tours, à l'occasion de la remise des Mélanges publiés en 1996 en son honneur.

Parlons d'abord de l'homme avant d'aborder l'œuvre. Robert Sauzet est issu d'une famille paysanne cévenole et catholique, implantée anciennement à Saint-Martial, une petite commune gardoise de 180 habitants à une dizaine de kilomètres au nord de Sumène. Saint-Martial est un village où de tout temps la population catholique- et autrefois royaliste- est restée majoritaire, tout comme dans les communes voisines de Notre-Dame de la-Rouvière et Saint-André-de-Majencoules, ce qui leur a valu le surnom de « Vendée cévenole ». Il est clair que cette situation particulière – on aurait même pu dire cette anomalie si on ne disposait pas aujourd'hui des travaux de notre confrère pour l'éclairer- est largement pour quelque chose dans le choix des thèmes de recherche de l'historien.

Son père fut envoyé au front en 1917 à l'âge de 19 ans. Une première fois gazé et hospitalisé, il y repartit et en revint en 1918, les tympanes éclatés. On lui proposa plus tard un emploi de garde-chasse à Saint-Hippolyte-du-Fort et c'est dans cette cité des Basses- Cévennes calcaires que naquit Robert Sauzet au début de l'hiver 1927. Il passa ses premières années à Saint- Hippolyte puis en 1930, la famille acquit un mazet à Nîmes sur les hauteurs de Castanet, juste à côté du célèbre mazet de Mestre Roumieux que les vieux Nîmois connaissent bien grâce à la célèbre chanson de Louis Roumieux dont je ne peux m'empêcher de réciter les premiers vers « *Lou mazet de Mestre Roumieu es un mazet come n'i'a gaire, ben segur dins tout lou terraire , se n'en vei ges coume lou sieu* » etc... C'est un mazet que la famille possède toujours, ce qui lui permet de produire une modeste récolte d'olives. La bâtisse fut un peu agrandie par le père de Robert pour en faire une habitation pérenne mais comme me l'a indiqué Patrick, l'eau de la ville n'y arriva qu'en 1960.

Heureusement, il y avait une citerne. Robert fait sa scolarité à l'école primaire de Castanet puis au lycée Daudet pendant la Seconde Guerre mondiale. Il obtient son bac en 1945. Il s'inscrit alors à l'université de Montpellier en Histoire et, pour payer ses études, exerce le métier de « pion ». A Montpellier, il rencontre sa future épouse, Madeleine, sur les bancs de l'université. Madeleine Bouillie, originaire du Perche est la fille d'un capitaine de gendarmerie affecté à Chinon au début de la guerre mais qui fut « exfiltré » à Montpellier par ses supérieurs, craignant que son appartenance à un réseau de Résistance ne lui soit fatal. Cette mutation est à l'origine de la rencontre entre un gars du Midi et une fille du Nord. De leur union sont nés plus tard 3 garçons, Patrick, Michel puis Frédéric. Madeleine, pour cette raison ne reprit une activité professionnelle qu'assez tard en tant qu'ingénieur de recherche dans les universités, notamment à Tours, et nous y reviendrons. L'aîné de leurs enfants, Patrick, a suivi en partie la voie paternelle, puisqu'il est professeur à l'université de Toulouse Jean-Jaurès (émérite depuis quelques années) non pas en histoire religieuse mais en linguistique occitane dont il est un des meilleurs spécialistes ; Michel, le second dans l'ordre des naissances, a été professeur d'histoire et géographie dans le secondaire puis proviseur d'importants établissements français à l'étranger, notamment à Tripoli, Beyrouth et Tokyo et Frédéric est le seul à être resté à Tours où il exerce la psychiatrie.

A la fin des années 1940, Robert Sauzet, étudiant, suivait attentivement à la faculté des lettres de Montpellier, les cours d'Alphonse Dupront, un professeur d'histoire spécialiste des religions. Personnalité active et bien connue dans la ville, Dupront avait ses partisans et ses adversaires. Il acquit une notoriété internationale notamment grâce à sa thèse « Le mythe de croisade » soutenue en 1956 en Sorbonne mais publiée post-mortem en 1977 grâce à Pierre Nora et Mona Ozouf. On ne peut comprendre la trajectoire scientifique de son élève sans mesurer combien l'empreinte de l'enseignement et de l'œuvre scientifique de Dupront y est pour beaucoup. La thèse de Dupront qui ne fait pas moins de 2681 pages sortait du commun par l'originalité de la démarche historique. Il s'agissait d'une sorte d'anthropologie historique qui examinait non

seulement les faits eux-mêmes, les deux siècles de croisade, mais, largement au-delà, le phénomène sur la très longue durée, jusqu'au XXe siècle, le « rêve de croisade » qui a persisté dans les sociétés modernes et contemporaines. Robert Sauzet suit donc ses cours d'histoire religieuse, sans se douter que, quelque 12 ans plus tard, il retrouvera son cher professeur, après un temps passé dans l'enseignement secondaire. Après ses études, il enseigne en effet dans les lycées, à Bastia, puis à Mende et enfin à Nîmes muni d'abord de son CAPES, puis de son agrégation obtenue en 1955, à la 17<sup>e</sup> place, soulignons le d'autant plus, qu'au même concours, Pierre Miquel, n'obtenait que la 30<sup>e</sup> place. Comme me l'a rappelé un jour l'un de mes maîtres en Préhistoire, l'Académicien Jean Guilaine, « il y a toujours un professeur quelque part à l'origine d'une vocation ou qui vous indique la bonne voie à un moment décisif de votre trajectoire intellectuelle ». Pour Jean Guilaine, ce fut Louis Signoles, alors professeur d'histoire au lycée de Carcassonne qui lui insuffla « le désir d'histoire » selon le titre de son auto-biographie. Pour Robert Sauzet, ce fut, à n'en pas douter, pour une large part, Alphonse Dupront.

Alors qu'il enseigne au lycée de Nîmes, Dupront, l'appelle en 1961 auprès de lui, en Sorbonne, pour lui proposer un poste « d'assistant de recherche », une fonction aujourd'hui disparue, une sorte d'auxiliaire du prof qui devait assurer les examens pour le « patron ». Ce dernier lui confiait aussi des travaux de recherche afin de préparer ses propres publications ! (C'est la définition même du mandarinate !). Ce fut un moment décisif pour la future carrière de chercheur de Robert Sauzet. Il n'envisageait pas alors de consacrer ses travaux à l'histoire religieuse. Il nous l'indique d'ailleurs dans une de ses communications à l'Académie en 1994 intitulée « Itinéraires en histoire religieuse nîmoise ». Alors influencé par la lecture du célèbre ouvrage de Marc Bloch *les caractères originaux de l'Histoire rurale française*, il avait consacré son Diplôme d'Études Supérieures (l'actuel master 2) à l'histoire des campagnes languedociennes du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, d'après le cartulaire de Maguelonne.



Sous la direction de Dupront, Robert Sauzet rédige sa thèse de troisième cycle, soutenue en 1970 sous l'intitulé: *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVIIe siècle : essai de sociologie religieuse*. A l'origine, il devait s'agir d'une comparaison entre les diocèses de Chartres et de Nîmes mais pour des raisons scientifiques et documentaires, il décide de consacrer son doctorat au diocèse de Chartres. Comme l'a indiqué Brigitte Maillard dans sa *laudatio*, la sociologie religieuse était alors une discipline neuve. Mais n'oublions pas qu'Alphonse Dupront avait lui-même sous-titré sa propre thèse « essai de sociologie religieuse ». Pour rédiger la sienne, Robert Sauzet se plonge dans l'étude des archives diocésaines et surtout des procès-verbaux des visites pastorales, ces journées pendant lesquelles l'évêque ou son délégué visite son diocèse pour aller à la rencontre des fidèles et entendre leurs préoccupations non seulement d'ordre spirituel mais aussi d'ordre social et économique. Il s'agit là d'une mine d'informations sur tous les aspects de la vie d'une population pendant l'ancien régime. Une des clés de la méthode mise en œuvre par notre historien est d'avoir compris tout l'intérêt qu'un chercheur peut tirer de ces documents et de leur interprétation. Cette première thèse n'a pas été publiée tout de suite mais cinq ans après la soutenance chez un éditeur italien. Pendant ces cinq ans, Robert Sauzet rédige son doctorat d'État et le soutient en 1976. Ce doctorat est publié peu de temps après par les presses de l'université de Lille (1978), puis à nouveau par les publications de la Sorbonne. La recherche est cette fois centrée sur le Languedoc oriental et a pour sujet : *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVIIe siècle*. Autant, comme l'a souligné lui-même Sauzet, la question protestante était marginale à Chartres, autant elle devenait incontournable dans le diocèse de Nîmes. Il écrit « Sur le terrain nîmois, je me rendis compte rapidement qu'il était impossible d'étudier la Réforme catholique sans envisager conjointement la Contre-Réforme, qu'il était indispensable de compléter les beaux ensembles documentaires des séries G et H des archives départementales par les archives protestantes notamment les délibérations synodales et consistoriales » (Je rappelle ici que la série G

contient les archives du clergé séculier et la série H celles du clergé régulier). Je reviendrai plus loin sur le sens et la portée de ce travail, l'une des pièces maitresses de son œuvre.

En 1966, alors que Robert Sauzet est toujours assistant de recherche à la Sorbonne, un de ses anciens collègues Denis Richet, qui l'y avait accueilli avec bienveillance en 1961, l'appelle à Tours où se met alors officiellement en place la nouvelle université François Rabelais dans le cadre de la réforme Faure. Il rejoint le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR) fondé en 1957, d'abord installé à Poitiers puis transféré à Tours. C'était le troisième centre d'études spécialisé créé en France, après le Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale de Poitiers (1953) et le Centre de recherches d'histoire des religions de Strasbourg créé en 1955. Dès lors, il n'a eu cesse de contribuer, en donnant le meilleur de lui-même, au sein de son université, au développement conjoint du département d'histoire et du CESR.

Dix ans après son arrivée à l'université de Tours où il exerce d'abord comme maître-assistant, il est élu professeur. Il poursuit son enseignement dans le département d'histoire dont il devient pour quelques années le directeur en 1977. Enfin, il est élu directeur du CESR de 1985 à 1991. Là, malgré les lourdes charges administratives, d'enseignement et de direction de maîtrises DEA et thèses, il organise plusieurs colloques et poursuit son œuvre personnelle en publiant de nombreux articles et en dirigeant ou rédigeant plusieurs ouvrages :

Dans le tome 2 de la monumentale *Histoire religieuse de la France*, dirigée par Jacques Le Goff et René Raymond, paru en 1988, il signe avec Élisabeth Labrousse une très belle synthèse sur la vie religieuse en France au XVII<sup>e</sup> siècle. Puis, en 1992, paraît aux éditions Paradigme, à Caen, un nouvel ouvrage : *Chronique des frères ennemis. Catholiques et Protestants à Nîmes XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. En 1994, paraît, aux éditions de l'université de Tours, *Les Réguliers mendiants acteurs du changement religieux dans le Royaume de France*.

Robert Sauzet ne quittera plus l'université de Tours ni le CESR jusqu'à son départ à la retraite en 1995 qui n'en fut pas vraiment un puisqu'il obtint l'éméritat qui lui permit de conserver un statut officiel de chercheur dans son laboratoire. La Touraine était déjà devenue depuis des années sa seconde patrie, après le Languedoc. Plusieurs publications, ouvrages et articles, témoignent de l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à l'histoire religieuse de la région ligérienne. Il poursuit donc son œuvre avec la rédaction ou la direction de plusieurs ouvrages : le colloque *Henri III et son temps* en 1997 ; *Le notaire et son roi. Étienne Borrelly (1633-1718). Un Nîmois sous Louis XIV.* en 1998. En 2002, il publie deux nouveaux ouvrages : *Les frontières religieuses en Europe du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* et *Les Cévennes catholiques, Histoire d'une fidélité XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. La série se poursuit avec en 2007 *Au « Grand siècle des âmes », Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII<sup>e</sup> siècle*. En 2009, paraissent les actes du 39<sup>e</sup> colloque international d'Études Humanistes, organisé au CESR sous le thème « *La Ville à la Renaissance* ». Je voudrais ici en évoquant cette époque si fructueuse pour les recherches de Robert Sauzet ne pas oublier combien son épouse Madeleine a contribué par ses travaux personnels aux recherches de l'équipe du CESR. En témoigne - entre autres - sa contribution aux Mélanges offerts à son époux à son départ à la retraite. On y trouve en effet un article intitulé : *Nîmes en Bas-Languedoc : l'évolution des noms de personnes du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, cosigné par Madeleine Sauzet et Monique Bourin.

Le thème des Cévennes catholiques restera le sujet de prédilection de cette œuvre aussi originale qu'abondante et par bien des aspects innovante dans son champ disciplinaire. Dans l'évocation de son itinéraire d'historien dont il nous révèle quelques clés dans une de ses communications à l'Académie (Mémoires, 2001-2002, p. 61-71), il nous dit « *la persistance et la résistance du catholicisme dans une partie des Cévennes sont des faits incontestables, souvent ignorés en dehors du département du Gard. Il y a là le problème d'une minorité mal connue. On peut leur appliquer les remarques historiographiques de notre confrère Gabriel Audisio sur les difficultés de la compréhension*

*de ces minorités par ceux qui n'ont jamais vécu dans cette « situation d'infériorité structurelle »*

Dans son doctorat d'État, *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII<sup>e</sup> siècle*, après avoir dépouillé les abondantes sources documentaires nîmoises, qu'elles soient d'origine catholique ou protestante, Robert Sauzet propose une approche originale et inédite de la réaction de l'Église romaine face au défi protestant, à travers le double courant de la Contre-Réforme et de la Réforme catholique dans le cadre du diocèse de Nîmes. Ce diocèse couvrait alors un vaste territoire des Cévennes à la Camargue. Il y expose notamment que malgré la vigueur de la contre-offensive catholique peu après la promulgation de l'édit de Nantes, les calvinistes, nombreux et bien implantés offrent une forte résistance et il y a plus de conversions à leur profit que l'inverse. A Nîmes même, les forces économiques étaient majoritairement calvinistes, comme l'avait bien démontré Line Teisseyre Salmann dans sa thèse de l'École des Chartes soutenue en 1974. Il était dès lors très intéressant d'analyser les succès mais aussi les échecs de la contre-attaque catholique dans un diocèse où les calvinistes étaient largement dominants.

Dans son ouvrage *les Cévennes catholiques*, Robert Sauzet porte son regard sur la situation des catholiques cévenols au cours des guerres de religion des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Il élargit le champ chronologique en traitant la question de l'acceptation ou du refus de la Réformation au XVI<sup>e</sup> siècle, examine la compétition entre catholiques et protestants et notamment la vie des paroisses catholiques pendant la révolte des Cévennes, dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que l'attitude du clergé pendant la période d'étouffement du protestantisme décidée par Louis XIV. Cet ouvrage fortement documenté par l'examen détaillé de chroniques, d'archives ecclésiastiques, de fonds notariaux, contribue, comme ceux qui l'ont précédé, à corriger une image quelque peu faussée de l'histoire des Cévennes vue par la mémoire collective qui accorda une place démesurée à l'insurrection des Camisards. A contrario, sans pour autant tomber dans un esprit de revanche, Robert Sauzet révèle

l'existence de ces paysans qui sont restées fidèles à leur foi ancestrale et qui représentent plus d'un quart de la population. Il montre comment alors que les deux communautés partageaient les mêmes conditions de vie particulièrement difficiles, la division religieuse est restée la plus forte. Ce dimorphisme à la fois religieux et politique a persisté de la Révolution à la Première Guerre mondiale qui a fortement décimé les jeunes gens des deux communautés. Il a engendré aussi des clivages politiques : la population catholique est restée longtemps fidèle à la monarchie, alors que la population protestante penchait plus aisément pour la République. On y apprend par exemple qu'en 1906, après la promulgation de la loi de séparation de l'Église et de l'État, l'inventaire des biens de l'Église provoqua dans la « Vendée cévenole » de graves incidents.

La façon dont l'auteur traite ce sujet est dans la continuité parfaite de ses précédents travaux. J'ai consulté plusieurs notices écrites par d'autres historiens qui ont résumé ou analysé *les Cévennes catholiques*. Ainsi, Olivier Christin a publié un court article de présentation de l'ouvrage dans le quotidien *Le Monde* peu après la parution. Il écrit « *Sauzet a choisi de mener une enquête méticuleuse qui alterne esquisses économiques, descriptions sociologiques, portraits et récits chronologiques. S'il invoque la micro-histoire, l'auteur semble plus proche de l'anthropologie historique telle que la conçoit Nathan Wachtel, réflexion puissante sur les identités culturelles des minorités.* » (Nathan Wachtel est un historien et anthropologue américaniste qui a étudié les minorités maranes du Brésil.)

Ce constat pourrait s'appliquer à l'ensemble des écrits de Robert Sauzet au sein desquels on perçoit une façon d'explorer le sujet en faisant appel à de multiples items. L'anthropologie historique et l'histoire des mentalités issues de la troisième génération de l'École des Annales à la fin des années 1960, portent un intérêt particulier aux formes de la vie quotidienne, aux liens de parenté, à l'alimentation, aux rituels, à divers aspects des pratiques culturelles, étudiées sur la longue durée. L'École des Annales a renouvelé en profondeur l'historiographie française du

XXe siècle en proposant une « Histoire totale » qui ne se limite plus aux aspects politiques, militaires ou diplomatiques et introduit le social et les mentalités. C'est bien dans cette tradition que s'inscrit l'œuvre de Robert Sauzet qui, parmi d'autres historiens de sa génération, a contribué à une prise de recul par rapport à l'histoire institutionnelle pour réhabiliter le rôle du peuple et des laïcs. Dans un article publié dans la revue *recherches de science religieuse* en 2021, Florian Mazel, enseignant à l'université de Rennes 2, propose trois fondements épistémologiques pour l'histoire religieuse : Le premier réside dans la primauté accordée aux sources primaires, c'est à dire aux documents du passé parvenus jusqu'à nous, la documentation. Le deuxième fondement épistémologique réside dans l'opération de contextualisation: toute source ou document quelle qu'en soit la nature, doit être restitué dans son contexte d'origine. Le troisième fondement tient au questionnaire de l'historien, c'est-à dire aux questions qu'il entend poser à la documentation, à l'enquête ou à l'investigation à laquelle il entend la soumettre. Florian Mazel en conclut que « *la production de la vérité historique se situe au carrefour de ces trois fondements* ».

Nous venons d'évoquer les Cévennes, si chères à notre professeur, mais son enfance nîmoise et l'attachement indéfectible à ses hauteurs du quartier de Castanet m'amènent, au-delà de l'évocation de sa thèse d'État dont j'ai déjà parlé, à revenir à ce volet strictement nîmois de ses travaux historiographiques. J'y reviens à travers la brève évocation d'un autre bel ouvrage paru en 1998 chez Plon, consacré à Etienne Borrelly, ce notaire nîmois né en 1633 et mort en 1717, catholique et fervent royaliste, fortement antiprotestant, sous le règne de Louis XIV. Robert Sauzet s'est intéressé à ce personnage parce qu'il lui paraissait très représentatif du milieu catholique nîmois au XVIIe siècle. Il pouvait s'appuyer notamment sur un précieux document, le livre de raison du notaire, conservé aux Archives départementales. Dans ses *itinéraires en histoire religieuse nîmoise*, notre confrère nous révèle que : « *Borrelly permet d'atteindre les rythmes quotidiens d'une existence provinciale au grand siècle et le jeu des forces politico-religieuses qui divisent sa cité* ».

Une deuxième étude, publiée en 2012 dans les Mémoires de l'Académie de Nîmes nous plonge à nouveau au cœur de la situation religieuse nîmoise du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle s'intitule *A Nîmes au temps du ministériat : l'évêque Anthime-Denis Cohon, 1595-1670 et le début d'une « guerre juste » 1636-1643*. Ce personnage, issu d'une famille de la noblesse bretonne, après des études de droit est ordonné en 1619. Il est déjà chanoine du Mans à 23 ans. Sa réputation de grand prédicateur amène Richelieu à le faire nommer prédicateur du roi. Il est nommé évêque de Nîmes en 1634. Dès lors il s'acharne à défendre la religion catholique dans ce fief protestant. Il est toujours resté très proche de Richelieu et prend une part non négligeable dans la mobilisation des catholiques et des protestants pour contrer en 1637 l'offensive militaire des 15000 soldats espagnols qui déferlaient sur le Languedoc. Plus tard, après avoir quitté Nîmes pour Dol, en Bretagne, il y revient en 1655 et il y meurt en 1670 après avoir été mêlé aux troubles de la fronde pendant laquelle il resta fidèle à Mazarin. A travers la biographie de ce personnage aux multiples facettes, ce sont tous les grands événements et les enjeux politiques d'une époque troublée et complexe que l'historien analyse et rend accessibles. Il y aurait encore beaucoup à dire sur les nombreuses publications de Robert Sauzet. Elles ne concernent pas toutes Nîmes et les Cévennes, loin de là, même si le Languedoc est resté son terrain privilégié de recherche sur les rapports entre catholiques et protestants.

Sa bibliographie est éloquente : Il faut rappeler la participation de notre confrère à d'importants ouvrages collectifs comme *l'histoire religieuse de la France* ou *l'Histoire des Catholiques français* et pour finir par notre ville - à tout seigneur tout honneur-, sa contribution à l'ouvrage collectif dirigé par Raymond Huard : *Histoire de Nîmes*.

J'ai déjà évoqué ses principaux ouvrages sur l'histoire religieuse de notre région. Mais comment ne pas mentionner d'autres œuvres de portée plus générale comme l'ouvrage intitulé *Au grand siècle des âmes, guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, où il examine l'évolution du sentiment spirituel et le bouillonnement des idées dans la France de Louis XIV. Ou encore : *Mendiants et réformes*.

*Les réguliers mendiants, acteurs du changement religieux dans le royaume de France (1480-1560)*. Je vous épargnerai ici la longue liste de ses articles publiés dans diverses revues et vous renverrai pour cela à la seule liste bibliographique publiée à ce jour par Brigitte Maillard dans les mélanges offerts à Robert Sauzet. Elle a l'unique inconvénient de s'arrêter à la date de parution de l'ouvrage, c'est-à-dire 1995.

Je terminerai cet éloge avec la question du positionnement d'un auteur de confession catholique qui étudie une période de notre histoire dominée par l'affrontement avec le protestantisme, qui plus est, dans une région où « la légende des Camisards », pour reprendre le titre de l'ouvrage bien connu de Philippe Joutard, est fortement ancrée dans la mémoire collective. Et pour cela, je m'en remettrai volontiers à ce que Robert Sauzet dit lui-même de son engagement. Dans sa communication de 1994 à l'Académie, les *Itinéraires en histoire religieuse nîmoise*, auxquels j'ai déjà fait référence, il dit qu'il a pris conscience en dépouillant les sources archivistiques nîmoises d'une nécessaire déconfessionnalisation de l'Histoire religieuse. Plus loin, il écrit « il me semble qu'en cette fin de siècle, un certain nombre de faits doivent servir à exorciser les passions antagonistes, tout en affirmant la spécificité du fait religieux ». Tous les historiens qui ont commenté ses publications consacrées aux Cévennes ont senti son empathie pour ces populations rurales et ce, non seulement pour le peuple de ses lointains aïeux catholiques, mais aussi pour leurs « frères ennemis ». Nonobstant, comme l'a souligné Brigitte Maillard, il n'a « jamais abandonné les exigences de l'honnêteté historique ».

De nos jours, alors que l'origine géographique, sociale et culturelle des populations de nos vallées cévenoles a profondément évolué et malgré l'œcuménisme et le dialogue désormais largement pacifié entre les deux anciens « frères ennemis », quelques relents des conflits du passé persistent ça et là même si c'est de façon discrète et sans conséquence réelle. Ainsi, il aura fallu, comme le souligne Thierry Bourrier, correspondant de Midi-Libre, dans un article non dénué de malice que Robert Sauzet atteigne l'âge de 90 ans pour recevoir la médaille d'honneur du Club cévenol. Cela s'est produit lors du 117<sup>e</sup> congrès le 26 août 2017, au



Vigan. Le journaliste évoque le propos introductif du président Cabanel. Pour ce dernier, cet historien « a souligné l'énigme ou l'anomalie du développement de la religion catholique sur des terres constituées de roches plus appropriées au pays protestant ». Ce jour là dans les mêmes circonstances, l'abbé Christian Salendres, né à Saint-Martial, qualifié « d'abbé de La Cévenne blanche » mais aussi de « pondéré et positif », recevait la même distinction.

À présent, je voudrais vous faire part de quelques réflexions sur ma propre trajectoire. Je me garderai de revenir sur le déroulé détaillé de ma carrière qui a été évoqué avec beaucoup de précision et de justesse par notre cher Président. Il ne s'agira donc pas du bilan de mes travaux de recherche sur les premières sociétés paysannes du Sud de la France ou de la Corne de l'Afrique, mais de quelques leçons que j'ai retenues de mon expérience professionnelle.

D'une part, vous l'avez dit, Monsieur le Président, j'ai passé la première partie de ma carrière au sein des directions régionales des affaires culturelles (les DRAC) où j'ai exercé les fonctions d'assistant puis de conservateur au sein d'une petite équipe dénommée Direction des Antiquités Préhistoriques à Montpellier. Puis, j'ai été promu conservateur régional de l'archéologie à partir de 1992, d'abord en Poitou-Charentes puis en région PACA et enfin à nouveau à Montpellier de 1999 à 2003. J'ai eu à partir de 1973, année de mon recrutement dans la fonction publique, à vivre de l'intérieur la mise en place des services déconcentrés de l'État autour des Préfets de région, et plus particulièrement celle des directions régionales des affaires culturelles avec l'évolution de ce qu'on appelait encore dans les années 1970 les directions des Antiquités qui sont devenues au cours des années 80 les services régionaux de l'archéologie. C'est là que j'ai vécu de l'intérieur les deux processus conjoints de déconcentration et décentralisation, sachant que cette distinction entre prérogatives régionales de l'État et prérogatives des collectivités territoriales, reste un terrain mouvant ou bien des tensions se font encore jour. Beaucoup pensent qu'en France, le jacobinisme est encore bien trop prégnant et l'État, me semble-t-il,

fait toujours de la résistance. A-t-il tort, a-t-il raison ? Il n'y a pas lieu d'en débattre ici.

Ce que j'ai retenu, entre autres, de cette étape assez longue de ma vie professionnelle, c'est tout d'abord le sentiment que la fonction publique est trop souvent dénigrée et parfois perçue comme une tour d'ivoire peu sensible aux besoins de la population. Eh bien, il me semble que cette vision caricaturale est fautive et particulièrement injuste. Combien de fois, j'ai rencontré en région, comme à Paris, dans les services du ministère de la Culture, des fonctionnaires totalement dévoués à leur mission, arrivant très tôt à leur bureau et le quittant à une heure tardive, ayant un sens élevé du service public et un grand respect de leur devoir de réserve. Certes, comme partout dans le monde du travail, il y a quelques paresseux ou des gens peu consciencieux, mais il s'agit d'une minorité, minorité qui existe tout autant dans le secteur privé, contrairement aux idées reçues.

Je retiendrai aussi de cette période, le formidable bond en avant qu'a connu en France la protection du patrimoine archéologique avec la législation sur l'archéologie préventive à partir de 2001, après que les Trente Glorieuses ont été le théâtre d'importantes destructions de vestiges dans les sous-sols urbains. Pensons au scandale du quartier de la bourse à Marseille ou à la destruction du *Campo Santo* d'Orléans ou encore du palais d'Alaric à Toulouse. Quels progrès considérables de nos connaissances archéologiques sur la ville romaine de Nîmes et le territoire de sa cité ont pu être faits grâce à ce dispositif qui permet l'exploration archéologique du sous-sol avant que celui-ci soit livré aux terrassements, puis au béton. Pensons aussi aux grands tracés linéaires, comme les autoroutes ou les lignes à grande vitesse qui ont amené la découverte de vestiges archéologiques selon une densité totalement insoupçonnée, comme cela a été le cas sur le tracé du TGV entre Valence et Nîmes ou les diagnostics archéologiques ont révélé la présence de vestiges enfouis de toutes périodes environ tous les deux cents mètres !

Enfin, je voudrais évoquer l'évolution spectaculaire qu'a connue la recherche archéologique ces quarante dernières années à travers l'élargissement croissant de ses champs de recherche et le développement de l'interdisciplinarité, rendue nécessaire par l'apport constant de nouvelles méthodes d'étude et de nouvelles problématiques. C'est sans doute là qu'en suivant le parcours de Robert Sauzet, j'ai eu le sentiment que même si le matériau de nos recherches différait, la façon de le traiter était finalement proche. Peut-être parce que dans le domaine des sciences humaines, les changements de méthodes et d'objectifs d'étude que la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle a connus ont irradié bon nombre de disciplines. Ainsi, si on a pu parler d' « Histoire totale », osera-t-on parler d' « Archéologie totale ». A l'époque où André Leroi-Gourhan dans les années 1950 mettait au point des méthodes rigoureuses d'enregistrement des vestiges archéologiques au cours des fouilles, notamment sur la fouille expérimentale du campement magdalénien de Pincevent en Seine-et- Marne, il a pu dire que ce qui fait la différence entre l'historien et le préhistorien, c'est que le second détruit son document tout en l'étudiant. C'est pourquoi, il attachait une importance particulière à l'enregistrement exhaustif de tous les vestiges matériels mis au jour par une fouille manuelle délicate sur des surfaces les plus vastes possibles. Il étendit cet enregistrement à tous les vestiges quelle que soit leur nature et leur taille, y compris les plus petits fragments de charbons de bois ou d'ocre rouge, ou encore les minuscules éclats de taille du silex. C'est ainsi qu'il put mettre en évidence à Pincevent ce qu'une fouille moins soignée n'aurait jamais permis de découvrir : l'emplacement des huttes des chasseurs magdaléniens, l'emplacement des foyers et des ateliers de taille du silex. Et cela m'autorise à faire un parallèle entre l'évolution des méthodes de l'archéologie et celles de l'Histoire, telles que les ont mises en œuvre des chercheurs de la génération de Robert Sauzet en exploitant une variété de plus en plus étendue de documents d'archives, de sources très diverses, jamais ou rarement exploitées auparavant et qui ont pu ainsi faire surgir ce qui était si peu perceptible. L'historien Le Roy-Ladurie avait en son temps mis l'accent sur les interrelations entre les micro-fluctuations climatiques

en Europe et les crises économiques affectant la vie des populations et pouvant entraîner des troubles sans pour autant être l'unique facteur déclenchant. Aujourd'hui, et vous l'avez évoqué, Monsieur le Président, à propos de mes travaux dans la Corne de l'Afrique, la place de l'étude des paléo-environnements est grandissante dans l'étude des sociétés anciennes. Elle exige la mise en œuvre de plusieurs méthodes d'étude exploitant des vestiges de nature diverse, géologique ou biologique et permet de mieux comprendre l'origine des changements de stratégies alimentaires des populations du Passé. Pour ce qui est de l'anthropologie, la fouille de sépultures, selon les méthodes inspirées de celles de Leroi-Gourhan a permis de reconstituer les gestes funéraires des sociétés du passé alors que trop longtemps elles avaient pour seul objectif de recueillir des objets de prestige déposés en offrande. Et que dire des conséquences du développement des analyses d'ADN extrait des ossements humains anciens pour déceler les liens de parenté au sein d'une population inhumée, où, à plus grande échelle, les mouvements de population ? Je ne sais pas ce que nous réservera l'évolution de ma discipline dans le futur, mais pour l'heure, je suis heureux d'avoir appartenu à une génération d'archéologues qui a connu de fructueuses innovations.

Je vous remercie de votre attention.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le Président invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le Président lève la séance à 17 heures 30.

## Séance du vendredi 21 octobre 2022

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents** : Mmes Cabane, Hénault, Marès, Mazauric. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cadène, Cavalier, Chabert, Christol, Emmery, Guthertz, Pierre Marès, Meunier, Meine, Mutin, Penchinat, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

**Excusés** : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Leroy, Pallier, Picquet, Poujoulat, Prat, Teulon-Lardic. MM. Abel, Blanchet, Bruguerolle, Desplan, Fougères, Iancu, Mutin, Simon, Didier Travier et Daniel Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Béné, Giacomoni, Reboul. MM. Canonge, Feller, Jas, Maréchal, Mercier, Nicolas, Odilon, Olivier, Ott, Pey, Polge, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit, Teissier.

**Excusés** : Mmes Blanc-Bijon, Brandts, Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac.

Le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

**Information concernant la commission des publications.**

Notre confrère Luc Simula, rapporteur de la commission des publications nous informe :

La commission des publications a pratiquement terminé la version pour l'impression des Mémoires 2020-2021. Ces Mémoires rassemblent cinq communications prononcées lors de la séance publique et onze communications prononcées en séances ordinaires.

La commission se consacre désormais aux Mémoires 2022. Elle n'a reçu que cinq communications écrites sur l'ensemble des communications présentées en 2022. Il est rappelé que les textes à paraître dans les Mémoires doivent être normalement transmis au secrétaire perpétuel dans le mois qui suit la communication orale, sous la forme d'un fichier Word. La commission rappelle également que la version écrite de la communication doit tenir compte des normes de publications qui ont été adressées à tous les membres de l'Académie.

En cas de difficultés, les auteurs sont invités à prendre contact avec le rapporteur Luc Simula.

Nous rappelons que nos Mémoires sont disponibles sur le site web à partir de l'onglet dénommé « Archives ».

Dans le contexte de sobriété qui est rappelé quotidiennement par l'ensemble des hommes et des femmes en responsabilité, il apparaît opportun de limiter la diffusion sous forme papier de nos Mémoires.

En réunion de Bureau, la décision a été prise de n'envoyer la version papier qu'aux seuls membres qui le demanderont.

**Invitations**

- Ce vendredi 21 octobre à 19 heures à la cathédrale, notre évêque Mgr Nicolas Brouwet célèbre la messe de rentrée des médecins et professionnels de santé.

- Samedi 22 et dimanche 23 octobre, M. le Maire de Saint-Gilles nous invite à un week-end culturel et historique commémorant les 900 ans de l'ordre des Prémontrés et les 1300 ans de la mort de saint Gilles.

### Ouvrage

Nous avons reçu :

- le Bulletin de la Diana, société archéologique et historique du Forez. Montbrizon. 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

Le président accueille notre confrère Michel Christol, membre non résidant, en ces termes :

Cher confrère,

Membre correspondant de notre compagnie depuis 1992, vous y avez été reçu comme membre non résidant le 9 janvier 2015 par Robert Chamboredon alors notre président.

Vous avez ici même présenté au moins trois communications, l'une en février 2011, intitulée : « Du peuple celtique à la colonie : les élites de la cité de Nîmes à l'époque romaine ».

Une autre en mai 2014 : « De Nîmes à Rome : sénateurs nîmois » et enfin une troisième en février 2018 : « Unité et diversité du territoire de la cité de Nîmes à l'époque romaine : peut-on reconstituer l'appropriation foncière des élites ? »

Lors de cette dernière communication, le président Bernard Simon rappelait combien toutes ces communications répondent à ce qui, dans les lettres patentes, acte fondateur de notre Académie en 1682, est attendu des travaux de notre compagnie. Il évoquait un extrait de celles-ci rappelant que notre société a, entre autres fonctions, celle de l'étude

de l'Antiquité « pour rendre l'intelligence de ce qu'il y a de rare et de plus obscur dans les débris qui [...] restent des ouvrages des Romains ».

En 2014, Robert Chamboredon rappelait, lui, « qu'à trois reprises au moins entre 1996 et 1999, vous avez apporté votre contribution à la confection de la carte archéologique de la Gaule à partir de vos recherches sur le territoire des Volques Arécomiques.

À l'occasion de votre réception comme membre non résidant en janvier 2015 et des trois communications que vous nous avez offertes, trois de nos présidents successifs, Hélène Deronne, Bernard Simon et Robert Chamboredon ont eu l'occasion de retracer votre brillant parcours intellectuel et universitaire. Je ne vais donc rappeler que brièvement les grandes étapes de votre carrière.

Vous avez été étudiant à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Montpellier et êtes agrégé d'Histoire depuis 1964. Vous avez enseigné l'Histoire au lycée Alphonse-Daudet de Nîmes de 1964 à 1967. Après avoir soutenu une thèse d'état en 1981, vous devenez professeur d'Histoire romaine à l'Université de Paris-I en 1983. Vous y ferez votre carrière jusqu'en 2008. Vous prenez alors votre retraite et devenez professeur émérite.

Lors de votre réception comme membre non résidant en janvier 2015, Robert Chamboredon avait parfaitement résumé votre parcours en disant qu'avec vous et je le cite : « C'est un très grand historien de l'Antiquité romaine, internationalement connu et respecté, un numismate ou numismatiste et un épigraphiste hors pair, auteur d'une vingtaine d'ouvrages et de plus de deux cent cinquante articles que nous accueillons dans nos murs ».

À ces qualités de chercheurs, il faut ajouter celle de pédagogue, puisque, comme les étudiants en médecine ont le « Rouvière d'anatomie » pour apprendre cette discipline médicale, Robert Chamboredon rappelait que des générations d'étudiants en Histoire ont eu l'un de vos ouvrages, appelé familièrement « le Christol » pour s'initier à l'Histoire romaine.



Madame Deronne nous rappelait que vous êtes un Méridional né à Castelnau-de-Guers, petite commune de l'Hérault, située à deux pas de Pézenas. C'est à Béziers que vous faites toutes vos études secondaires. Jeune agrégé, c'est à Nîmes que vous commencerez votre carrière d'enseignant. Vous resterez toujours attaché à cette ville et plus généralement à votre Languedoc natal.

En bon natif de la région biterroise, Robert Chamboredon rappelait que vous êtes un amateur de rugby à XV. Lorsque vous étiez étudiant et, un peu plus tard, au moment où vous commencez votre carrière, l'équipe de Béziers vogue au firmament de cette discipline avec pas moins de dix titres de champions de France entre 1971 et 1984. Cette passion pour ce sport était partagée par presque tous, surtout ceux qui venaient de l'ouest du Languedoc.

Je me souviens qu'à la fin des années soixante, lorsque j'étais jeune étudiant en médecine à Montpellier, les samedis après-midi lorsqu'un match de rugby du tournoi des cinq nations avait lieu, les travaux pratiques d'anatomie étaient supprimés, faute d'assistants pour les conduire et... d'étudiants pour les suivre. Comme le titulaire de la chaire, un brillant anatomiste, qui nous venait d'Alsace, s'en étonnait et s'en indignait tout de même quelque peu, l'un de ses assistants lui aurait répondu : « Vous n'êtes pas d'ici, vous ne pouvez pas comprendre. Pour nous le rugby c'est sacré ! Les dissections peuvent attendre. Nous, quand il y a un match important, nous sommes devant la télé et si la France est partie prenante, on accompagne Roger Couderc qui encourage nos joueurs de vibrants '*Allez les p'tits gars*' ! »

Mais là ne s'arrête pas votre attachement à nos particularismes régionaux. Vos deux villes de cœur, Béziers et Nîmes sont des villes où se pratique la taumachie. Les concernant, le chanteur Claude Nougaro aurait pu répondre par l'affirmative à la question que, dans l'une de ses chansons, il posait à sa bonne ville de Toulouse : « *Est-ce l'Espagne en toi qui pousse un peu sa corne* » ?

Notre confrère Daniel Jean Valade m'a confirmé que vous êtes un aficionado averti et compétent, un bon connaisseur de la corrida dont vous pouvez parler avec une grande ouverture d'esprit. Je sais que tous les Méridionaux n'aiment pas la corrida et qu'il n'est pas besoin d'être Méridional pour l'aimer, mais en France, c'est en Occitanie et dans le sud-ouest seulement, qu'elle est présente, c'est donc bien un particularisme de plus.

Tout cela montre, s'il en était besoin, combien vous êtes ancré dans ce terroir, combien vos racines sont ici et probablement sans doute combien vous l'aimez. Pour la lumière de son ciel sans doute, la beauté de ses paysages sûrement, mais aussi certainement pour ses contrastes, le soleil d'été qui accable et fait courber l'échine, les vents d'hiver, Mistral ou Tramontane qui « *sang-glace* » comme on dit familièrement. Vous êtes de cette terre, vous connaissez bien ses engouements, ses enthousiasmes, ses fulgurances, ses violences parfois débridées mais le plus souvent codifiées et maîtrisées, qu'elles soient rugby ou corrida. Alors, mais peut-être fais-je totalement fausse route, il me semble que cet attachement à ce pays et au peuple qui y vit englobe le souhait de le comprendre qui a animé toute votre vie. En allant chercher, au plus profond de son Histoire, les éléments qui, au cours des siècles, l'ont façonné pour le faire devenir ce qu'il est devenu, vous nous le rendez plus intelligible.

Aujourd'hui votre communication va nous entretenir de « La Naissance de Nemausus au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

Du fils d'Hercule au dieu topique comment a évolué la conception que les historiens se sont progressivement faite du dieu tutélaire de notre cité ?

Je cède donc la parole à l'historien, mais au préalable c'est à notre compatriote languedocien que je souhaite la bienvenue chez lui.

Notre confrère Michel Christol prend la parole pour sa communication intitulée :

*La « naissance » de Nemausus au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

À l'époque de la Renaissance, la légende de Nemausus, comme fils d'Hercule, lié aux déplacements du héros aux marges du monde habité et de l'humanité, s'est imposée. On la trouve par exemple chez Poldo d'Albenas, mais chez bien d'autres auteurs, qui accordaient foi aux auteurs anciens. C'était une manière, classique, de la littérature des Grecs et des Romains pour expliquer le nom de la ville : *Nemausus Arecomicorum* chez Pline, *Nemausus* chez Strabon, *Nem(ausus)* ou *Nemausus* sur les inscriptions latines ou grecques. La personnalité du dieu de même nom, peu attestée, n'entrait pas pleinement dans le cadre de cette réflexion.

Toutefois, vraisemblablement au tournant du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, une autre orientation de la recherche apparut, vint s'opposer aux explications anciennes, en introduisant la constatation que l'existence d'un dieu de même nom devait être prise en considération. À l'arrière-plan, s'exprimait aussi la critique des légendes de fondation, tant chez les Grecs que chez les Romains, telles que les véhiculaient les sources antiques.

À Nîmes, les débats ou controverses sur le sujet sont vives, comme il apparaît au témoignage du Marquis Scipione Maffei quand il visita la ville et qu'il y fit la rencontre du jeune Jean-François Séguier. Comme l'explique le célèbre marquis dans ses *Galliae Antiquitates*, ouvrage paru en 1732, c'était le résultat d'une importante découverte épigraphique, dans l'enceinte de l'« enclos d'Alizon », dans les parties inférieures du Mont-Cavalier, à l'est.

Sans aucun doute, les découvertes, qui s'accumulèrent à partir du moment où, quelques années plus tard, furent engagés les déblayages du site de la Fontaine, contribuèrent, d'une part, à révéler l'importance du site au sein du cadre urbain antique, d'autre part, à mettre en évidence

que le dieu *Nemausus*, détenait en ce lieu une prééminence qui faisait de lui l'exemple caractéristique d'un « dieu topique », c'est-à-dire d'une divinité émergente dans un lieu bien déterminé. Ce point de vue s'impose dans l'ouvrage de Ménard.

C'était une étape importante. Cette définition du dieu, dont la présence et le culte sont attachés, d'une manière dominante, au site de la Fontaine, s'est maintenue jusqu'à nous. On peut donc parler, d'une manière métaphorique, d'une « naissance ».

La communication précisera ces points, et soulignera aussi que, même éloigné, Jean-François Séguier n'a jamais été ignorant que les progrès des découvertes sur le site de la Fontaine permettaient de comprendre de mieux en mieux ce qu'apportaient les inscriptions. L'analyse de quelques documents peu avant et peu après son retour dans sa ville natale montre que cet intérêt n'a jamais faibli.

Après de nombreuses questions et de très vifs applaudissements, le président lève la séance à 17 heures 30.

\*

\* \*

## **Séance du vendredi 4 novembre 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes Hénault, Marès, Mazauric, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Desplan, Emmery, Fougères, Pierre Marès, Meunier, Meine, Mutin, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Herrmann, Leroy, Pallier, Picquet, Poujoulat. MM. Blanchet, Bruguerolle, Cadène, Iancu, Daniel Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Giacomoni, Torreilles. MM. Artus, Février, Maréchal, Martin, Odilon, Ott, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

**Excusés :** Mmes Brandts, Brousmiche, Reboul, Torreilles. MM. Auriol, Chalvidan, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Feller, Jas, Mercier, Nicolas, Polge, Ribstein.

Le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 21 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations**

Nous avons appris la disparition de Simone Torreilles née Sauramps, décédée le 19 octobre à l'âge de 95 ans à Montpellier, belle-mère de notre consœur Claire Torreilles à qui nous avons adressé nos plus sincères condoléances.

Mercredi 26 octobre, notre site web – constitué de quatre sites imbriqués - a été l'objet d'une attaque de très grande ampleur. Les hackers ont inondé le site en envoyant des milliers de fichiers pour en interdire l'accès. L'ensemble des sites clients et des services de la société qui héberge l'Académie ont été hors de contrôle. Fort heureusement, la situation a été rétablie en moins de 48 heures, en particulier grâce à la mise en place par le support technique de la société, de la procédure de sauvegarde quotidienne.

Samedi 22 octobre, la sortie annuelle organisée au Musée Fabre a été unanimement appréciée par l'ensemble des participants. Nous tenons à remercier chaleureusement notre consœur Sabine Teulon-Lardic pour son implication et la qualité exceptionnelle de sa présentation de l'exposition « *A l'Opéra chez les Despous* » dans l'hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espeyran. Cette visite nous a permis de redécouvrir la vie culturelle et musicale de la ville de Montpellier, à travers ses moments forts, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Après un déjeuner fort agréable à la Brasserie du théâtre, l'après-midi a été consacrée à la visite du Musée Fabre avec la participation d'une conférencière qui a sélectionné les œuvres principales de trois peintres du XIX<sup>e</sup> siècle : Courbet, Bruyas, Bazille puis, pour la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, principalement Pierre Soulages.

### **Invitations**

Mercredi 9 novembre à 18h30 au grand auditorium de Carré d'Art, M. le Maire Jean-Paul Fournier et Sophie Roulle, adjointe déléguée à la Culture nous invitent à l'inauguration du Mois du film documentaire

« *Identités noires* » avec la projection du film d'Ephraïm Asili *The Inheritance*.

Jeudi prochain, 10 novembre, à 18 heures au Capitole à Alès, l'Académie cévenole nous invite à la rentrée solennelle de leur compagnie qui sera suivi par la conférence de M. Patrick Cabanel sur *l'Épervier de Maheux*, de Jean Carrière, à l'occasion du cinquantenaire de son prix Goncourt.

Lundi 14 novembre à 18 heures, aux Archives départementales, Mme la Présidente Françoise Laurent-Perrigot nous invite à l'inauguration de l'exposition : « Jean Carrière (1928-2005) écrivain et gardois, Prix Goncourt 1972 pour *L'Épervier de Maheux*. » (*Reportée*)

Mardi 15 novembre, à 15 heures, à la Maison diocésaine, la Société d'Histoire du Diocèse de Nîmes nous invite à la conférence proposée par notre confrère Maurice Contestin intitulée : *Trois villes du midi rhodanien face à la peste de 1720*.

Mercredi 16 novembre à 18h au Musée départemental de l'Arles antique, l'Académie d'Arles nous invite à l'inauguration de l'auditorium dudit Musée qui portera le nom de Jean-Maurice Rouquette suite à la décision du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Au cours de cette cérémonie d'inauguration sera officiellement présenté le livre que l'Académie d'Arles publie aux éditions Photosynthèses, intitulé *Rouquette d'Arles, une vie pour le patrimoine*. Nous rappelons que Jean-Maurice Rouquette a été le président de l'Académie d'Arles et membre correspondant de notre compagnie. Il est décédé le 22 janvier 2019.

### **Ouvrage**

Nous avons reçu les Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Année 2021.

Le président accueille notre consœur Catherine Marès, membre résidant, en ces termes :

Chère consœur,

À la fin de son conte philosophique *Candide* ou l'optimisme, Voltaire fait dire à Candide en réponse à Pangloss : « *Il faut cultiver notre jardin* ». Dans l'esprit de l'auteur, le jardin en question est notre Terre. Selon lui, il importe que chacun par son talent s'attache à la faire fructifier et la rendre meilleure.

Nous tous, qui sommes ici, avons probablement essayé, chacun à sa façon, d'apporter une modeste contribution à cette exigence.

Faisant une lecture cursive de votre parcours pour préparer cette petite présentation, j'ai réalisé combien vous avez participé de multiples façons à cette œuvre commune. C'est ce que je vais très brièvement essayer de montrer à présent.

Vous êtes mère de quatre enfants et cela signe, s'il en était besoin, combien vous croyez en la vie. Au moment où vous les avez eus, ce n'était plus vraiment la mode d'en avoir autant. Jean Ferrat chantait alors :

*« À peine voit-on ses enfants naître  
Qu'il faut déjà les embrasser  
Et l'on étend plus aux fenêtres  
Qu'une jeunesse à repasser  
Faut-il pleurer ? Faut-il en rire ?  
Fait-elle envie ou bien pitié ?  
Je n'ai pas le cœur à le dire  
On ne voit pas le temps passer »*

Il fallait donc passer outre cette tendance dominante et aborder la vie avec confiance. Rien de bon ni d'utile ne peut être entrepris par qui ne croit pas en l'avenir. Il existe de multiples façons de le montrer, mais quelle meilleure façon de le manifester sinon en donnant, à notre tour, la vie en remerciement de la grâce qui nous a été faite de l'avoir reçue.



Vous êtes enseignante et pédagogue. De Saint-Lô à Nîmes en passant par la Tunisie et Rome, d'un D.E.S en lettres classiques à un C.A. P. E. S puis à une agrégation de Lettres classiques et d'autres diplômes encore, vous avez mené en parallèle l'éducation de vos enfants, vos études et produit de nombreuses publications. Vous avez, dès son origine, participé au service diocésain de formation, créé en septembre 1997 et dont vous êtes l'un des membres actifs. Vous avez enseigné les lettres classiques dans divers établissements et en classe préparatoire à l'École des Hautes Études Commerciales. Voilà une deuxième façon de faire œuvre utile et de cultiver le jardin Terre.

Cela aurait pu suffire à remplir toute une vie, mais ce n'était pas suffisant pour vous puisque, parallèlement à toutes ces activités, vous avez épaulé votre mari, lorsque de retour de Tunisie, il a fait un redémarrage dans l'agriculture au Mas des Bressades.

Ce ne fut pas vraiment un jardin d'Éden car, à Manduel, il ne suffit pas de baisser ou de lever la tête ou les bras pour voir et récolter des fruits que l'on n'a pas semés. Cela ne fut pas toujours facile, mais vous et votre mari aimiez la terre.

Vous avez dit un jour : « L'amour de la terre ? Si je ne l'avais pas eu, comment aurais-je pu tenir sur ce bout de Costière ingrat où il n'y avait à notre arrivée que des moustiques, des cailloux et du mistral ». Le 19 juin 1998, lors de votre réception au sein de notre Académie, Paul Maubon répondait à la question qu'il se posait à lui-même concernant votre action : « Et là que faites-vous ? De la mise en valeur, de la mise en valeur de terres, comme vous aviez mis en valeur dans l'enseignement les jeunes cervelles de vos élèves ».

Malgré les difficultés, vous avez cru que cette terre pouvait être féconde. L'opiniâtreté de votre époux n'est pas étrangère à cette réussite. Malgré les coups durs que vous avez eu à affronter, vous avez tenu contre vents et marées. Je pense en particulier à cette vilaine maladie du nom de sharka qui a frappé vos vergers et dont vous avez dit un jour : « Elle a eu raison de notre verger, non de notre espérance ».

La réussite était au rendez-vous et je vais confesser ici avoir connu vos vins avant de vous connaître vous-même. Je me souviens que lorsque j'étais en activité, les pédiatres nîmois avaient pris l'habitude de déjeuner ensemble, deux fois par mois, à l'issue d'une séance d'enseignement post-universitaire, dans un petit restaurant de la rue Sully, à deux pas de l'hôpital Gaston Doumergue. C'est là que nous avons découvert un vin que nous avons tous trouvé excellent : Le Mas des Bressades.

J'en viens à présent à ce qui est sans doute la pierre angulaire de l'édifice que vous avez construit.

Lorsque sonna pour vous l'heure de la retraite, au lieu de profiter d'un repos légitimement mérité, vous vous lancez dans la formation tardive des adultes laïcs, comme le rappelait ici même Paul Maubon, mais surtout vous redevenez étudiante en entreprenant des études à la faculté de théologie de Strasbourg où vous obtenez une maîtrise de théologie. Lorsque l'on ajoute à cela vos études sur saint Augustin, vos traductions de saint Bonaventure et de saint Grégoire de Nazianze, d'autres travaux encore ainsi que vos participations épisodiques au journal « La Croix », on comprend combien la spiritualité a été l'une des préoccupations majeures de votre vie. Vous êtes une femme de foi. Là se trouve probablement la raison de vos engagements, de votre espérance et de votre résilience à l'épreuve.

Ce jardin dont Dieu, selon la tradition adamique, nous a confié la gestion, vous avez su le cultiver de multiples façons et cela méritait d'être souligné.

Aujourd'hui, vous allez nous présenter votre huitième communication au sein de notre compagnie. Son titre : *Augustin de Carthage et d'Hippone, un palimpseste de cultures*. Dans le droit fil de vos préoccupations culturelles et spirituelles, vous allez nous montrer en quoi la pensée de saint Augustin est le fruit de sa découverte et de son assimilation des strates successives de cultures diverses – et, sans doute pour lui, complémentaires - répandues sur le pourtour de la Méditerranée et plus largement le Moyen-Orient.

Nous vous écoutons.

Notre consœur Catherine Marès prend la parole pour sa communication intitulée : *Augustin de Carthage et d'Hippone, un palimpseste de cultures.*

A l'image d'un palimpseste de la Bibliothèque vaticane qui, sous un *Commentaire des Psaumes* de Saint Augustin permet de retrouver le *De Republica* de Cicéron, si l'on gratte une à une les cultures qui ont forgé celle d'Augustin, dans sa recherche passionnée de la vérité, on découvre, superposées, toutes les cultures qui ont forgé le bassin occidental de la Méditerranée. Né berbère, d'un père païen et d'une mère (très) chrétienne, dans la Province romaine d'Afrique, il se convertit à la philosophie à la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron. Il se détourne de la Bible dont il juge l'écriture et la pensée par trop barbares, part chercher plus loin une réponse à ses angoisses, dans le manichéisme, secte chrétienne d'origine orientale. Après s'en être détourné, la divination et les horoscopes occupent un moment son esprit, jusqu'à ce que, parvenu à Milan et sous l'influence prestigieuse de saint Ambroise, il découvre le néoplatonisme, philosophie grecque par excellence, mais lui-même indéniablement teinté de pythagorisme et d'hindouisme. La boucle se referme lorsque, adhérant définitivement au christianisme de son enfance, il se fait baptiser, renonce à ses hautes fonctions et retourne en son pays natal, celui des Berbères, des Phéniciens et des Romains où il finit ses jours en pleine invasion barbare...

C'est à une sorte de lecture stratigraphique de toutes ces cultures superposées qu'invite cette recherche, destinée au Colloque de l'Arc méditerranéen à Carthage, lieu « palimpseste » par excellence.

Après de nombreuses questions et de très vifs applaudissements, le président lève la séance à 17 heures 45.

\*

\*\*



## **Séance du vendredi 18 novembre 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents** : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Desplan, Fougères, Meine, Mutin, Penchinat, Salenson, Simon, Simula, Stephan, Daniel Travier, Valade.

**Excusés** : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Pallier. MM. Abauzit, Nicolas Cadène, Emmery, Iancu, Meunier, Trarieux, Didier Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Artus, Jacques Cadène, Chillet-Pijac, Cruvellier, Février, Jas, Krabch, Maréchal, Martin, Mercier, Nicolas, Odilon, Pey, Sylvain Olivier, Ott, Teissier.

**Excusés** : Mmes Brandts, Brousmiche, Reboul, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Feller, Polge, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit.

Le Président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 4 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

## Information

Notre consœur Hélène Deronne informe l'assemblée qu'elle effectuera un compte rendu du colloque à Carthage lors de la prochaine séance ordinaire du vendredi 16 décembre.

## Invitations

Ce vendredi 18 novembre, à partir de 18h30, au grand auditorium de Carré d'Art, M. le Maire Jean-Paul Fournier et Sophie Roulle, adjointe déléguée à la Culture nous invitent à l'inauguration de l'exposition *Nîmes et le prix Goncourt*. Cette exposition sera visible jusqu'au 29 janvier 2023.

Ce vendredi 18 novembre à 17 heures, notre confrère Pascal Trarieux, conservateur en chef au Musée des Beaux-arts nous invite au vernissage de l'exposition « *Galerie de portraits à la Légion d'Honneur* ». Cette exposition sera visible jusqu'au 31 décembre 2022

Vendredi 25 novembre, à 17 h30, la Maison de Ma Région de Nîmes nous invite à la présentation du *Dictionnaire familier de l'Occitanie* (éd. Cairn, 2022). Parmi les 35 auteurs du collectif réuni par la géographe Catherine Bernié-Boissard, figurent notre consœur Sabine Teulon Lardic et notre confrère Pascal Trarieux.

## Ouvrage

Nous avons reçu :

- les Mémoires de l'Académie d'Arles . Volume IV. Année 2020.
- le Bulletin de Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers. N°445. Année 2022.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour quelques informations concernant la maintenance du site web suite à la cyberattaque dont il a été l'objet.

Le président accueille notre consœur Francine Cabane, membre résidant, en ces termes :

Chère consœur, chère amie,

Membre résidant de notre compagnie depuis le 24 novembre 2018, vous y avez été reçue par notre président d'alors Gabriel Audisio. Géographe de formation, vous êtes titulaire d'un CAPES d'histoire-géographie et d'une agrégation de géographie, concours que vous avez préparés et réussis tout en menant votre triple vie d'épouse, de mère et d'enseignante. Lors de son discours de bienvenue, Gabriel Audisio disait, et je le cite, « J'ai toujours été admiratif des collègues du secondaire qui, malgré les lourdes tâches qu'ils assurent dans les divers domaines de la vie, parviennent à préparer et réussir ces concours ».

Vous succédiez au Dr Pascal Gouget, médecin humaniste, pacifiste engagé et courageux qui fut également un chercheur passionné. Vous lui avez rendu un vibrant hommage dont je recommande la lecture à tous ceux qui voudraient mieux connaître l'homme qu'il était.

Ce même jour, vous avez déclaré votre passion pour la géographie, cette « écriture de la terre » comme vous l'avez souligné. Vous justifiez cette passion par la certitude qui est vôtre que « l'homo sapiens » avant d'être historien, théologien ou philosophe a été géographe.

Originnaire de Lille, vous êtes venue habiter Nîmes par amour pour André un ingénieur agricole ami de votre frère.

Après les brumes du Nord et la froidure du Québec, ce fut probablement un choc que de découvrir un pays à la fois doux et contrasté où la lumière est omniprésente, qu'elle soit celle un peu frémissante du grand soleil

d'été ou celle si éclatante que nous offre le mistral en hiver lorsqu'il lave le ciel de toute impureté.

Ce pays, cette ville vous les avez immédiatement aimés. Le métier d'urbaniste que vous avez exercé avant d'être enseignante vous a permis de découvrir bien des secrets qu'elle renferme et que bien de vieux Nîmois comme moi ignorent encore.

Votre époux est ingénieur, ai-je dit, mais il est également vigneron et protestant, une double appartenance marquante. Si certains s'agacent un peu parfois de cet attachement du petit peuple protestant, à son Histoire, rien de tel en ce qui vous concerne. Votre esprit curieux découvre là un monde qui va vous fasciner et orienter de façon déterminante toutes vos recherches. Lors de votre discours de réception, vous disiez : « Mes recherches sont tournées vers l'histoire de Nîmes, l'histoire de son patrimoine, mais aussi l'histoire des hommes et des femmes qui ont fait cette ville, histoire des résistances, des combats pour la liberté, celle des protestants, celles des déportés et résistants de la Deuxième Guerre. Les combats pour la liberté sont pour moi une fascination absolue ». Avec une telle appétence pour l'Histoire, rien d'étonnant à ce que vous ayez fait vôtre cette sentence de Karl Marx, reprise par Churchill, « celui qui ne connaît pas l'Histoire est condamné à la revivre ».

Ainsi, si la géographe demeure, l'historienne de Nîmes a pris depuis longtemps son envol. Vos multiples engagements en témoignent. Elle serait trop longue la liste des lieux où vous intervenez régulièrement pour y faire découvrir tel ou tel aspect particulier de notre Histoire et de notre ville. Il y a chez vous l'écrivaine qui, avec son amie Danielle Jean, a publié plusieurs ouvrages sur Nîmes et sa région aux éditions Alcide dirigées par notre confrère Yann Cruvellier. Il y a également l'historienne rigoureuse qui fouille inlassablement le passé de notre ville et du peuple qui l'a habitée au cours des siècles pour le faire revivre et ainsi nous faire pénétrer au plus profond de ce qui nous fonde. Mais, à votre manière, vous êtes également semblable à un griot, ce poète musicien d'Afrique qui sait tenir en haleine un auditoire fasciné de



découvrir et d'entendre se dérouler par sa bouche toute une page, parfois magnifiée, de son Histoire. Tous l'auront compris, si pendant un temps vous avez été la plus nîmoise des Lilloises, sans renier vos origines, vous êtes à présent devenue une des plus nîmoises des Nîmoises.

Je sais que vous n'aimez pas les panégyriques, aussi vais-je maintenant exposer aux yeux de tous une de vos graves lacunes. Il y a un petit mot de la langue française dont vous semblez ignorer le sens ou qui peut-être vous semble être d'une incongruité telle qu'il est imprononçable. Il est pourtant extrêmement bref, et anodin, c'est le mot NON. Vous ne savez pas dire non ! Vos amis, sans en avoir conscience, en abusent parfois et je soupçonne vos proches d'y trouver quelquefois à redire. Lorsque l'on sait la générosité avec laquelle vous vous lancez dans une aventure et votre fidélité à vos engagements, cela nous interroge sur une certaine forme d'hyperactivité dont vous seriez atteinte. Les vigneronns savent qu'il faut savoir laisser du temps au temps pour que vienne le temps des bonnes vendanges. Voilà une sagesse dont vous ne vous êtes sans doute peut-être pas assez laissé pénétrer. Cela, je dois dire, pour notre plus grand plaisir, puisqu'aujourd'hui vous présentez votre quatrième communication dans nos murs : « Jean-Paul Rabaut dit Rabaut Saint-Étienne, un Nîmois engagé dans l'histoire universelle ».

Ici même il y a maintenant de nombreuses années, le Professeur René Bosc citait une intervention de cet illustre personnage à l'Assemblée nationale constituante : « Messieurs, ce n'est même pas la tolérance que je réclame, c'est la liberté ! La tolérance, le support, le pardon, la clémence... idées souverainement injustes envers les dissidents, tant il est vrai que la différence de religions, que la différence d'opinions n'est pas un crime ». Il paiera de sa vie son amour de la liberté et son respect de celle d'autrui. C'est l'histoire d'un homme issu de ce terroir qui, par sa pensée, a eu un destin qui ouvre à l'intemporel et à l'universel.

**Nous vous écoutons.**

Notre consœur Francine Cabane prend la parole pour sa communication intitulée : *Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, un Nîmois engagé dans l'histoire universelle*

Le nom de « Rabaut » fait partie du patrimoine nîmois. Cette famille de pasteurs protestants a joué un rôle considérable dans l'histoire de la ville tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si le père, Paul Rabaut, surnommé « l'apôtre du désert », fut vénéré de la communauté protestante nîmoise en tant que pasteur, un de ses fils, Jean-Paul Rabaut dit « Rabaut Saint-Etienne » qui a joué un rôle de premier plan pendant la Révolution française, est une figure parfois moins connue.

Rabaut Saint-Etienne est né et a grandi à Nîmes dans un contexte particulier où la peur et l'insécurité règnent autour de lui en raison de l'interdiction du protestantisme depuis la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Alors que la tête de son père est mise à prix, que la maison familiale est régulièrement perquisitionnée, ses parents l'envoient en exil en Suisse à l'âge de 6 ans où, en compagnie de ses deux plus jeunes frères, il passe 12 ans, à Lausanne puis à Genève, pour étudier et acquérir une solide formation intellectuelle et théologique. Revenu à Nîmes en 1765 pour épauler son père comme pasteur du Désert, il reste marqué par les valeurs paternelles de courage, de solidarité, de non-violence, de fidélité à la foi et au Roi, de simplicité mais aussi d'engagement. Ses années à Lausanne lui ont permis d'acquérir une grande aisance intellectuelle qu'il met à profit dans d'innombrables écrits dont ses sermons qui sont particulièrement recherchés et écoutés, y compris par des catholiques.

De grands combats animent son existence à partir des années 1780. Tout d'abord celui pour la « tolérance », autrement dit pour la reconnaissance civile et juridique des protestants, combat qu'il mène plume à la main à travers diverses publications dont un roman un peu surprenant « Le Vieux Cévénol » qui connaît un grand succès et plusieurs rééditions.

Happé par la Révolution française, cet homme de conviction, très lettré, d'une grande culture, abandonne son habit de pasteur, part à Paris et se fait écrivain et politique. Il entreprend des combats qui, au regard de l'histoire, ont pris une dimension universelle, celui pour les droits de l'homme, pour la liberté de culte et la liberté de conscience, enfin celui pour l'éducation pour tous. A chaque fois, sa plume est son arme majeure pour faire avancer les causes auxquelles il croit et qu'il défend. Parfois violemment caricaturé, attaqué, vilipendé, cet homme de courage et d'engagement paie à 50 ans, de sa mort sur l'échafaud, le prix de ses engagements. Une statue lui a été érigée dans sa ville natale au parc Valmélica en Ville active.

Après de très vifs applaudissements et les questions d'usage, le Président lève la séance à 18 heures.

\*

\* \*



## **Séance administrative**

**Mardi 2 décembre 2022, 15 heures – Salle des séances.**

**Présents** : Mmes Hélène Deronne, Catherine Marès, Simone Mazauric, Micheline Poujoulat. MM. Frédéric Abauzit, Gabriel Audisio, Michel Belin, Antoine Bruguerolle, Bernard Cavalier, Hubert Emmery, Bernard Fougères, Jacques Meine, Pierre Mutin, Alain Penchinat, Bernard Simon, Rüdiger Stephan, Pascal Trarieux, Didier Travier, Daniel Valade.

**Excusés** : Mmes Francine Cabane, Anne Hénault, Anny Herrmann, Jacqueline Leroy, Michèle Pallier, Théa Picquet. MM. Alain Aventurier, Jean-François Blanchet, René Chabert, Michel Desplan, Carol Iancu, Jean-Louis Meunier, Daniel Travier.

Le Président Bernard Cavalier, fait état des absences d'Alain Aventurier et de Francine Cabane pour raisons de santé.

### **1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE DU 11 MARS 2022**

*Le compte rendu est validé à l'unanimité des membres présents.*

## 2. RENOUELEMENT DU BUREAU

Les propositions du Bureau sont :

Président 2023 : **Anne Hénault**

Vice-président 2023 : **Alain Penchinat**

*Les élections du président et du vice-président se dérouleront le vendredi 16 décembre en séance ordinaire.*

## 3. COMMISSIONS

### **Finances - Michel Belin et Bernard Simon**

*Michel Belin fait état d'une situation saine. Il signale la fin du remboursement de l'emprunt relatif aux travaux de toiture, ce qui ouvre une nouvelle possibilité de recours à un financement bancaire. Bernard Simon mentionne que des travaux de réfection des fenêtres sont nécessaires et qu'ils impacteront le budget 2023.*

*Pierre Mutin évoque la possibilité d'installer un ascenseur. Compte tenu du classement de l'hôtel de la rue Dorée, seul un aménagement intérieur pourrait être envisageable. Gabriel Audisio plaide pour le statu quo, garant de bonne santé des académiciens...*

### **Programme - Hubert Emmery**

*Hubert Emmery présente le programme prévisionnel 2023 joint en annexe. La séance solennelle est fixée au dimanche 05 février 2023 à 16 heures dans l'auditorium du Musée de la Romanité mis à disposition gracieusement par la ville de Nîmes.,*

*Le traditionnel repas de l'Académie est reporté au dimanche 25 juin à midi au Moulin Gazay autour d'une formule buffet plus propice aux échanges.*

## **Publications - Luc Simula**

*Luc Simula mentionne les difficultés rencontrées par les membres de la commission pour traiter des documents qui ne répondent pas aux obligations de forme et/ou de fond propres à l'Académie.*

*Un certain nombre d'améliorations sont proposées dans le compte rendu de la dernière réunion de la commission des publications du 21 octobre 2022. (Cf annexe page )*

*Afin d'éviter de froisser les consœurs et confrères qui se verraient refuser d'être publié dans le bulletin il est proposé le mode de décision collectif suivant :*

### **Travaux et publications de l'Académie :**

**La publication de travaux par l'Académie doit répondre aux recommandations des articles 42 à 45 et 51 à 54 du Règlement intérieur de l'Académie de Nîmes. Les modalités pratiques à respecter pour leur réalisation sont les suivantes :**

- **Recevabilité technique, typographique et rédactionnelle, appréciée par la commission des publications dont l'aval est impératif.**
- **Recevabilité scientifique et morale, appréciée par la commission du programme.**
- **En cas de litige ou de différend entre l'une ou l'autre de ces commissions et l'auteur de la publication, l'instance de recours est le bureau. Sa décision s'impose à tous.**

*Ce texte est voté à l'unanimité des membres présents moins une voix.*

*Il sera porté au registre des décisions.*

### **Bibliothèque et archives - Jean-Louis Meunier**

*Le rapport d'activité est présenté par Bernard Simon qui souligne l'engagement des membres de la commission.*

*La question des legs d'ouvrages est évoquée à l'occasion du don de la bibliothèque de Jean-Jacques Brousseau. Actuellement quatre critères sont retenus pour recevoir des livres : instruments de travail, relatifs à la langue d'oc, à Nîmes et au Gard ainsi que les publications des académiciens.*

*Didier Travier met en exergue la personnalité de Jean-Jacques Brousseau et l'intérêt d'une complémentarité avec les collections de Carré d'Art. Les règles en cours doivent pouvoir être appliquées avec discernement dans des cas particuliers, et notamment celui de J.J. Brousseau.*

*Les membres de la commission se coordonneront avec Didier Travier pour prendre une décision concernant cette bibliothèque, dont une partie a été réservée par Carré d'Art.*

*Plus généralement en cas de donation, les commissions « bibliothèque » pour les ouvrages, et « patrimoine » pour les objets d'art, seront sollicitées pour faire des propositions correspondant aux intérêts de l'Académie.*

*La commission demande une subvention de 1000 euros pour réaliser les acquisitions et les reliures d'ouvrages que ses membres jugeront nécessaires.*

### **Patrimoine - Francine Cabane**

*Le rapport de la commission, joint en annexe, est présenté par Hélène Deronne.*

*L'inventaire du patrimoine propre de l'Académie a donné lieu à commentaires.*



*Il en ressort qu'un inventaire détaillé (descriptif et photos) est indispensable en cas de vol.*

*Il est demandé au Bureau de faire faire un diagnostic précis du fonctionnement du système d'alarme en place concernant les risques de vol et d'incendie.*

*La diffusion de cet inventaire doit être réduite, par contre il a été proposé de faire des cartels qui permettraient une meilleure connaissance des objets exposés dans les différentes salles de l'Académie.*

### **Arc méditerranéen - Hélène Deronne**

*La présentation des journées du colloque de Carthage est présentée par Hélène Deronne. Pour des raisons indépendantes de la volonté des participants algériens et marocains inscrits, ceux-ci n'ont pu intervenir lors du colloque.*

*Une présentation photographique est prévue lors de la prochaine séance ordinaire du vendredi 16 décembre.*

### **Nomination des correspondants - Michel Belin**

*Michel Belin fait état de trois candidatures actuellement enregistrées. Il précise que l'Académie peut recevoir jusqu'à six correspondants et que la date limite du dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2022*

## **4. AUTRES SUJETS**

### **Enjeux mondiaux contemporains (page 2)**

*La proposition de Luc Simula de former un groupe de réflexion académique sur les enjeux de société est amenée à discussion par le Président Bernard Cavalier qui souligne la richesse que représente la diversité des compétences présentes dans notre Académie.*

*Un principe qui retient l'attention est celui d'éviter des prises de position de l'Académie en tant que telle, ne serait-ce que pour respecter la diversité des opinions de ses membres. Une orientation vers un mode de questionnement et des possibilités d'ouverture vers le public semble être préférable.*

*Dans un premier temps, les consœurs et confrères intéressés par cette démarche sont priés de se faire connaître auprès du Président. Une première réunion permettra de définir plus précisément les objectifs et de commencer à en déterminer les voies et moyens.*

### **Prix de l'Académie**

*Afin de formaliser et de reprendre l'attribution du prix de l'Académie et du prix Issoire, le groupe de travail est renforcé par Michel Desplan et Christophe Tessier. Il est chargé de faire des propositions pour définir l'objet, le public visé et les modalités de publicité propres à redonner le lustre que mérite cette activité.*

*Concernant le Règlement du prix de l'Académie de Nîmes, Marthe Issoire, il a été proposé de modifier l'article 7 de ce règlement. Il était écrit : «.... composé de cinq membres de l'Académie résidants et non résidants.....*

*L'article est modifié de la façon suivante :*

***« composé d'au moins cinq membres de l'Académie....»***

*Cette modification est votée à l'unanimité moins une voix et **sera portée au registre des décisions***

*Cela permet de ne pas limiter la composition du jury et de l'ouvrir aux membres correspondants. Il faudrait d'ailleurs que ce règlement soit le même pour tous les prix délivrés par l'Académie. Cela est possible puisque l'article 58 du RI de l'Académie ne dit rien sur la composition du jury.*

## 5. AUTRES QUESTIONS

### **Hôtel Séguier :**

*Hélène Deronne fait part d'un article de presse relatant les propos de M. Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes sur l'éventualité d'une vente de l'hôtel Séguier.*

*L'Académie est concernée par ce projet entre un devoir de mémoire vis-à-vis de l'un de ses membres les plus éminent et son intérêt pour le patrimoine de la ville.*

*La question est de définir les modalités d'intervention de l'Académie en évitant les prises de position définitives mais en apportant son expertise de manière constructive notamment auprès du Maire. .*

*Il est proposé que la commission patrimoine, élargie aux membres de notre compagnie qui le souhaitent, instruisse ce dossier afin d'envisager un projet d'utilisation de l'hôtel Séguier qui puisse servir de base de réflexion quant à sa préservation en relation avec son histoire et la personnalité de son premier propriétaire.*

*Sur des dossiers particuliers, dont celui de l'hôtel Séguier, il est proposé que tous les membres de notre compagnie qui le souhaitent puissent participer aux travaux.*

*Les membres de l'Académie seront informés de la prise en charge de ces dossiers au cours des séances et les demandes de participation sont à adresser au responsable de la commission, **Francine Cabane** à ce jour, pour permettre d'assurer les convocations aux réunions de la commission.*

*Cette disposition s'applique immédiatement.*

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée et lève la séance à 18 h15



## **Séance du 16 décembre 2022**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Bernard Cavalier.**

**Sont présents :** Mmes, Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Pallier, Poujoulat. MM. Abauzit, Abel, Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Gutherz, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Simula, Stephan, Didier Travier, Trarieux, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Leroy, Picquet, Prat. MM. Blanchet, Cadène, Chabert, Iancu, Simon, Daniel Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Benel, Giacomoni, Blanc-Bijon. MM. Odilon, Ott, Pey,

**Correspondants excusés :** Mmes Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Jas, Krebs, Maréchal, Mercier, Polge, Pontvieux, Ribstein, Rouanet de Lavit, Ventura.

Le président Bernard Cavalier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 18 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit deux séries de scrutin. Le président demande au secrétaire perpétuel de procéder aux élections.

**Élections Présidence et vice-présidence pour l'année 2023**

Inscrits : 50 Votants : 26 Bulletins exprimés : 26

Ont obtenu :

Anne Hénault : 22 oui 2 non 2 abstentions

Alain Penchinat : 17 oui 4 non 5 abstentions

**Anne Hénault est élue présidente et Alain Penchinat vice-président pour l'année 2023**

**Élection de trois membres ordinaires**

Inscrits : 50 Votants : 26 Bulletins exprimés : 25 et un nul

Ont obtenu :

Sylvie Franche d'Espèrey : 25 oui 0 non 0 abstention

Michel Jas : 23 oui 1 non 1 abstention

Laurent Stéfanini: 20 oui 3 non 2 abstentions

Sylvie Franchet d'Espèrey est élue membre résidant au fauteuil de Brigitte Maurin-Farelle

Michel Jas est élu membre résidant au fauteuil de Jean-Pierre Gardelle

Laurent Stéfanini est élu membre non résidant au fauteuil de Jacques Boissonnas.

Le président prononce les résultats avec les applaudissements de l'assemblée.

### **Informations**

- Nous avons appris la disparition de notre ami Alain Gaudemer, professeur (H) des universités. Il avait rejoint la classe des membres correspondants en 2015 et participé activement au premier colloque de l'Arc méditerranéen. Ses obsèques ont été célébrées lundi 12 décembre au funérarium de Nîmes.
- La direction des musées et du patrimoine de la ville de Nîmes nous informe de la mise en ligne d'un nouveau site dont le lien est : <https://nimesartethistoire.fr/accueil>  
Ce site représente de fait le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la Ville. Notons que le site de l'Académie est mentionné dans les Ressources (Cf plan du site) <https://nimesartethistoire.fr/espace-ressources/ressources-en-ligne>
- L'hôtel de l'Académie fermera ce mardi 20 décembre et rouvrira mardi 3 janvier.

### **Ouvrages**

Nous avons reçu :

- Causse & Cévennes, revue trimestrielle du club cévenol. N04 ;  
Année 2022

Le président donne la parole à Hélène Deronne, rapporteur de la commission Arc méditerranéen pour présenter le compte rendu du second colloque international organisé par l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts Beït al-Hikma et les Académies de Marseille, de Nîmes et du Var qui a eu lieu autour de la thématique suivante : « *Méditerranée occidentale : des liens millénaires à réinventer* » qui s'est déroulé à Carthage les 10, 11 et 12 novembre.

Voici un résumé de son intervention qui a été accompagnée par de nombreuses photographies.

Trois journées de colloque se sont déroulées au siège de l'Académie qui a été construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce colloque a été pensé sur le même modèle que le 1<sup>er</sup> colloque organisé à Nîmes en 2017 avec un enrichissement essentiel : chaque journée était articulée par deux coordonnateurs, l'un tunisien et l'autre français, avec un équilibre entre intervenants français et tunisiens.

La 1<sup>ère</sup> journée répondait au titre de **Hériter et construire**, avec quatre intervenants qui faisaient un point, le matin, entre « Entre antiquité et commerces », l'après-midi, quatre autres intervenants « Entre littérature et biens culturels ».

La 2<sup>ème</sup> journée, faisait un état des lieux sur **Sauvegarder la Méditerranée occidentale et son environnement**, le matin se préoccupait de « L'état des lieux pour le littoral », l'après midi « Les problématiques futures pour le littoral et la haute mer ».

La 3<sup>ème</sup> journée, suivant toujours le même rythme abordait **Spiritualité et sécularité**. Quatre intervenants le matin sur « Augustin d'Hippone » et « Les minorités religieuses dans les cultures », quatre intervenants l'après-midi sur « Pour l'éducation à l'altérité ».

Ce colloque, qui avait été reporté en raison de la crise sanitaire pendant trois années de suite, fut d'un excellent niveau, avec parfois des prises de parole très fortes. Les quatre académies représentées se sont réciproquement écoutées, partagées et enrichies. Dès le lendemain, elles se sont remises au travail avec deux priorités :

- Elargir l'Arc méditerranéen en sollicitant d'autres académies des deux rives de la méditerranée à venir les rejoindre.
- Préparer le troisième colloque.



Le président accueille notre confrère Pierre Mutin en ces termes :

Cher confrère, cher ami.

Vous avez, si j'ose m'exprimer ainsi, une double casquette. Celle du spécialiste de l'Islam et du Maghreb qui a eu et a encore l'oreille des plus hautes autorités et celle de l'hydrogéologue.

Que reste-t-il de l'ingénieur géologue et hydraulicien que vous fûtes et êtes encore ?

Les préoccupations concernant la grave question de la gestion de l'eau sont nombreuses et vont devenir de plus en plus prégnantes avec la catastrophe climatique qui nous est annoncée et dont les premiers effets sont déjà bien visibles. Sans doute le jour viendra-t-il où vous nous ferez profiter dans ce domaine si important, de vos compétences et de votre expertise en la matière.

Lors de son discours d'accueil à l'occasion de votre réception comme membre résidant de notre Académie, Monseigneur Bernard Fougères, alors président, avait souligné l'importance du travail que vous avez effectué dans ce domaine. Cela vous a conduit d'Afrique en Asie en passant par le Moyen-Orient et également dans un petit coin de Grèce pour lequel vous avez œuvré et qui demeure si cher à votre cœur. Il serait donc très intéressant et instructif pour tous de vous entendre sur cette épineuse question de la gestion de l'eau et, en particulier, sur les mesures à prendre pour faire face aux défis qu'aura à relever l'humanité dans les prochaines décennies.

Cependant, depuis votre réception dans notre compagnie comme membre correspondant en avril 2011, puis comme membre résidant en 2013, c'est plus le spécialiste en islamologie qui s'est exprimé dans nos murs que l'hydraulicien. Il faut dire que, né en Algérie où votre père enseignait la langue et la littérature arabe, vous avez appris à maîtriser parfaitement à la fois l'arabe classique et l'arabe dialectal. Votre parcours professionnel et votre maîtrise de l'arabe vous ont ouvert des portes qui

ont donné à votre carrière une orientation et une dynamique particulière. C'est ainsi que vous êtes devenu pendant de nombreuses années l'un des conseillers techniques pour les affaires arabes et l'Islam auprès du président François Mitterrand. Dans nos murs, c'est plus dans ce domaine qu'ont porté vos communications que dans celui de votre expérience en hydrogéologie. Comme le remarquait lors de votre communication sur « Les réalités de l'Islam » notre président d'alors Gabriel Audisio, « Pour ce qui regarde l'Islam, la route qui nous reste à parcourir pour le connaître est encore longue ». Vous avez largement contribué à la dégager pour nous. Tout d'abord avec votre communication « Les différentes composantes de l'Islam et leur positionnement théologique et idéologique dans le monde » en 2013, puis, par celle donnée en juin dernier : « La révolution algérienne de 2019 à nos jours : une chance pour l'Algérie, pour le monde arabe et aussi pour la France ». Vous nous avez alors entretenu de l'ensemble des manifestations connues sous le nom de « Hirak » (ce qui signifie mouvement en français) qui ont été l'occasion d'une grande fraternisation entre les membres des diverses classes de la société algérienne ainsi qu'entre les habitants des différentes régions du pays. Elles avaient été déclenchées à la suite de l'annonce de la candidature en 2019 du président Abdelaziz Bouteflika pour une cinquième mandature comme président de la République Algérienne.

On connaît par ailleurs votre engagement pour œuvrer à un rapprochement fécond entre les deux rives de la Méditerranée, cette mer qui est notre bien commun et que nous nous devons de protéger ensemble. Votre activité au sein de la commission de l'Arc méditerranéen atteste, s'il en était besoin, votre implication.

Cette année qui s'achève a été propice à la mise à jour de nos connaissances sur le monde arabo-musulman puisqu'en juin notre confrère Mohammed El Mahdi Krabch nous a lui-même exposé sa façon de « Penser et repenser l'Islam dans la République ».

Aujourd'hui votre communication a pour titre : « *Le monde arabe fractionné depuis son indépendance* ». Après avoir défini ce qu'il faut entendre par l'appellation « Monde arabe », vous allez nous entretenir des causes et des conséquences de ce fractionnement. Sans doute, après votre exposé, en saurons-nous davantage sur cet univers qui nous semble à la fois si uniforme et si divers, si soudé et si querelleur. Nous vous écoutons.

Le président donne la parole à Pierre Mutin pour sa communication dont voici un résumé.

Le monde arabe est riche de 16 pays, constitués soit de monarchies, soit de républiques, à savoir, de l'océan Atlantique à l'Ouest de l'Afrique du Nord (Mauritanie, Maroc), aux pays bordant la Méditerranée au Nord de l'Afrique (Algérie, Tunisie, Libye, Egypte), jusqu'aux pays d'Asie du Proche et Moyen-Orient (Palestine, Jordanie, Liban, Syrie, Irak, Arabie saoudite, Yémen, Oman, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Koweït).

L'appellation de « Monde arabe » est une appellation ethnique, bien que le monde arabe inclue bien d'autres ethnies berbères.

C'est la langue arabe et la Ligue arabe qui unissent et fédèrent toutes ces nations.

Les pays du Monde arabe ont plus ou moins acquis leurs totales indépendances lors du dernier quart du XX<sup>e</sup> Siècle. Mais ces pays ont eu des évolutions, hélas, très différentes :

- les pays qui, malgré des crises politiques réelles et parfois douloureuses, des coups d'État successifs, ont su rester hors des guerres internationales ; ces pays peuvent espérer un jour accéder à des régimes démocratiques.

- et ceux qui, hélas, n'ont pu y échapper. Pour ces derniers, la responsabilité d'Israël et des Occidentaux est malheureusement immense. Dans un livre récent sur ce drame « 2011-2021 – Le Temps des monstres », paru en 2022, Hamit BOARDSLAN traite de ce drame.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures en souhaitant de belles fêtes à l'assemblée.



Achévé d'imprimer  
sur les presses  
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com  
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes  
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes  
du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépot Légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2023  
le gérant de la publication :  
Alain AVENTURIER  
Secrétaire Perpétuel

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.  
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

R

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2022

n° 163

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.  
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

V

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2021

n°162